

RAPPORT ANNUEL 2024



Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications/TICs et des Postes
AMRTP | HAMDALLAYE ACI 2000 BP 2206

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Contexte économique international et national	4
1. Contexte international et régional	4
2. Contexte national	4
I. Les Organes	8
I.1 Le Conseil de Régulation	8
I.2 Le Secrétariat Exécutif	8
II. Les Missions et Pouvoirs de l'AMRTP	9
II. Contrôle et Gestion des Fréquences et équipements radioélectriques	11
III.1 La Gestion et le Contrôle des fréquences	11
II.1.1 L'état des assignations	11
II.1.2 L'état des BR IFIC (International Frequency Information Circular) services Terre et spatial de l'UIT	12
II.1.3 Notifications des fréquences à l'UIT	12
II.1.4 Le contrôle des installations radioélectriques	12
II.1.5 Le contrôle des installations radioélectriques des opérateurs de télécommunications détenteurs de licence.	13
II.1.6 Contrôle sur l'utilisation des fréquences et des puissances d'émissions des radios FM et TV privées	13
III.2 Résiliations	13
III.3 Facturation	14
III.4 L'homologation des équipements :	14
III. Promotion des TIC et Cybersécurité	14
III.1 Les Journées Nationales de la Cybersécurité (JNC)	14
III.2 La promotion des contenus locaux	16
IV. Contrôle des réseaux et infrastructures	17
IV.1 Les Déclarations de services et demandes de ressources en numérotations et Codes USSD	17
IV.1.1 Les numéros et les codes USSD	17
IV.1.2 Les Déclarations de services	18
IV.2 Le Contrôle du trafic	18
IV.2.1 Les Trafic voix	18
IV.2.2 Le Trafic SMS	20
IV.2.3 Les Souscriptions DATA	22

IV.2.4	Les Transactions mobile money	23
IV.3	La qualité des services	25
IV.3.1	La performance des réseaux de télécommunications	25
IV.3.2	MOOV AFRICA MALITEL	26
IV.3.1	Orange Mali SA	31
IV.3.2	TELECEL	36
V.	Régulation et promotion du secteur postal	41
VI.	Activités liées aux Usagers/Consommateurs	42
VI.1	Plaintes des consommateurs	42
VI.2	Sensibilisation des Consommateurs	43
VII.	Les ressources de l'AMRTP	44
VII.1	Les ressources humaines	44
VII.2	Renforcement de capacités des ressources humaines : les formations et voyages d'études	45
VII.3	Les ressources financières	45
VII.3.1	Les états financiers (bilan)	45
VII.3.2	Le compte de résultat	46
VIII.	Activités d'audit interne et de contrôle de gestion	47
I.	Missions et réunions statutaires :	49
I.1	Participation du Mali à la session 2024 du conseil de l'union internationale des télécommunications (UIT)	49
I.2	Travaux de L'AMNT-24 et GSS4	49
I.3	Conseil d'Administration (CA) – Conseil d'Exploitation Postale (CEP) de l'UPU d'Avril – Mai 2024	50
I.4	Conseil d'Administration (CA) – Conseil d'Exploitation Postale (CEP) de l'UPU de novembre 2024	51
I.5	Conseil d'administration de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT)	51
I.6	Travaux du Conseil d'Administration de l'UPAP	52
I.7	Assemblée des régulateurs des télécommunications de l'Afrique de l'ouest (ARTAO)	53
I.8	Sessions du Conseil d'Administration de l'Organisation Régionale Africaine de Communications par Satellite (RASCOM)	54
I.9	TRAVAUX DU COLLOQUE MONDIAL DES REGULATEURS	54
I.10	REUNIONS D'ICANN EN 2024	55
I.11	Travaux de la 12ème Edition du « Cyberdrill 2024 »	55
I.12	22ème réunion annuelle du réseau francophone de la régulation des télécommunications	55
I.13	Conférence sur la Gestion du Spectre	56
I.14	Activités de L'Alliance des Etats du Sahel	57
I.15	Forum de la Gouvernance de l'Internet (FGI)	57
I.	ECONOMIE DES OPERATEURS	60

I.1	Chiffre d'affaires global (en milliard de FCFA)	60
I.2	Chiffre d'affaires par Opérateur (en milliard de FCFA)	60
I.2.1	Chiffre d'affaires par service (en milliard de FCFA)	61
I.2.2	Revenu moyen par utilisateur (ARPU)	61
I.3	Investissements (en milliard de FCFA)	62
I.3.1	Investissements par Opérateur (en milliards de FCFA)	62
I.3.2	Investissements par Réseaux	63
II.	Téléphonie	64
II.1	Téléphonie mobile	64
II.2	Concurrence sur le marché mobile	66
II.3	Téléphonie fixe/Télé densité	66
II.4	Concurrence sur le marché fixe	68
III.	Internet	68
III.1	Répartition du parc Internet par operateur	69
III.2	Segments de l'Internet	69
III.2.1	Segment Internet Mobile	70
III.2.2	Segment Internet Fixe	71
III.3	Concurrence sur le marché Internet	72
III.4	Connectivité Internet Internationale du Mali	73
IV.	Comptes « Mobile Money »	74
IV.1	Concurrence sur le marché Mobile Money	75
IV.2	Chiffre d'Affaires Mobile Money (Milliards De Fcfa)	76
V.	Emplois dans le secteur des télécommunications	77
	LISTE DES TABLEAUX	79
	Liste des Figures	80
I.	Annexe I : DECISIONS DE REGULATION 2024	83
II.	LISTE DES EQUIPEMENTS HOMOLOGUE EN 2024	89

INTRODUCTION

Le secteur des télécommunications enregistre en 2024 une croissance de 3,1% du chiffre d'affaires, principalement portée par la dynamique des services mobiles, confirmant leur rôle moteur dans l'économie numérique au Mali. La croissance du chiffre d'affaires témoigne d'un marché encore attractif et en expansion.

Les investissements connaissent une baisse de 3%, ce qui peut constituer un signal préoccupant à moyen terme, car il pourrait ralentir le déploiement de nouvelles infrastructures (réseaux 4G, fibre, backbone national).

Le parc mobile franchit le seuil des 25 millions d'abonnés, confirmant la saturation progressive du marché avec un taux de pénétration élevé (supérieur à 100%). Le parc fixe compte 317 383 lignes, représentant moins de 1% du total du parc téléphonique, ce qui traduit la marginalisation structurelle de la téléphonie fixe au profit du mobile.

Le marché de l'Internet à fin 2024 présente une dynamique contrastée, dominée par le segment mobile malgré un léger recul global ; tandis que le segment fixe, bien que marginal, affiche une progression notable et une transformation technologique significative. On assiste à une migration technologique rapide dans le fixe vers la fibre optique et les solutions 3G/4G, avec l'abandon progressif des technologies moins performantes.

La stagnation de la téléphonie et la baisse du parc Internet reflètent un double défi : la nécessité de diversifier l'offre haut débit et d'améliorer le rapport qualité/prix des services Internet mobiles, afin de soutenir l'inclusion numérique.

Les comptes « Mobile Money » enregistrent une diminution de 0,46%. Bien que marginale, cette baisse contraste avec la forte dynamique observée les années précédentes. Ce service demeure un levier majeur pour l'inclusion financière.

L'effectif total des travailleurs des opérateurs progresse de 1,5% en 2024, atteignant 1 199 employés. La légère hausse de l'emploi traduit une certaine stabilité sociale dans le secteur des télécommunications. Toutefois, l'inégalité de genre demeure un défi majeur, nécessitant des politiques actives de promotion de la participation féminine dans les métiers TIC.

Contexte économique international et national

1. Contexte international et régional

La croissance économique mondiale selon le Fonds Monétaire International (FMI) est estimée à 3,2% en 2024, constat de stabilité par rapport à 2023. Cette stabilité masque cependant des divergences dans la mesure où les économies avancées progressent plus lentement, tandis que certaines économies émergentes et en développement continuent de tirer la croissance mondiale. L'incertitude liée aux tensions commerciales, aux fluctuations de la demande mondiale et aux perturbations géopolitiques reste néanmoins élevée. L'inflation globale a connu un reflux en 2024, passant de niveaux élevés en 2023 à des valeurs plus modérées, bien que l'inflation sous-jacente reste tenace dans de nombreux pays.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance économique est passée de 3,5% en 2023 à 4,0% en 2024. Cependant, les défis monétaires et financiers restent au cœur des enjeux pour consolider la croissance sur le continent. La transition numérique, le développement de la finance inclusive et l'agriculture durable constituent des leviers importants pour renforcer la résilience structurelle des économies africaines. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) continue de faire figure de projet stratégique-clé pour favoriser les échanges intra-africains et améliorer la diversification économique. Pour tirer pleinement parti de ces opportunités, les pays africains doivent renforcer la gouvernance, améliorer les infrastructures (énergie, transport, connectivité) et surmonter les défis sécuritaires, particulièrement dans les zones sahéliennes.

La zone **UEMOA** a montré une certaine résilience face aux chocs extérieurs et s'est maintenue dans une dynamique économique favorable. En 2023, la croissance économique de l'Union a été estimée à 3,7%. L'inflation dans l'espace tend à se modérer, elle se situe autour de 2,5%.

Pour améliorer la compétitivité et diversifier les économies, les États membres de l'Union doivent stimuler l'investissement dans les infrastructures (énergie, transport, numérique), renforcer l'intégration régionale, favoriser l'industrialisation, et créer un environnement favorable aux PME et aux innovations.

2. Contexte national

Malgré de multiples défis, l'économie malienne a fait preuve de résilience, avec une croissance du Produit intérieur brut (PIB) estimée à 5,0% en 2024, 4,7% en 2023. Cette croissance est soutenue principalement par les secteurs primaires (agriculture) et tertiaires (service). Par contre, les pénuries persistantes d'électricité et la baisse de la production d'or ont entraîné une contraction du secteur secondaire. La masse monétaire devra ressortir à 5 658,6 milliards de FCFA contre 4 812,1 milliards de FCFA et rapportée au PIB elle est ressortie à 32,4% contre 29,9% en 2024.

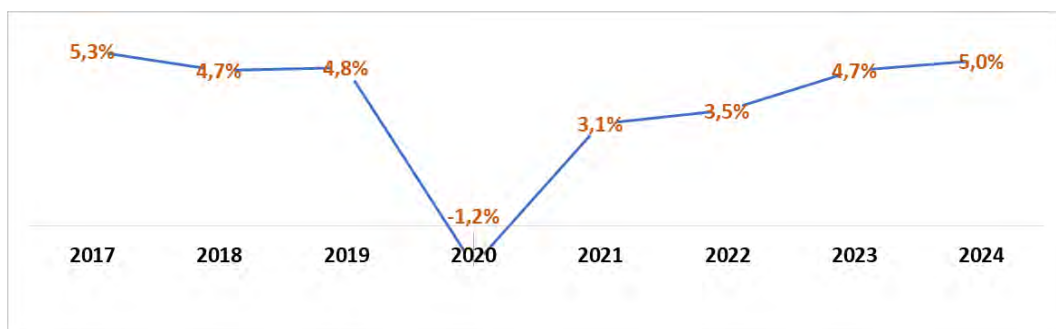


FIGURE 1: TAUX DE CROISSANCE DU PIB (2017 A 2024).

Source : Rapport Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD)

La situation des secteurs économiques se présente comme suit : La production du **secteur primaire** s'est améliorée, avec un taux de croissance de 9,7% en 2024, contre 3,7% en 2023, soit une hausse de 6 points de pourcentage. Ce niveau a été impacté par la production céréalière et l'exportation soutenue de coton.

Le **secteur secondaire** a été le plus touché en 2024, enregistrant une contraction (-4,0% en 2024, contre 3,9% en 2023). Cette contraction est principalement due à la chute de la production aurifère. La production industrielle a également été entravée par les pénuries d'électricité qui persistent depuis août 2023.

Le **secteur tertiaire** a été un moteur clé de l'économie, avec une croissance estimée à 7,5 % en 2024, contre 6,2% en 2023. Cette performance est due à amélioration de l'offre de services dans les branches commerce, service financier et aussi les investissements dans l'expansion et la modernisation des services de télécommunication/TIC et de transport.

L'**inflation** s'est établie à 3,2% en 2024, contre 2,1% en 2023, principalement due à la crise sécuritaire et énergétique qui continuent d'affecter la croissance économique.

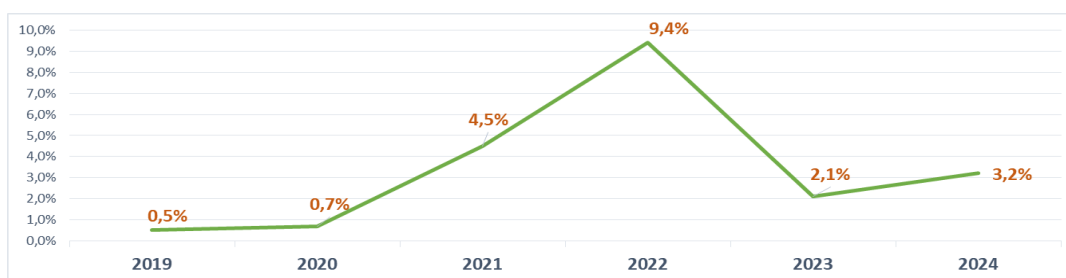


FIGURE 2: TAUX D'INFLATION (2019 A 2024).

Source : Rapport Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD)

En perspective, la croissance du PIB devrait s'établir à 6,0% en 2026. Elle sera soutenue par la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD), de la poursuite des réformes du secteur de l'énergie, de l'intensification de l'exploitation minière (or, lithium), de l'agriculture, du développement des infrastructures de télécommunications/TIC et de transport.

Le secteur des télécommunications/TIC jouera un rôle central dans cette perspective, grâce à l'amélioration de la connectivité dans les zones urbaines et rurales. La modernisation des infrastructures haut débit (fibre optique, 4G/5G) permettront de renforcer l'accès à internet à haut débit et de stimuler l'innovation dans divers secteurs socio-économiques, tels que l'agriculture, l'éducation, la santé.

L'Autorité de régulation entend poursuivre ses efforts afin de créer les conditions de promotion de concurrence sur les marchés de télécommunication/TIC et postaux, à travers l'adoption de mesures favorables à l'activité des opérateurs alternatifs, l'encadrement des tarifs de gros, le dégroupage du réseau d'accès, l'interconnexion des plateformes de services à valeur ajoutée.

PARTIE I :
ORGANISATION DE l'AMRTP

L'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP) est née de la volonté forte des autorités nationales de doter notre pays d'une administration indépendante forte qui s'occupe de réguler tous les secteurs clés qui entrent dans la communication électronique y compris celui des postes. En effet, par ordonnance n° 2016-014 / P-RM du 31 Mars 2016 relative à la régulation du secteur des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes que cette autorité a été mise sur les fonds baptismaux avec deux organes : un Conseil de Régulation et un Secrétariat Exécutif.

I. Les Organes

I.1 Le Conseil de Régulation

Le Conseil de Régulation de l'AMRTP est l'organe délibérant de l'Autorité, composé de cinq (05) membres, nommés par décret pris en Conseil des Ministres, à l'issue d'une procédure d'appel à candidatures, sur la base de compétences techniques, juridiques et économiques dans les domaines des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication et des Postes pour un mandat non renouvelable de cinq (05) ans.

Il définit les orientations stratégiques de l'Autorité et délibère sur toutes les questions entrant dans son domaine de compétence.

Le Président de l'Autorité est désigné par le Président de la République parmi les membres sélectionnés. Il préside les sessions du Conseil et est responsable de la gestion de l'Autorité.

Il représente l'Autorité dans tous les actes de la vie civile.

I.2 Le Secrétariat Exécutif

Il est l'organe d'exécution et bras technique de l'Autorité.

Le Secrétariat exécutif est dirigé par un Secrétaire exécutif, nommé par décret du Président de la République, sur proposition du Président de l'Autorité.

Sous l'autorité du Président de l'Autorité, le Secrétaire exécutif, assure la direction, la coordination et le contrôle des structures techniques, constituées de départements. Les Départements sont organisés autour des secteurs régulés et des services d'administration et de contrôle.

Il est à noter que les membres du Conseil et le Secrétaire Exécutif, avant d'entrée en fonction, prêtent serment.

Il en est de même pour les directeurs de départements et toutes les fonctions d'enquêtes et de contrôles au niveau de l'AMRTP.

Les détails de la structuration et de l'organisation de l'AMRTP figurent dans son organigramme.

Les missions de l'AMRTP couvrant les secteurs clés des télécom, des TIC et des Postes, sont également précisées dans l'ordonnance visée plus haut.

II. Les Missions et Pouvoirs de l'AMRTP

En effet, l'ordonnance n° 2016-014/P-RM du 31 Mars 2016 qui consacre la création de l'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP) stipule qu'elle a pour mission d'assurer la régulation des secteurs des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes. Elle est, par conséquent, chargée, entre autres, de :

- ✓ Veiller sur les intérêts nationaux en matière de télécommunications/TIC et postale ;
- ✓ Veiller au respect du principe d'égalité de traitement des opérateurs des secteurs des télécommunications, des TIC et des Postes, et au respect des exigences essentielles ;
- ✓ Veiller au respect du principe de neutralité technologique en matière de télécommunications/TIC ;
- ✓ Assister le Ministre en charge des télécommunications/TIC et des postes, notamment dans la préparation de la réglementation, la protection des usagers en matière de télécommunications/TIC et en matière postale, et la rédaction d'avis et de propositions relatifs aux matières suscitées ;
- ✓ Veiller au respect des normes environnementales et sanitaires en matière des télécommunications, des TIC ;
- ✓ Veiller au respect de la réglementation applicable aux secteurs régulés, notamment en assurant le contrôle et la surveillance des activités des acteurs desdits secteurs et plus particulièrement, sans que cette liste ne soit exhaustive : le contrôle du respect des cahiers des charges des titulaires de licence, de contrat de concession et de toutes autres obligations leur incombant, sanctionnant les violations et les manquements aux obligations visées dans les cahiers des charges des opérateurs, dans la loi et les règlements en matière de télécommunications/TIC et de postes.

PARTIE II:

Les Réalisations/activités programmées en 2024

I. Activités juridiques

Au cours de l'année 2024, les activités du Département des Affaires Juridiques et Internationales ont été marquées par la fiabilisation de l'identification des abonnés dans un contexte sécuritaire complexe.

Le processus de l'identification des abonnés a été sanctionné par des Décisions de régulations diverses et variées, en annexe du présent rapport avec l'ensemble des Décisions de l'exercice 2024.

Il est à noter que, le Département en charge des questions juridiques a eu l'avantage de piloter l'élaboration des Décisions de régulation au cours de l'année 2024.

En collaboration avec le Département des Postes, les projets de décrets pour l'attribution des Licences globales et les projets de décisions pour les Licences simple ainsi que, leurs Cahiers des charges ont été élaborés.

En plus de ces activités au niveau national, le Département a participé à l'élaboration des textes au niveau sous-régional, régional et international notamment à travers l'ARTAO, l'UEMOA, l'UAT, l'UPAP, l'UPU et l'UIT.

Par ailleurs, les relations avec les Associations des consommateurs, se portent mieux. Cette collaboration se traduit par l'organisation traditionnelle des foras, à raison de deux (2) éditions par an, en parfaite synergie avec les associations de consommateurs. Les deux éditions de l'année 2024 ont été organisées respectivement à Bamako et à Ségou dans le but de rapprocher d'avantage, le Régulateur des consommateurs de l'intérieur du pays.

Les activités relatives aux affaires internationales et à la coopération, ont été consignées dans la partie III du présent rapport.

II. Contrôle et Gestion des Fréquences et équipements radioélectriques

III.1 La Gestion et le Contrôle des fréquences

III.1.1 L'état des assignations

Au cours de l'année 2024, l'AMRTP a procédé à l'assignation d'un total de quatre-vingt-onze (91) fréquences (HF, VHF, UHF et SHF) réparties dans le tableau ci-après :

TABLEAU I: LES ASSIGNATIONS DE FREQUENCES EN 2024.

Bande des fréquences	Nombre des fréquences assignées par bandes des fréquences
HF	10
VHF	28
UHF	06

II.1.2 L'état des BR IFIC (International Frequency Information Circular) services Terre et spatial de l'UIT

Au cours de l'année 2024, l'AMRTP a procédé à l'analyse de dix-huit (18) BR IFIC des services de terre et spatiaux.

Ces BRIFIC contenaient **trois mille neuf cent neuf (3 909)** stations FM, TV et réseaux à satellite notifiées par les Etats membres de l'UIT dont :

- ✓ Vingt-deux (22) stations GE84 de l'Administration du Sénégal ont été coordonnées avec un avis favorable ;
- ✓ Deux (02) stations GE84 de l'Administration du Sénégal ont été objectées ;
- ✓ Le réseau à satellite HISPASAT-93A(30°W) de l'administration d'Espagne a été autorisé pour inclure le territoire du Mali dans la zone de couverture conformément au paragraphe 6.6 de l'appendice 30B du Règlement des radiocommunications de l'UIT ;
- ✓ Un avis défavorable a été donné pour l'exploitation de terminaux NGSO en bande Ku à bord d'aéronefs commerciaux immatriculés à l'étranger survolant l'espace aérien de la République du Mali.

II.1.3 Notifications des fréquences à l'UIT

La notification des fréquences radioélectriques permet au Mali de s'assurer de la reconnaissance internationale et de la protection de ses assignations.

La situation du nombre total des fréquences enregistrés et inscrit à l'UIT est :

- ✓ 57 enregistrées dans le MFIR ;
- ✓ 933 UHF inscrites dans le Plan GE06D ;
- ✓ 25 UHF inscrites dans le Plan GE75 ;
- ✓ 32 VHF inscrites dans le Plan GE06A ;
- ✓ 2 834 VHF inscrites dans le plan GE84.

II.1.4 Le contrôle des installations radioélectriques

Le contrôle des installations radioélectriques a porté sur trois mille cinq cent soixante-trois (3563) stations dans le District de Bamako, Sikasso et Kayes, réparties comme suit :

- ✓ Trois mille trois cent quatre-vingt-huit (3388) stations PMR fonctionnant dans la bande VHF ;
- ✓ Cent soixante-douze (172) stations BLR fonctionnant dans la bande SHF ;
- ✓ Trois (03) stations VSAT fonctionnant dans la bande SHF.

Ces contrôles ont également permis de détecter l'utilisation non autorisée des fréquences suivantes : 158,95 MHz, 172,15 MHz, 5640 MHz et 5720 MHz, notamment par GMS/Loulou.

II.1.5 Le contrôle des installations radioélectriques des opérateurs de télécommunications détenteurs de licence.

Le contrôle des installations radioélectriques des opérateurs de télécommunications détenteurs de licence a concerné les stations de faisceaux hertziens sur les axes :

- Bamako – San – Sévaré-Mopti.

Le contrôle a porté sur dix (10) stations FH, toutes conformes aux déclarations.

II.1.6 Contrôle sur l'utilisation des fréquences et des puissances d'émissions des radios FM et TV privées

Courant l'année 2024, l'AMRTP en collaboration avec la HAC, a mené un contrôle conjoint des radios FM et TV dans le District de Bamako ainsi que dans les villes de Koulikoro et de Ségou. Cette inspection a porté sur un total de soixante-six (66) stations de radio FM et cinq (5) chaînes de télévision. Il en ressort que :

- ✓ Huit (8) stations de radio FM émettaient à une puissance supérieure à la limite réglementaire de 500 watts fixée par la HAC ;
- ✓ Sept (7) stations de radio FM étaient non opérationnelles.

En complément de ces contrôles, l'AMRTP a réalisé des mesures spectrales dans la bande de fréquences FM. Il ressort de ces analyses que la fréquence 106.6 MHz, (précédemment attribuée à la radio MIKADO FM) a fait l'objet d'interférence par le deuxième harmonique de la radio Dambé (104.8 MHz) et la radio Baoulé (103.00 MHz).

III.2 Résiliations

Au cours de l'année 2024, l'AMRTP a enregistré et accepté six (06) résiliations de fréquences radioélectriques. La liste est indiquée dans le tableau suivant :

TABLEAU 2: LES RESILIATIONS DE FREQUENCES RADIOELECTRIQUE EN 2024.

N°	REFERENCES	NOMS DES USAGERS	TYPES DE SERVICE
1	Lettre N°000395/AMRTP-DRC-SE/P du 14 MAI 2024	Mine d'Or de Morila	Bande VHF-SHF - PMR & VSAT
2	Lettre N°000396/AMRTP-DRC-SE/P du 14 MAI 2024	Sve The Children International Mali	Bande SHF - VSAT
3	Lettre N°000404/AMRTP-DRC-SE/P du 20 MAI 2024	Société Afrique GAS	Bande VHF - PMR
4	Lettre N°00952/AMRTP-DRC-SE/P du 02 OCT 2024	ONG BIODUR SAHEL	Bande VHF - PMR

4	Lettre N°00951/AMRTP-DRC-SE/P du 02 OCT 2024	Modern Security And Services	Bande UHF - PMR
5	Lettre N°001143/AMRTP-DRC-SE/P du 07 NOV 2024	Agence Française de Développement	Bande UHF - PMR
6	Lettre N°001258/AMRTP-DRC-SE/P du 27 NOV 2024	Société DEG MINING SARL	Bande VHF - PMR

III.3 Facturation

Au cours de l'année 2024, l'AMRTP a émis au total trois cent soixante-cinq (365) factures réparties comme suit :

TABLEAU 3: LE NOMBRE DE FACTURES EMISES EN 2024.

Désignations	Nombres de factures	Montants FCFA
Redevances de régulation	03	5 931 425 143
Redevances de contribution au fond d'accès universel	03	11 862 850 287
Redevances pour l'utilisation des fréquences	207	13 831 522 986
Redevances pour l'utilisation des ressources en numérotation	109	7 600 333 335
Frais d'étude de dossier	43	7 808 500
Total	365	39 233 940 251

III.4 L'homologation des équipements :

Au cours de l'année 2024, l'AMRTP a agréé deux cent douze (212) équipements, comprenant notamment des modules Bluetooth, des clés de voiture, des équipements radio pour automobiles, des équipements radio pour les réseaux des opérateurs, des modules Wifi, des équipements radar, des tablettes et divers accessoires pour téléphones. La liste complète de ces équipements figure en annexe.

III. Promotion des TIC et Cybersécurité

La promotion des TIC au niveau national se fait à travers diverses activités menées au cours de l'année 2024.

III.1 Les Journées Nationales de la Cybersécurité (JNC)

La stratégie nationale de cybersécurité est toujours dans le circuit d'adoption par le gouvernement. Nonobstant cela, elle doit être connue et soutenue par les acteurs. Une large diffusion de ses principaux axes et une sensibilisation à tous les niveaux s'avèrent nécessaire pour son adoption par tous.

La cybersécurité désigne l'ensemble des moyens utilisés pour assurer la sûreté des systèmes et des données informatiques d'une personne physique, d'une organisation, ou d'un État. C'est dans ce cadre que l'AMRTP a organisé atelier intitulé « **Journées Nationales de la Cybersécurité (JNC)** ». Cet événement a permis aux acteurs nationaux et experts internationaux dans le domaine d'échanger en vue de partager les expériences et les bonnes pratiques.

L'édition de 2024, qui a duré cinq (05) jours, a été marquée par des activités innovantes qui ont été mises en place, notamment :

- ✓ Des ateliers destinés à des responsables d'entreprises et professionnels ;
- ✓ Une formation de 100 jeunes dont 50 de la première édition au niveau avancé de cybersécurité et 50 nouveaux initiés à la cybersécurité ;
- ✓ Des concours organisés en cybersécurité et en innovation technologique ;
- ✓ L'organisation de JNC Tour School.

L'atelier a rassemblé des acteurs clés de la cybersécurité, notamment :

- ✓ Représentants des ministères (Communication, Sécurité, Économie Numérique) ;
- ✓ Experts en cybersécurité, analystes de menaces et responsables techniques des infrastructures critiques ;
- ✓ Acteurs privés du secteur numérique (télécoms, banques, start-ups) ;
- ✓ Organisations internationales partenaires dans la cybersécurité.

Cet atelier organisé dans le cadre des Journées Nationales de la Cybersécurité, a été une étape clé pour renforcer la souveraineté numérique du Mali, en établissant des bases solides pour la gouvernance de la cybersécurité et la protection des infrastructures critiques du pays.

Les thèmes suivants ont été développés au cours de cet atelier :

- **Diagnostic et Évaluation des capacités actuelles de Cybersécurité au Mali :**

Analyser les forces, faiblesses, menaces et opportunités du cadre actuel de cybersécurité.

Il s'agit d'identifier les lacunes dans les capacités de cybersécurité et de faire des recommandations pour les combler.

- **Mise en œuvre et Gouvernance de la Cybersécurité : Cadre Institutionnel et Partenariats :**

Développer des mécanismes de gouvernance et de partenariat pour une cybersécurité efficace.

Cette étape consiste à établir un plan clair de répartition des rôles et responsabilités entre les acteurs publics et privés et des propositions de collaboration internationale.

- **Stratégies de Protection des Infrastructures Critiques de l'Information :**

Proposer des stratégies robustes pour protéger les infrastructures critiques du Mali contre les cybermenaces.

Ce thème cherche à mettre en place un plan de protection des infrastructures critiques avec des recommandations précises pour atténuer les vulnérabilités.

Le concours de la cybersécurité s'est déroulé le 23 octobre 2024. Cette édition 2024 des JNC s'est démarquée des précédentes par son format innovant : une épreuve unique couvrant plusieurs domaines de la cybersécurité, dont la cryptographie, la sécurité des réseaux, le forensique numérique et l'exploitation de vulnérabilités. La liberté des thèmes a permis aux participants d'élaborer des stratégies propres pour maximiser leur score. Cette approche a transformé la compétition en une véritable course stratégique où chaque choix comptait, permettant à chaque participant de jouer selon ses points forts.

III.2 La promotion des contenus locaux

L'AMRTP a organisé un événement de détection et de coaching de talents locaux au cours d'une compétition dénommée « Challenge Digital Marathon » en abrégé, CDM.

Les projets primés sont les suivants :

1er Groupe Sèbènw : plateforme numérique conçue pour simplifier l'accès aux documents administratifs au Mali. Elle permet aux utilisateurs de demander, de partager et de gérer efficacement une variété de documents officiels à partir d'une seule interface conviviale. Elle répond au problème d'accessibilité aux documents administratifs au Mali en éliminant les tracasseries liés aux déplacements et aux files d'attente.

2ème Groupe Digipharm : offre aux patients et aux utilisateurs ordinaires la possibilité de s'informer sur la disponibilité de leurs prescriptions (médicaments) dans la pharmacie la plus proche, de les acheter et les faire livrer si nécessaire. Elle permet également aux pharmacies une gestion efficace de leurs stocks tout en optimisant leurs ventes et en leur donnant plus de visibilité.

3ème Groupe LAKANA : une application mobile, permettant aux utilisateurs d'émettre des signaux de détresse en cas d'urgence, avec des fonctionnalités telles que la transmission de flux audio et vidéo en temps réel, ainsi que la localisation géographique. Lakana s'adresse à tous les citoyens désireux de contribuer à la sécurité de leur communauté, ainsi qu'aux patrouilleurs et aux commissariats chargés d'intervenir en cas d'urgence. L'application répond au besoin crucial de réduire les temps de réponse en cas d'urgence, en permettant aux citoyens de signaler rapidement les incidents aux autorités compétentes, améliorant ainsi la sécurité publique et la réactivité des forces de l'ordre.

Tout au long de l'année 2024, ces idées ont reçu un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire de formateurs et de personnes ressources afin de les murir et d'en faire des applications viables pour le Mali.

Chacun des groupes a pu créer une société dont le capital est reparti entre les membres du groupe.

IV. Contrôle des réseaux et infrastructures

IV.1 Les Déclarations de services et demandes de ressources en numérotations et Codes USSD

IV.1.1 Les numéros et les codes USSD

En 2024, l'AMRTP a attribué 28 décisions de numéros dont 9 pour les numéros verts, 18 pour les numéros courts et une décision d'attribution de numéros mobiles à Orange Mali SA.

TABLEAU 4: LES ATTRIBUTIONS DE NUMEROS EN 2024.

ORDRES	SOCIETES	NUMEROS
1	LAFRICAMOBILE MALI	36098
2	Association Malienne pour la solidarité et le développement (AMSODE)	80 00 22 57
3	SUNU Assurance IARD Mali	36097
4	Case d'Habitat Solidaire du Mali	36096
5	Cultur'elles	36 086
6	Action contre la Faim-mali	80 00 55 60
7	Afric Consulting Group Telecom	36101-36102-36103-36104-36105 et 36106
8	CICR	80 00 22 59 et 80 00 22 60
9	BICIM	36006
10	ACTED MALI	80 00 22 58
11	COMPASS	36099
12	Catholic Relief Services (CRS)	80 00 22 61
13	LAFRICAMOBILE MALI	36107
14	CENOU	36100
15	WAVE SA	36600
16	BMI-WFS MALI	36110
17	USAID	80 00 22 62
18	L' ONG CARE	80 00 22 63
19	WOLD VISION	80 00 22 64
20	Entreprise Yacouba SAMAKE ENTYS	36038
21	Orange Mali SA	85 00 00 00 à 85 49 99 99
22	Screen-Technology-Sarl	36050
23	Orange Mali SA	37600
24	Mairie du District	80 00 00 00 et 80 00 99 99
25	Kaira management Global (KMG)	36084
26	Orange Mali SA	37303
27	Orange Mali SA	37700
28	Centre National des Œuvres Universitaires	36100

Pour les codes USSD, les décisions sont au nombre de cinq (05), comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 5: LES ATTRIBUTIONS DE CODE USSD EN 2024.

ORDRES	SOCIETES	CODE USSD
1	Radi Entertainment Limited SARL	#467#, #468# et #469#
2	LAFRICAMOBILE MALI (LAM)	#466#

3	BMI-WFS	*760#
4	REL-MALI	#467# , #468# , #469#
5	REL-MALI	#460# , #461# , #462# , #463# , #464# , #465#

IV.1.2 Les Déclarations de services

En 2024 l'AMRTP a accordé 12 (douze) déclarations de service dont 06 (six) services de fournisseurs d'accès à Internet et 06 (six) services de fournisseurs de services à valeur ajoutée.

TABLEAU 6: LES DECLARATIONS DE SERVICE EN 2024.

ORDRES	SOCIETES	SERVICES
1	AFRIC CONSULTING GROUP TELECOM	FSVA
2	RADIO ENTERTAINMENT LIMITED SARL	FSVA
3	LAFRICAMOBILE	FSVA
4	MEGALINK	FAI
5	ANDERSEN EQUIPMENT	FAI
6	COMSATES	FAI
7	DATACONNECT MALI	FAI
8	BMI-WFS MALI	FSVA
9	AFRITECH SARL	FAI
10	REL MALI	FSVA
11	Espace Cool Center SARLU	FAI
12	LAFRICAMOBILE	FSVA

IV.2 Le Contrôle du trafic

L'AMRTP dispose d'un système de contrôle du trafic et de lutte contre la fraude, outil très important pour les missions confiées à l'AMRTP. Le Système a permis la collecte des statistiques sur les volumes des trafics voix (ON-NET, OFF-NET, International Entrant, international Sortant), les statistiques pour les SMS, les souscriptions DATA et les transactions mobiles money des opérateurs de télécommunications.

IV.2.1 Les Trafic voix

1. Le trafic Voix ON-NET

En 2024, le trafic national ON-NET s'élève à 1 476 472 052 de minutes pour l'opérateur SOTELMA SA et à plus du septuple soit 10 578 020 306 de minutes pour l'opérateur Orange Mali SA. Notons que l'opérateur Orange Mali SA a plus d'abonnés que l'opérateur SOTELMA SA, ce qui explique cette différence dans les communications ON-NET. Quant à l'opérateur ATEL SA, son total ON-NET en 2024 est estimé à 88 270 318 soit une évolution de près de 11 millions de minutes par rapport à 2023 (77 462 305 minutes).

Au total, en 2024, les trois opérateurs ont enregistré 12 142 762 676 minutes contre 11 790 048 143 en 2023 et 11 440 125 029 minutes en 2022 de communications ON-NET.

Les détails des trafics ON-NET pour 2024 sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 7: TRAFFIC VOIX (MNS) ON-NET 2024.

MOIS	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA	ATEL SA
Janvier	151 553 419	861 367 389	6 728 195
Février	112 079 965	849 467 321	6 680 751
Mars	93 060 279	858 629 817	6 312 699
Avril	138 799 904	916 999 208	7 578 148
Mai	129 270 354	966 860 491	7 394 592
Juin	108 416 644	946 306 153	7 596 184
Juillet	118 125 438	884 244 742	7 543 757
Aout	118 219 590	828 162 772	7 517 995
Septembre	116 470 352	827 948 399	7 608 331
Octobre	126 824 538	862 693 027	7 751 666
Novembre	127 276 976	855 605 679	7 491 284
Décembre	136 374 593	919 735 308	8 066 716
Total	1 476 472 052	10 578 020 306	88 270 318
Grand TOTAL	12 142 762 676		
Moyenne mensuelle /opérateur	123 039 338	881 501 692	7 355 860
Moyenne mensuelle/globale	1 011 896 890		

2. Le trafic voix OFF-NET

Le trafic global OFF-NET en 2024 s'élève à 4 963 827 697 minutes contre 4 984 904 246 minutes en 2023 (soit une baisse de près de 21 millions de minutes), avec 2 182 937 302 de minutes OFF-NET pour l'Opérateur SOTELMA SA. Orange Mali SA, lui enregistre 2 174 010 869 minutes de communication OFF-NET en 2024. Quant aux abonnés d'ATEL SA, ils ont fait 606 879 526 minutes de communication OFF-NET.

TABLEAU 8: TRAFFIC VOIX (MNS) OFF-NET 2024.

MOIS	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA	ATEL SA
Janvier	213 477 796	175 882 265	48 717 423
Février	164 390 977	167 948 038	47 914 674
Mars	137 317 554	174 074 645	44 278 967
Avril	205 468 428	186 433 504	53 967 256
Mai	200 139 990	188 418 296	52 172 235
Juin	172 158 306	182 297 404	53 632 163
Juillet	181 683 183	178 662 371	50 705 038
Aout	175 660 952	176 328 400	49 711 074
Septembre	176 298 305	171 486 192	51 187 837
Octobre	184 675 018	184 849 829	51 679 193
Novembre	179 611 601	185 694 522	49 633 697
Décembre	192 055 192	201 935 403	53 279 969
Total	2 182 937 302	2 174 010 869	606 879 526
Grand TOTAL	4 963 827 697		
Moyenne mensuelle /opérateur	181 911 442	181 167 572	50 573 294
Moyenne mensuelle/globale	413 652 308		

3. Le trafic Voix International Entrant

Le trafic global international entrant affiche une baisse par rapport aux années précédentes. En 2024, il s'élève à 704 004 280 minutes à contre 708 663 601 en 2023, 736 537 942 minutes en 2022 et 833 730 532 minutes en 2021. Ce trafic est reparti

entre 99 145 130 minutes pour la SOTELMA SA ; 603 171 895 minutes pour Orange Mali SA et 1 687 255 minutes pour ATEL SA.

La moyenne mensuelle sur l'année 2024 est de 8 262 094 de minutes pour SOTELMA SA, 50 264 325 minutes pour Orange Mali SA et 140 605 minutes pour l'opérateur ATEL SA.

TABLEAU 9: TRAFFIC VOIX (MNS) INTERNATIONAL ENTRANT 2024.

MOIS	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA	ATEL
Janvier	8 436 731	49 966 626	145 700
Février	8 540 529	47 435 390	149 301
Mars	6 028 107	49 645 695	157 775
Avril	9 763 813	53 102 729	172 398
Mai	8 959 188	55 011 365	169 614
Juin	7 805 125	53 899 961	138 232
Juillet	7 858 966	50 018 412	138 958
Aout	7 946 546	49 426 418	126 666
Septembre	7 649 546	48 119 437	129 440
Octobre	8 281 600	48 933 670	134 067
Novembre	8 656 290	48 177 560	127 151
Décembre	9 218 689	49 434 632	97 953
Total	99 145 130	603 171 895	1 687 255
Grand TOTAL	704 004 280		
Moyenne mensuelle /opérateur	8 262 094	50 264 325	140 605
Moyenne mensuelle/globale	58 667 023		

4. Le trafic Voix International Sortant

En 2024, le volume global de communication internationale sortante s'élève à 127 835 426 minutes, contre 225 947 878 minutes en 2023, et 175 119 390 minutes en 2022.

TABLEAU 10: TRAFFIC VOIX (MNS) INTERNATIONAL SORTANT 2024.

MOIS	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA	ATEL
Janvier	4 023 756	6 896 328	305 917
Février	3 863 030	6 675 547	295 722
Mars	2 742 702	6 794 333	281 915
Avril	4 242 521	7 304 340	331 973
Mai	3 983 571	7 148 800	291 915
Juin	3 502 158	7 277 531	306 732
Juillet	3 613 321	6 672 432	233 616
Aout	3 619 217	6 165 111	207 470
Septembre	3 674 146	5 993 324	243 926
Octobre	4 131 522	5 888 125	229 184
Novembre	4 070 230	5 749 229	186 144
Décembre	4 502 165	6 280 169	107 304
Total	45 968 339	78 845 269	3 021 818
Grand TOTAL	125 835 426		
Moyenne mensuelle /opérateur	3 830 695	6 570 439	251 818
Moyenne mensuelle/globale	10 652 952		

IV.2.2 Le Trafic SMS

1. Les SMS ON-NET

En ce qui concerne le trafic SMS ON-NET des trois opérateurs en 2024, il affiche une hausse et s'élève à 1 876 862 234 contre 1 227 751 802 en 2023.

TABLEAU 11: SMS ON-NET 2024.

MOIS	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA	ATEL SA
Janvier	10 730 627	108 959 117	1 129 483
Février	9 313 389	106 814 470	1 128 350
Mars	6 445 011	113 463 141	1 163 597
Avril	9 416 550	127 362 952	1 236 755
Mai	8 793 535	143 161 393	1 275 313
Juin	7 747 816	153 982 887	1 227 438
Juillet	8 464 804	164 405 273	1 288 439
Aout	8 451 701	164 301 105	1 271 325
Septembre	8 072 405	167 275 394	1 220 028
Octobre	8 354 353	172 627 301	1 250 832
Novembre	7 639 728	163 278 432	1 111 989
Décembre	7 853 371	175 459 936	1 183 994
Total	101 283 290	1 761 091 401	14 487 543
Grand TOTAL	1 876 862 234		
Moyenne mensuelle /opérateur	8 440 274	146 757 617	1 207 295
Moyenne mensuelle/globale	156 405 186		

2. Les SMS OFF-NET

En 2024, le Trafic SMS OFF-NET des trois opérateurs s'élève à près de 335 millions de sms, dont 135 705 537 sms pour l'opérateur SOTELMA SA, 147 760 618 sms pour l'opérateur Orange Mali SA et 51 294 707 sms pour ATEL SA.

TABLEAU 12:SMS OFF-NET 2024.

MOISs	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA	ATEL SA
Janvier	12 905 266	12 987 350	4 761 370
Février	11 742 373	11 761 110	4 638 886
Mars	8 116 183	11 823 035	440 672
Avril	12 332 269	12 674 537	4 962 855
Mai	11 703 378	12 757 051	5 112 015
Juin	10 749 620	12 855 878	5 046 026
Juillet	11 695 207	12 922 158	5 166 056
Aout	11 538 693	12 439 362	5 056 193
Septembre	11 082 579	12 044 555	4 779 386
Octobre	11 532 973	12 193 011	4 964 715
Novembre	10 794 439	11 448 973	1 495 115
Décembre	11 512 557	11 853 598	4 871 418
Total	135 705 537	147 760 618	51 294 707
Grand TOTAL	334 760 862		
Moyenne mensuelle /opérateur	11 308 795	12 313 385	4 274 559
Moyenne mensuelle/globale	27 896 739		

3. Les SMS Internationaux Entrants

En 2024, le Trafic SMS International Entrant s'élève à 93 014 648 sms pour les trois opérateurs. L'opérateur Orange Mali SA cumule à elle seul près de 99 % de ces sms avec 91 858 295 sms. L'Opérateur SOTELMA SA et ATEL SA disposent respectivement de 1 131 540 de sms et 24 813 sms.

TABLEAU 13: SMS INTERNATIONAUX ENTRANTS 2024.

MOISs	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA	ATEL SA
Janvier	107 816	7 228 592	2 344
Février	97 452	6 549 560	1 638
Mars	63 511	7 035 365	1 834
Avril	83 322	7 344 440	1 834
Mai	93 303	8 520 249	1 925
Juin	93 684	7 892 524	1 832
Juillet	99 421	8 734 485	1 832
Aout	95 281	8 775 459	2 968
Septembre	92 924	7 497 135	2 504
Octobre	92 118	7 819 213	2 001
Novembre	93 685	6 882 993	2 257
Décembre	119 023	7 578 280	1 844
Total	1 131 540	91 858 295	24 813
Grand TOTAL	93 014 648		
Moyenne mensuelle /opérateur	94 295	7 654 858	2 068
Moyenne mensuelle/globale	7 751 221		

4. Les SMS Internationaux Sortants

En 2024, le Trafic global SMS International sortant s'élève à 15 084 603 sms contre 29 656 117 sms en 2023. Ce trafic est réparti entre l'opérateur SOTELMA SA pour 5 706 364 sms, l'opérateur Orange Mali SA pour 8 943 274 sms et l'opérateur ATEL SA pour 434 965 sms.

TABLEAU 14: SMS INTERNATIONAUX SORTANTS 2024.

MOISs	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA	ATEL SA
Janvier	420 094	616 943	27 800
Février	407 676	595 486	26 010
Mars	329 125	627 109	25 350
Avril	491 098	699 487	29 342
Mai	449 533	1 352 799	26 499
Juin	406 600	882 722	28 553
Juillet	464 051	849 229	29 543
Aout	455 044	754 794	30 581
Septembre	459 228	751 768	91 243
Octobre	461 875	754 363	62 842
Novembre	535 793	590 511	27 300
Décembre	826 247	468 063	29 902
Total	5 706 364	8 943 274	434 965
Grand TOTAL	15 084 603		
Moyenne mensuelle /opérateur	475 530	745 273	36 247
Moyenne mensuelle/globale	1 257 050		

IV.2.3 Les Souscriptions DATA

En ce qui concerne les souscriptions DATA des usagers des opérateurs de télécommunications en 2024, elles s'élèvent à plus de 567 millions de Giga bytes (GB) contre 486 millions de Giga bytes (GB) en 2023, soit près de 80 millions de plus. L'opérateur, Orange Mali SA, à lui seul représente 65% des souscriptions data en 2024, avec 368 495 906 GB. L'opérateur SOTELMA SA a réalisé 175 605 176 GB de souscriptions DATA et le reste à l'actif l'opérateur ATEL SA avec 22 964 086 GB. La moyenne mensuelle globale de souscription data en mobile en 2024 s'élève à 47 255 431 GB contre 40 546 753 GB en 2023, 32 088 908 GB en 2022, 19 725 438 GB en 2021, 10 043 520 GB en 2020 et 4 524 558 GB en 2019 respectivement.

TABLEAU 15: LES SOUSCRIPTIONS DATA 2024.

MOISs	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA	ATEL SA
Janvier	17 816 383	29 449 580	1 895 341
Février	15 142 833	12 614 210	1 729 339
Mars*	4 886 267	29 873 054	1 698 424
Avril*	3 409 262	28 650 869	1 872 670
Mai	14 579 924	30 630 310	1 861 431
Juin	14 609 180	32 145 849	1 861 998
Juillet	15 972 861	32 110 499	1 983 730
Aout	17 067 647	34 420 308	1 997 713
Septembre	16 867 325	33 976 574	2 000 951
Octobre	18 273 409	34 564 328	2 067 531
Novembre	18 419 070	33 622 634	1 931 082
Décembre	18 561 015	36 437 691	2 063 876
Total	175 605 176	368 495 906	22 964 086
Grand TOTAL	567 065 168		
Moyenne mensuelle /opérateur	14 633 765	30 707 992	1 913 674
Moyenne mensuelle/globale	47 255 431		

NB : * Données non exhaustive pour la période.

IV.2.4 Les Transactions mobile money

1. Les Transactions CASH-IN

Les transactions CASH-IN correspondent aux dépôts de l'argent dans les comptes des abonnées aux mobiles money des opérateurs de télécommunications. En 2024, le montant global de l'argent déposé dans les comptes des abonnées de l'opérateur Orange Mali SA (qui représente à lui seul plus de 97 % du marché du mobile money) s'élève à plus de 6 631 milliards en 2024 contre 6 395 milliards en 2023, et 4 900 milliards de francs CFA en 2022. La moyenne mensuelle des montants déposés dans les comptes des clients de Orange Mali SA s'élève à 552.6 milliards pour l'année 2024.

TABLEAU 16: MOBILE MONEY CASH-IN 2024.

MOISs	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA
Janvier	15 767 734 812	571 198 114 114
Février	6 977 686 691	539 267 423 234
Mars	13 689 037 132	250 877 004 917
Avril	14 813 664 010	465 692 509 321
Mai	16 167 286 418	389 972 844 472
Juin	15 394 365 386	652 441 564 061
Juillet	18 430 405 958	620 393 806 417

Aout	19 549 279 594	600 599 433 934
Septembre	21 564 967 118	572 269 171 826
Octobre	11 786 105 708	591 716 505 570
Novembre	10 670 263 370	639 095 503 249
Décembre	21 377 612 262	738 114 495 753
Total	186 188 408 459	6 631 638 376 868
Grand TOTAL	6 817 826 785 327	
Moyenne mensuelle /opérateur	15 515 700 705	552 636 531 406
Moyenne mensuelle/globale	568 152 232 111	

2. Les Transactions CASH-OUT

Pour les transactions CASH-OUT qui correspondent à des retraits des comptes des clients du mobile money, en 2024, elles cumulent un montant total de plus 5 817 milliards de francs CFA, contre 5 511 milliards en 2023 et 4 109 milliards de francs CFA en 2022, pour l'opérateur Orange Mali SA. La moyenne mensuelle, retirée par les clients de Orange money au cours de l'année 2024 est de 484 773 734 979 francs CFA contre 459 332 163 583 francs CFA en 2023 et 341 134 995 390 francs CFA en 2022.

TABLEAU 17: MOBILE MONEY CASH-OUT 2024.

MOISs	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA
Janvier	3 415 537 616	502 231 850 817
Février	1 565 348 727	471 490 995 428
Mars	3 601 100 770	220 769 405 996
Avril	3 798 358 380	411 528 874 022
Mai	4 149 005 850	337 333 325 723
Juin	4 063 922 938	586 909 187 730
Juillet	4 298 265 088	543 961 228 843
Aout	3 575 309 734	524 839 342 471
Septembre	3 457 608 396	504 704 140 054
Octobre	1 428 549 936	513 558 715 607
Novembre	1 738 632 039	560 880 448 942
Décembre	3 307 314 918	639 077 304 117
Total	38 398 954 392	5 817 284 819 750
Grand TOTAL	5 855 683 774 142	
Moyenne mensuelle /opérateur	3 199 912 866	484 773 734 979
Moyenne mensuelle/globale	487 973 647 845	

3. Les Transactions Commissions

Les commissions payés/perçues pour les transactions mobiles money s'élève à plus de 1 033 milliards de francs CFA en 2024 pour les deux opérateurs. Orange Mali SA à lui seul comptabilise plus de 1 030 milliards sur ce montant. Les détails par mois sont résumés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 18: MOBILE MONEY TRANSACTIONS COMMISSIONS 2024.

MOISs	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA
Janvier	339 522 747	82 413 613 269
Février	164 789 163	81 986 823 145
Mars	308 790 445	39 182 263 864

MOISs	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA
Avril	307 993 442	74 811 918 382
Mai	298 723 220	63 638 050 677
Juin	302 936 104	105 516 948 527
Juillet	306 280 950	96 233 065 218
Aout	327 234 418	92 735 531 356
Septembre	335 928 268	84 941 876 876
Octobre	182 285 364	88 653 788 716
Novembre	200 147 017	98 403 513 875
Décembre	389 621 064	121 675 973 694
Total	3 464 252 202	1 030 193 367 599
Grand TOTAL	1 033 657 619 801	
Moyenne mensuelle /opérateur	288 687 684	85 849 447 300
Moyenne mensuelle/globale	86 138 134 983	

4. Les Transactions AIRTIME

Les transactions AIRTIME correspondent aux recharges par les abonnés de leurs comptes téléphoniques à partir de leur compte mobile money. En 2024, Orange Mali SA accumule près de 300 milliards de francs CFA. Le tableau suivant résume un détail un mensuel des transactions AIRTIME.

TABLEAU 19: MOBILE MONEY TRANSACTIONS AIRTIME 2024.

MOISs	SOTELMA SA	ORANGE MALI SA
Janvier	4 002 372 238	24 959 957 499
Février	1 565 980 752	24 574 024 560
Mars	2 895 786 060	10 102 571 585
Avril	3 517 374 724	20 733 783 290
Mai	3 388 845 980	17 429 655 218
Juin	3 265 491 102	29 566 862 062
Juillet	3 730 871 846	29 010 708 363
Aout	3 945 719 714	27 648 025 389
Septembre	3 766 635 290	26 969 256 591
Octobre	2 082 918 417	27 899 075 019
Novembre	2 044 760 714	28 165 862 132
Décembre	4 376 386 526	31 211 096 718
Total	38 583 143 363	298 270 878 426
Grand TOTAL	336 854 021 789	
Moyenne mensuelle /opérateur	3 215 261 947	24 855 906 536
Moyenne mensuelle/globale	28 071 168 482	

IV.3 La qualité des services

IV.3.1 La performance des réseaux de télécommunications

Basée sur les données (OMC-R) récupérées à partir des installations réseaux des opérateurs, la plateforme de contrôle continu est un système de surveillance des performances des réseaux des opérateurs de télécommunications qui donne les indicateurs clés de mesures de performance par équipementier et par technologie.

Ces résultats des indicateurs de performance des réseaux mobiles de la période allant du 01er janvier au 31 décembre 2024 sont donnés par opérateur et par réseau (technologie).

Le résultat par technologie est le résultat global des équipements constituant respectivement les réseaux de l’opérateur. Rappelons que les réseaux de SOTELMA-SA et d’Orange Mali Sa sont constitués d’équipements Huawei et Nokia et ceux d’ATEL Mali SA uniquement d’équipement Huawei.

IV.3.2 MOOV AFRICA MALITEL

1. Réseau Global 2G

TABLEAU 20: INDICATEUR DE PERFORMANCE DU RESEAU 2G MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

Indicateurs de performances KPI (2024)		Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
CSSR	(%)	96,72	94,47	96,36	95,59	95,88	96,01	96,97	98,12	97,87	97,71	97,45	98,01
CDR (%)	(≤ 3)	0,78	0,90	0,97	1,03	1,05	1,03	1,56	0,99	0,98	0,99	0,96	0,86
HOSR(%)	≥97	96,86	96,42	96,48	96,08	96,16	96,28	95,00	96,30	96,15	96,22	95,82	86,50

Comme le montre le tableau ci-dessus, durant l’année 2024, sur le réseau 2G de Moov-Africa Malitel :

- L’indicateur taux de succès d’initiation d’appel CSSR est non conforme pour les sept premiers mois de l’année et conforme d’août à décembre ;
- L’indicateur taux de coupure d’appel CDR est maintenu conforme ;
- L’indicateur taux de succès changement intercellulaire HOSR est resté non conforme durant toute la période.

Les graphes ci-après montrent respectivement l’évolution des indicateurs CSSR, CDR et HOSR durant ladite période.



FIGURE 3: CSSR, MENSUEL RESEAU 2G MOOV AFRICA EN 2024.

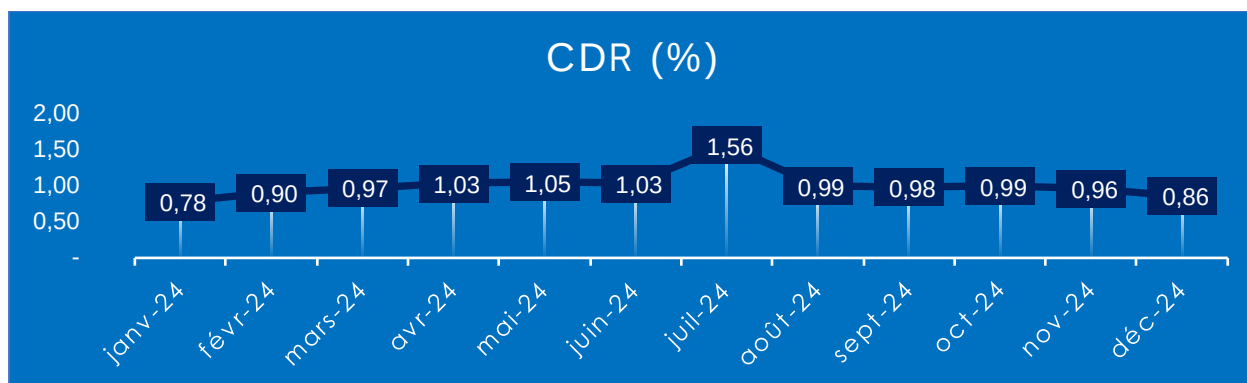


FIGURE 4: CDR MENSUEL (%), RESEAU 2G MOOV AFRICA EN 2024.

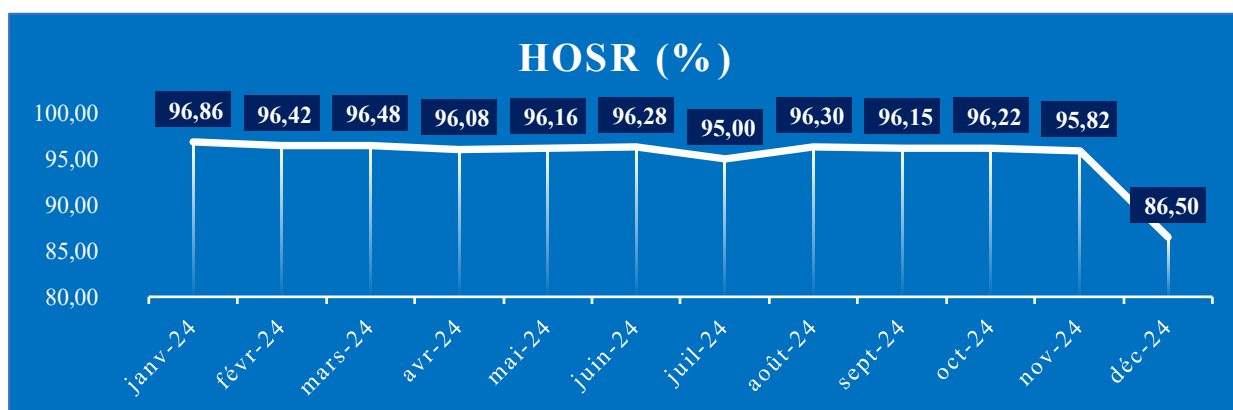


FIGURE 5: HOSR MENSUEL (%), RESEAU 2 G MOOV AFRICA EN 2024.

Comme le montre le graphe ci-avant, le taux de réussite de changement intercellulaire est vraiment critique en décembre 2024.

2. Réseau Global 3G

TABEAU 21:INDICATEUR DE PERFORMANCE DU RESEAU 3G MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

Indicateurs de performances KPI 3G (2024)	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
CSV CSSR (%)	96,04	89,4	90,59	90,42	89,52	94,29	96,91	98,12	98,26	98,31	98,8	99
PS CSSR (%)	96,84	91,81	92,46	91,7	91,2	94,21	96,2	97,45	97,75	97,31	98,02	98,23
CSV CDR(%)	0,22	0,29	0,29	0,3	0,35	0,27	0,24	0,2	2,13	0,2	0,2	0,42
PS CDR (%)	1,18	1,6	1,6	1,8	2,03	1,8	1,68	1,53	1,58	1,56	1,42	1,19
SOFT HOSR (%)	99,55	99,38	99,4	99,25	99,2	99,25	99,35	99,45	99,29	99,27	99,43	99,49
CS HOSR (%)	96,68	96,45	96,61	96,2	96,31	96,57	96,51	96,63	96,58	96,66	96,13	84,65
PS HOSR (%)	96,03	95,38	95,6	95,42	94,85	95,73	95,85	95,96	95,57	95,33	95,19	95,26

Durant la période allant du 01er janvier au 31 décembre 2024, le réseau 3G de Moov Africa a enregistré les indicateurs suivants :

- Les taux d'initialisation d'appel en CS et PS, tout comme la 2G, sont non conformes pour les sept premiers mois de l'année et sont conformes pour la période d'août à décembre ;
- Les taux de coupure d'appel CDR (CS et PS) sont maintenus conformes durant ladite période ;
- Le taux de succès de changement intercellulaire en soft est maintenu conforme pour toute la période ;
- Le taux de succès de changement intercellulaire en CS est maintenu conforme excepté pour les mois d'octobre, novembre et décembre ;
- Les taux de succès de changement intercellulaire en CS et PS n'ont pas été respectés durant toute la période.

Les graphes ci-après montrent respectivement l'évolution des indicateurs cités ci-haut durant ladite période.

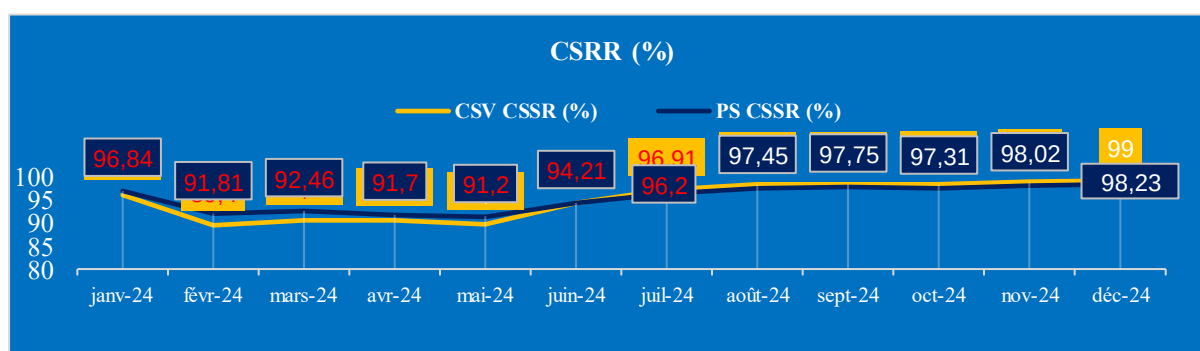


FIGURE 6: CSRR MENSUEL (%), RESEAU 3G MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

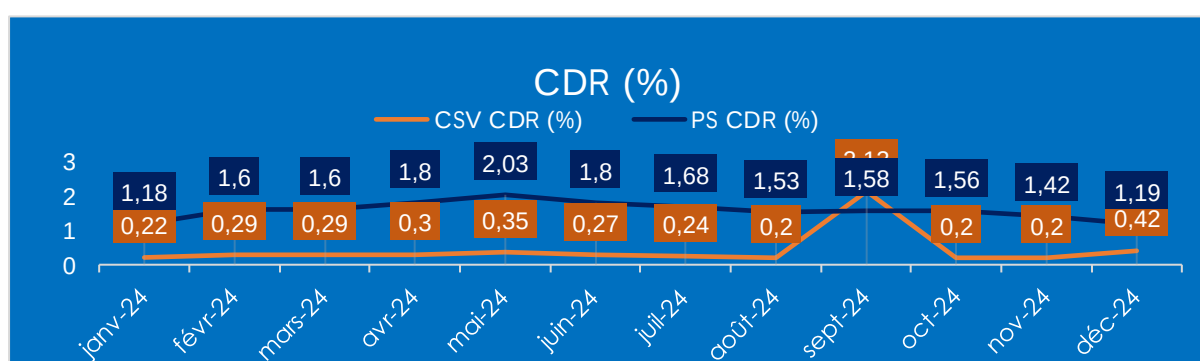


FIGURE 7: CDR MENSUEL (%), RESEAU 3G MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

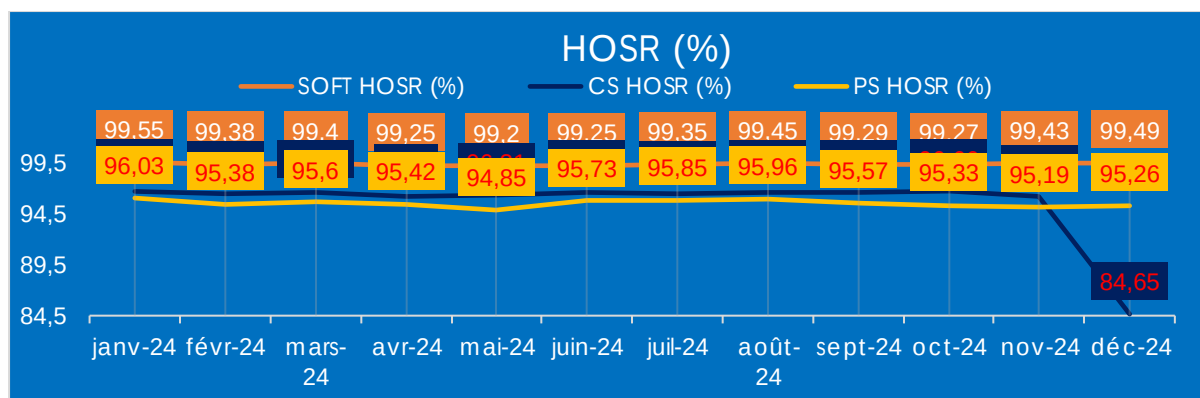


FIGURE 8: HOSR MENSUEL (%), RESEAU 3G MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

Comme le montre le graphique ci-avant, le taux de réussite de changement intercellulaire en CS est critique en décembre 2024.

3. Réseau Global 4G

TABEAU 22 : INDICATEUR DE PERFORMANCE DU RESEAU 3G MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

Indicateurs de performances KPI 4G (2024)	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
SRRRCSSR (%) ≥ 98	98,69	98,4	98,63	98,48	98,22	98,51	98,5	98,71	98,68	98,67	98,79	98,52
ERABSSR (%) ≥ 98	99,33	99,03	99,24	99,22	98,95	99,26	99,36	99,32	99,41	99,3	99,32	99,46
RRCDDR (%) ≤ 2	2,96	6,26	6,43	6,26	7,03	5,81	5,36	6,16	5,87	6,14	5,47	5,08
ERABDDR (%) ≤ 2	0,62	1,75	1,86	1,87	2	1,89	1,88	2,08	2,04	2,28	1,74	1,4
INTRA FREQUENCY OUTSIDE (%) ≥ 97	99,65	99,62	99,57	99,58	99,59	99,67	99,71	99,74	99,72	99,71	99,69	99,65
DL THROUGHPUT (Mbit/s) ≥ 5	15,11	15,41	15,29	15,18	15,33	15,25	14,82	14,55	14,55	14,65	14,54	14,94
UL THROUGHPUT (Mbit/s) $\geq 0,512$	1,24	1,25	1,16	1,24	1,27	1,29	1,25	1,21	1,23	1,28	1,31	1,36

Comme le montre le tableau ci-avant, courant toute la période du 01er janvier au 31 décembre 2024, l'ensemble des principaux indicateurs de performance du réseau 4G de Malitel respectent les différents seuils fixés excepté l'indicateur RRCDDR pour la période allant de février à décembre.

Les graphes ci-après montrent respectivement l'évolution des indicateurs suscités durant ladite période.

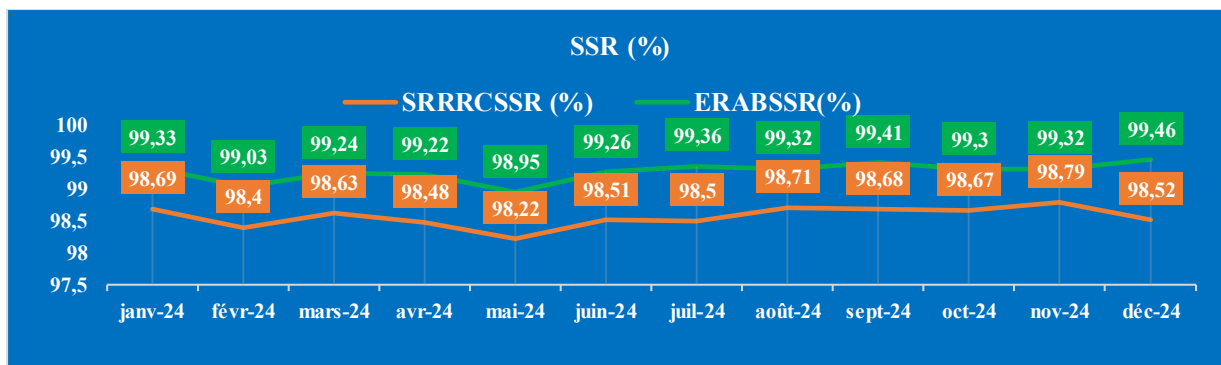


FIGURE 9: SSR MENSUEL (%), RESEAU 4G DE MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

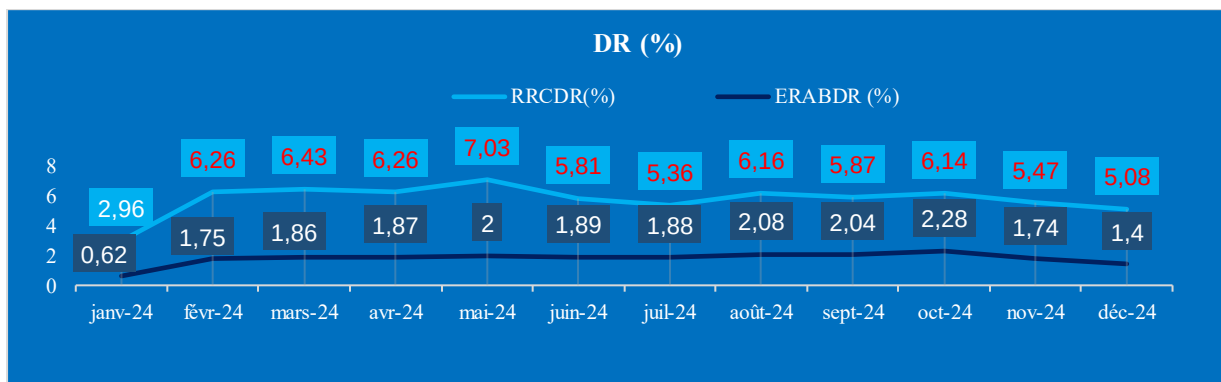


FIGURE 10: DR MENSUEL (%), RESEAU 4G DE MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

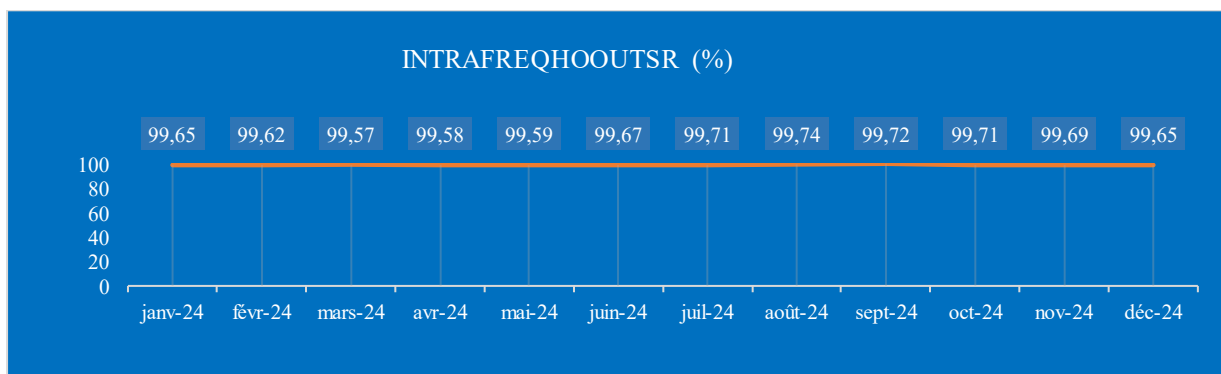


FIGURE 11: INTRAFREQHOOOUTSR MENSUEL (%), RESEAU 4G DE MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

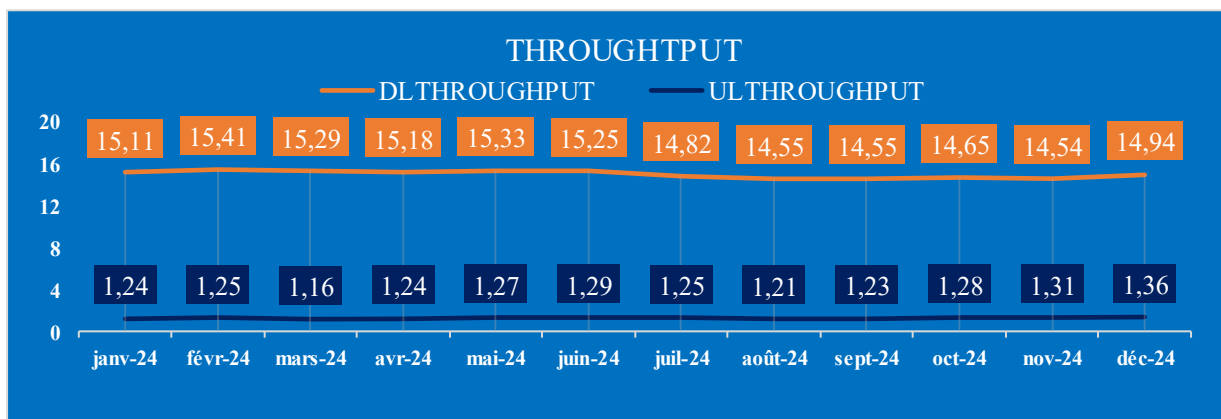


FIGURE 12: DEBIT MENSUEL (MBIT/S), RESEAU 4G DE MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

IV.3.1 Orange Mali SA

TABLEAU 23 : INDICATEUR DE PERFORMANCE DU RESEAU 2G , ORANGE MALI SA EN 2024.

Indicateurs de performances KPI (2024)	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
CSSR (%) ≥ 98	98,65	98,46	98,15	97,51	98,27	98,28	98,66	98,65	99,12	98,8	98,92	98,66
CDR (%) ≤ 2	0,38	0,39	0,42	0,47	0,48	0,47	0,48	0,51	0,47	0,48	0,42	0,4
HOSR (%) ≥ 97	96,23	95,84	95,5	95,21	95,33	95,69	95,76	95,89	95,91	95,72	95,65	95,98

Comme le montre le tableau ci-dessus, durant l'année 2024, sur le réseau 2G de Orange Mali :

- L'indicateur taux de succès d'initiation d'appel CSSR est maintenu conforme durant toute la période ;
- L'indicateur taux de coupure d'appel CDR est maintenu conforme durant toute la période ;
- L'indicateur taux de succès changement intercellulaire HOSR est resté non conforme au seuil fixé dans son cahier des charges durant toute la période.

Les graphes ci-après montrent respectivement l'évolution des indicateurs suscités durant ladite période.

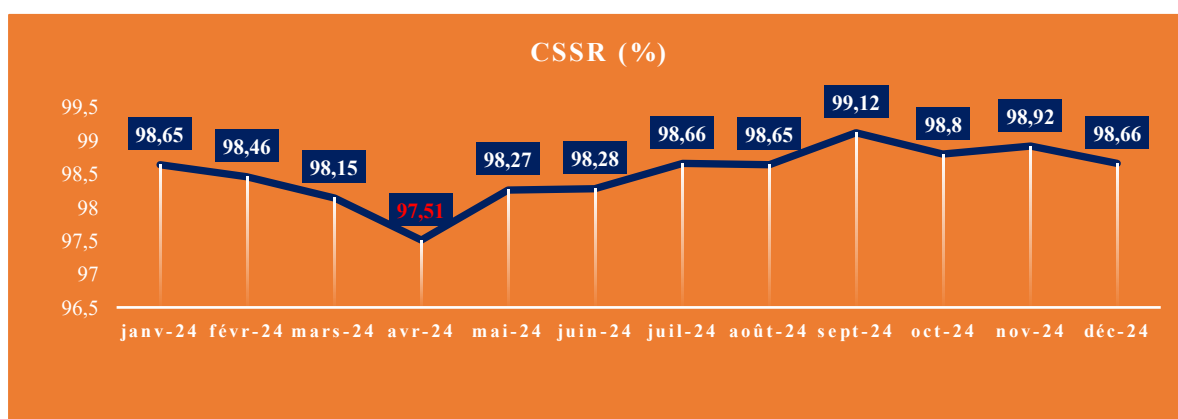


FIGURE 13: CSSR MENSUEL (EN %), RESEAU 2G ORANGE MALI SA EN 2024.

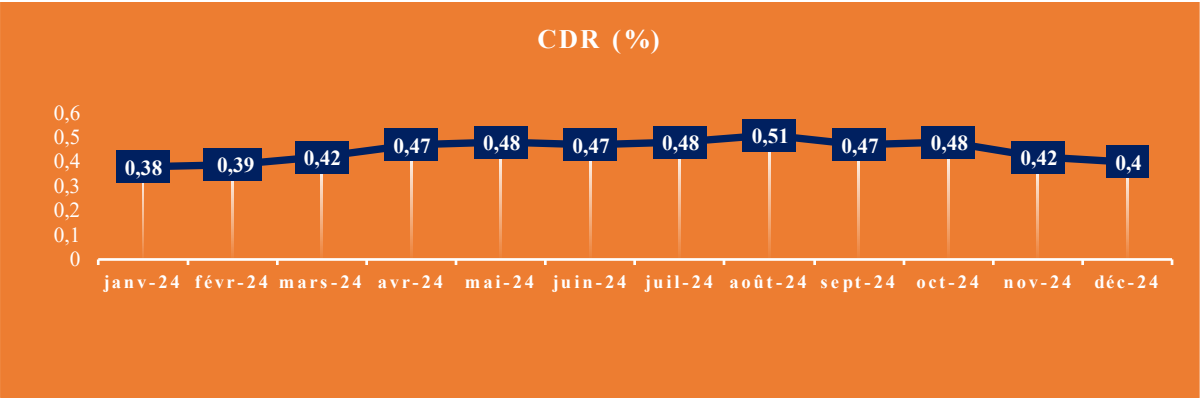


FIGURE 14: CDR MENSUEL (EN %), RESEAU 2G ORANGE MALI SA EN 2024.

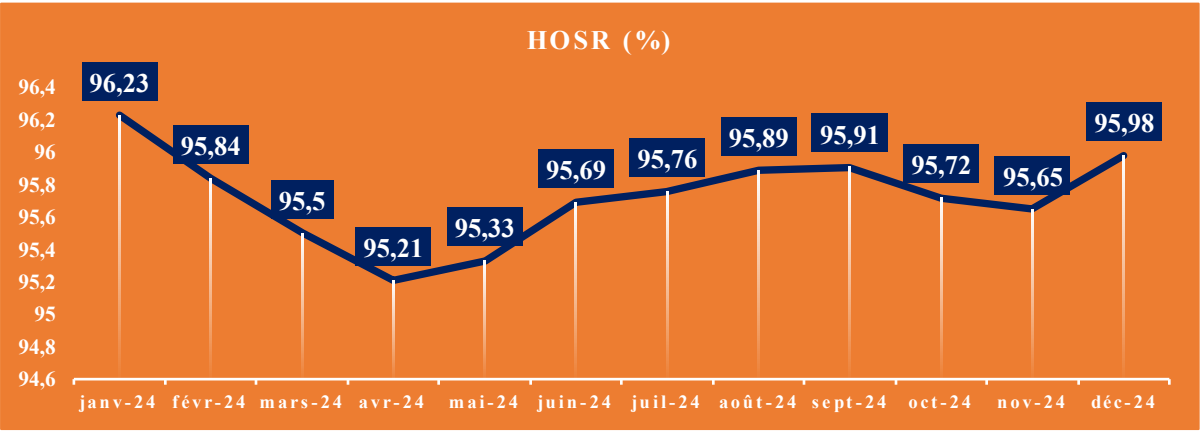


FIGURE 15: HOSR MENSUEL (EN %), RESEAU 2G ORANGE MALI SA EN 2024.

1. Réseau Global 3G

TABLEAU 24: INDICATEUR DE PERFORMANCE DU RESEAU 3G ORANGE MALI EN 2024.

Indicateurs de performances KPI 3G (2024)	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
CSV CSSR (%) ≥98	99,81	99,84	99,79	99,71	99,71	99,76	99,79	99,8	99,84	99,79	99,76	99,8
PS CSSR (%) ≥98	99,71	99,69	99,67	99,62	99,57	99,61	99,62	99,61	99,63	99,59	99,58	99,62
CSV CDR (%) ≤2	0,07	0,07	0,08	0,08	0,08	0,07	0,07	0,08	0,07	0,11	0,07	0,07
PS CDR (%) ≤2	0,29	0,32	0,36	0,44	0,48	0,45	0,45	0,49	0,5	0,51	0,47	0,48
SOFT HOSR (%) ≥97	99,87	99,85	99,84	99,8	99,88	99,88	99,88	99,88	99,9	99,87	99,88	99,87
CS HOSR (%) ≥97	95,24	94,73	94,57	93,97	93,92	94,08	94,25	94,59	94,61	94,55	94,59	94,7

PS HOSR (%)	77,55	66,29	57,31	50	51,85	60,52	44,55	43,68	42,85	46,21	34,73	46,88
≥97												

Durant la période allant du 01er janvier au 31 décembre 2024, le réseau 3G de Orange Mali a enregistré les indicateurs suivants :

- Les taux d’initialisation d’appel (CS et PS) qui sont conformes au seuil fixé pour toute la période ;
- Les taux de coupure d’appel CDR (CS et PS) qui sont maintenus conformes durant ladite période ;
- Le taux de succès de changement intercellulaire en soft est conforme pour toute la période.
- Les taux de changement intercellulaire (CS et PS) sont restés non conformes au seuil fixé durant toute la période.

Les graphes ci-après montrent l’évolution des indicateurs cités ci-haut durant ladite période.

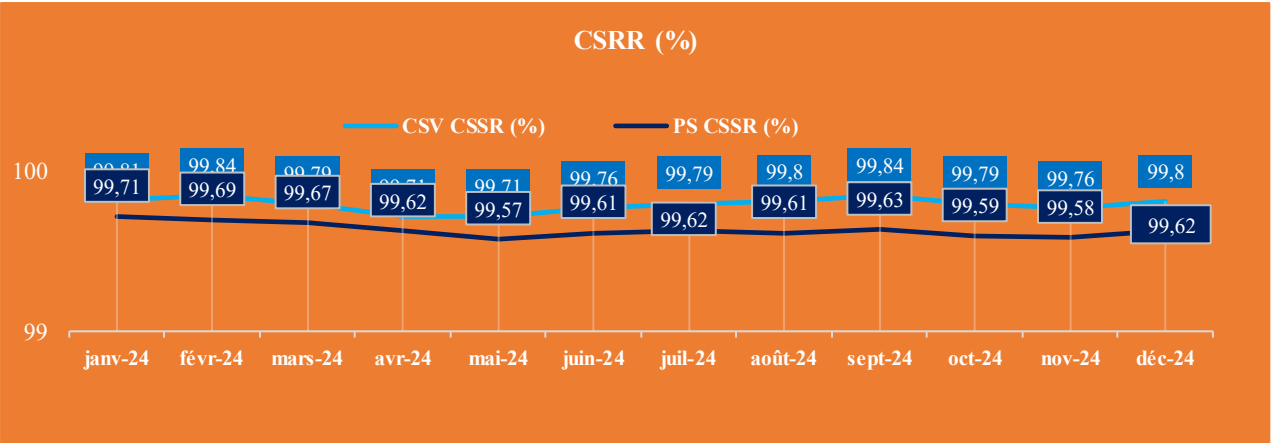


FIGURE 16: CSSR MENSUEL (EN %), RESEAU 3G ORANGE MALI SA EN 2024.

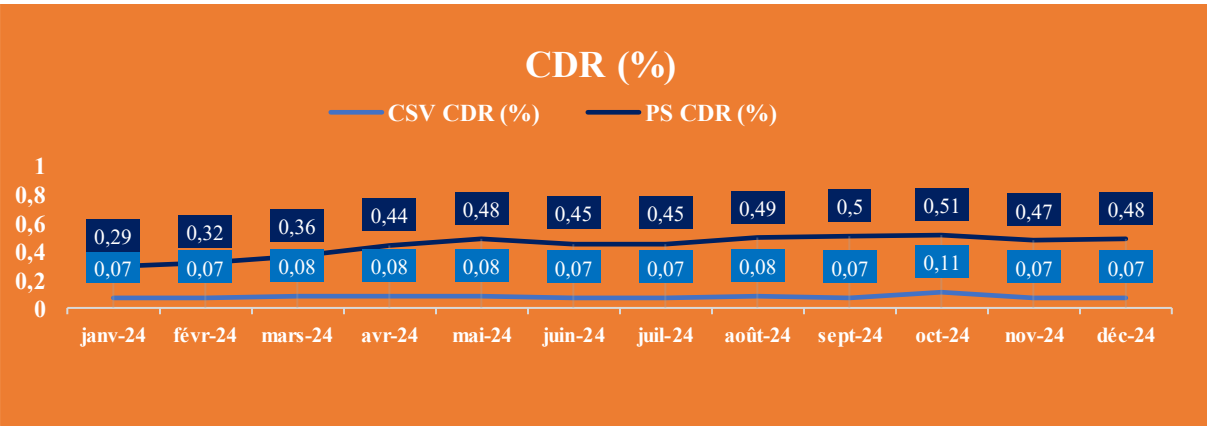


FIGURE 17: CDR MENSUEL (EN %), RESEAU 3G ORANGE MALI SA EN 2024.

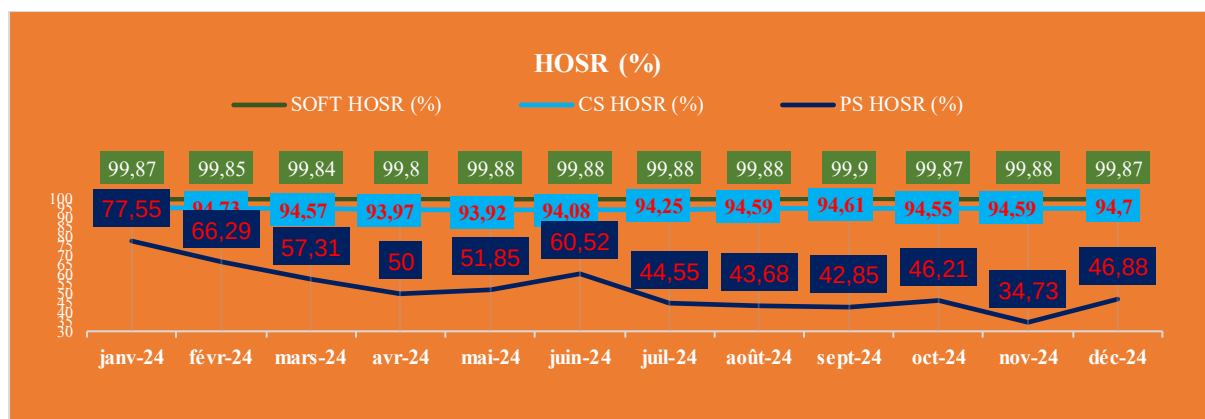


FIGURE 18: HOSR MENSUEL (EN %), RESEAU 3G ORANGE MALI SA EN 2024.

2. Réseau Global 4G

Comme le montre le tableau ci-dessous, durant l'année 2024, l'ensemble des indicateurs clés de performance du réseau 4G de Orange Mali sont maintenus conformes aux différents seuils fixés excepté le débit montant ULTHROUGHPUT pour le mois de février.

TABLEAU 25: INDICATEUR DE PERFORMANCE DU RESEAU 2G ORANGE MALI EN 2024.

Indicateurs de performances KPI GL 4G	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
SRRRCSSR (%) ≥ 98	99,91	99,87	99,9	99,87	99,87	99,78	99,77	99,77	99,81	99,88	99,86	99,86
ERABSSR (%) ≥ 98	99,86	99,84	99,86	99,84	99,85	99,85	99,85	99,84	99,83	99,85	99,86	99,85
RRCDDR (%) ≤ 2	0,83	1,01	1,3	1,54	1,65	1,52	1,42	1,34	1,28	1,17	1,04	1,06
ERABDDR (%) ≤ 2	0,06	0,07	0,06	0,07	0,06	0,07	0,07	0,07	0,05	0,05	0,04	0,04
INTRA FREQ HO OUTSR (%) ≥ 97	99,84	99,82	99,79	99,69	99,63	99,62	99,68	99,74	99,76	99,76	99,75	99,77
DLTHROUGHPUT (Mbit/s) ≥ 5	20,74	21,67	21,16	20,74	20,6	21,38	21,29	21,34	21,36	20,62	20,77	21,12
ULTHROUGHPUT (Mbit/s) $\geq 0,512$	2,26	0,31	2,17	2,12	2,07	2,17	2,17	2,13	2,12	2,1	2,24	2,43

Les graphes ci-après illustrent l'évolution des indicateurs cités ci-haut durant ladite période.

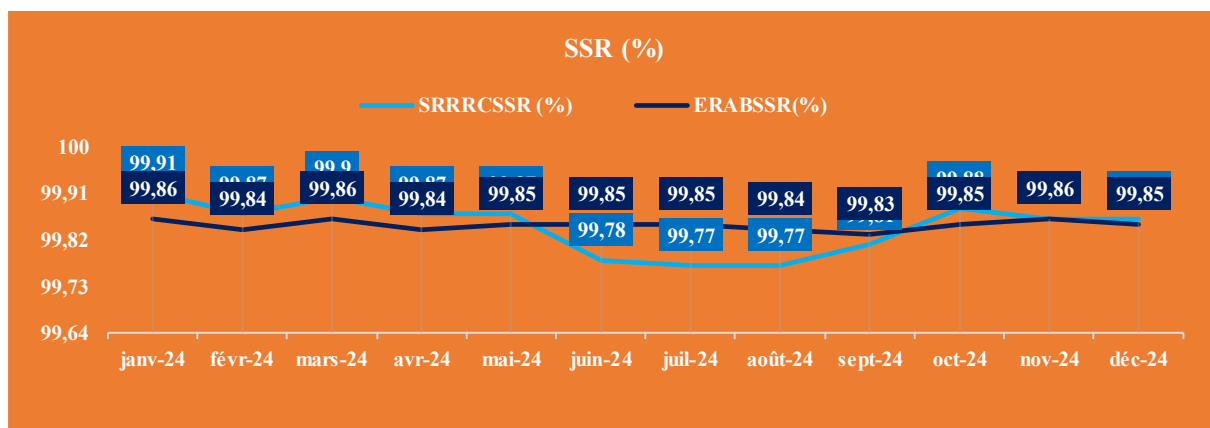


FIGURE 19: SSR MENSUEL (%), RESEAU 4G ORANGE MALI SA EN 2024.

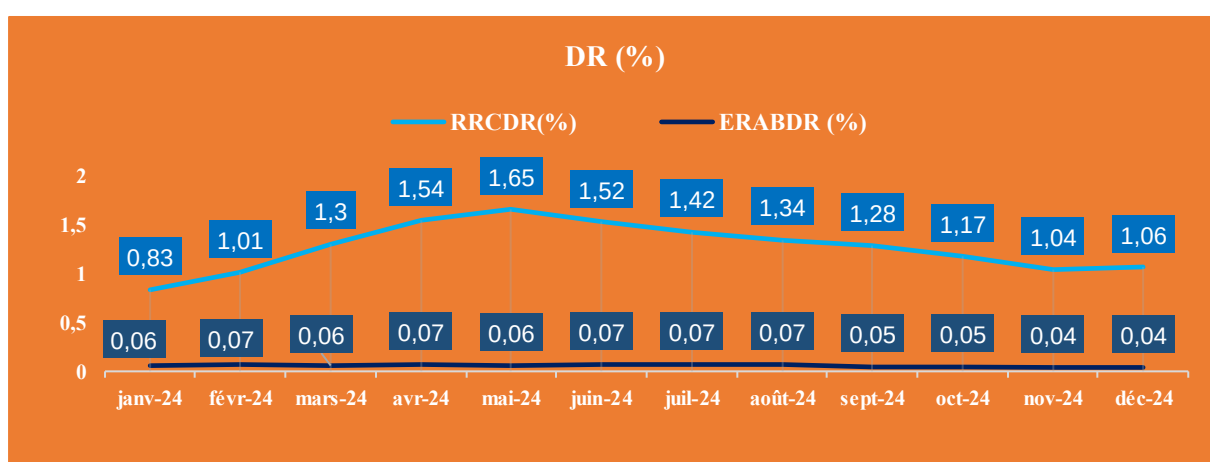


FIGURE 20: DR MENSUEL (%), RESEAU 4G ORANGE MALI SA EN 2024.

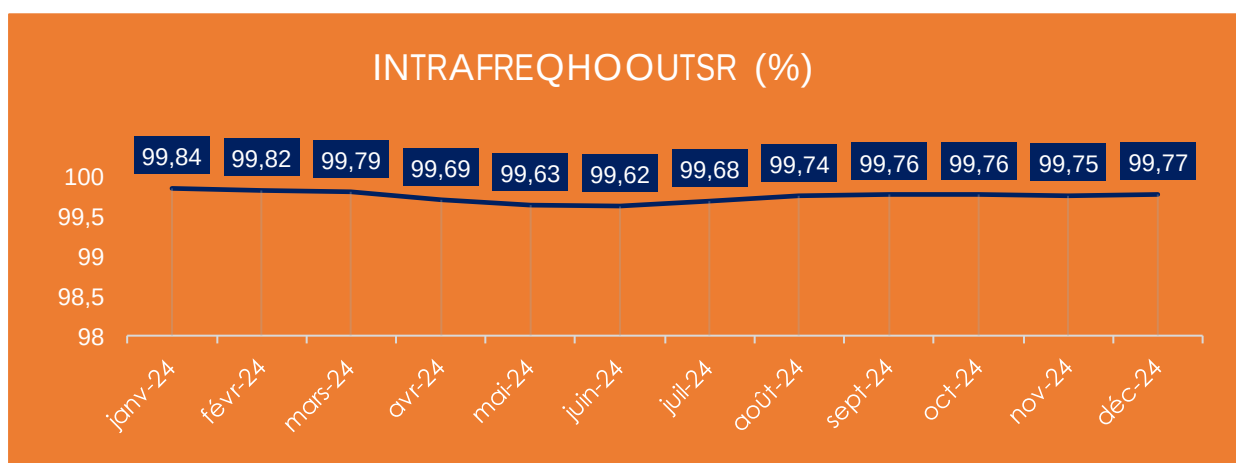


FIGURE 21: INTRAFREQHOUTSR MENSUEL (%), RESEAU 4G ORANGE MALI SA EN 2024.

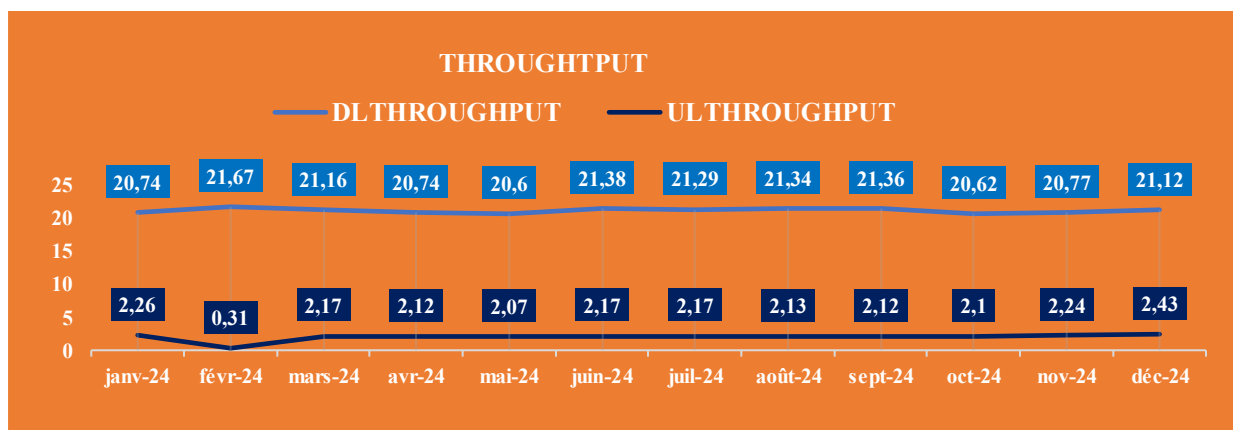


FIGURE 22: DEBIT MENSUEL (MBIT/S), RESEAU 4G ORANGE MALI SA EN 2024.

IV.3.2 TELECEL

1. Réseau Global 2G

Comme le montre le tableau ci-dessous, durant l'année 2024, sur le réseau 2G de ATEL :

- L'indicateur taux de succès d'initiation d'appels CSSR est maintenu conforme durant toute la période ;
- L'indicateur taux de coupure d'appel CDR est maintenu conforme durant toute la période ;
- L'indicateur taux de succès changement intercellulaire HOSR est resté non conforme durant toute la période excepté les mois de mars et avril.

TABLEAU 26: INDICATEUR DE PERFORMANCE DU RESEAU 2G TELECEL EN 2024.

Indicateurs de performances KPI (2024)	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
CSSR (%) ≥97	99,63	99,73	99,7	99,74	99,71	99,14	99,13	99,38	99,59	99,75	99,74	99,69
CDR (%) ≤3	0,45	0,41	0,4	0,43	0,45	0,48	0,5	0,51	0,48	0,43	0,43	0,42
HOSR (%) ≥97	96,61	96,89	97,02	97,03	96,91	96,63	96,54	96,54	96,7	96,91	96,82	96,81

Les graphes ci-après illustrent l'évolution durant ladite période des indicateurs cités ci-haut.

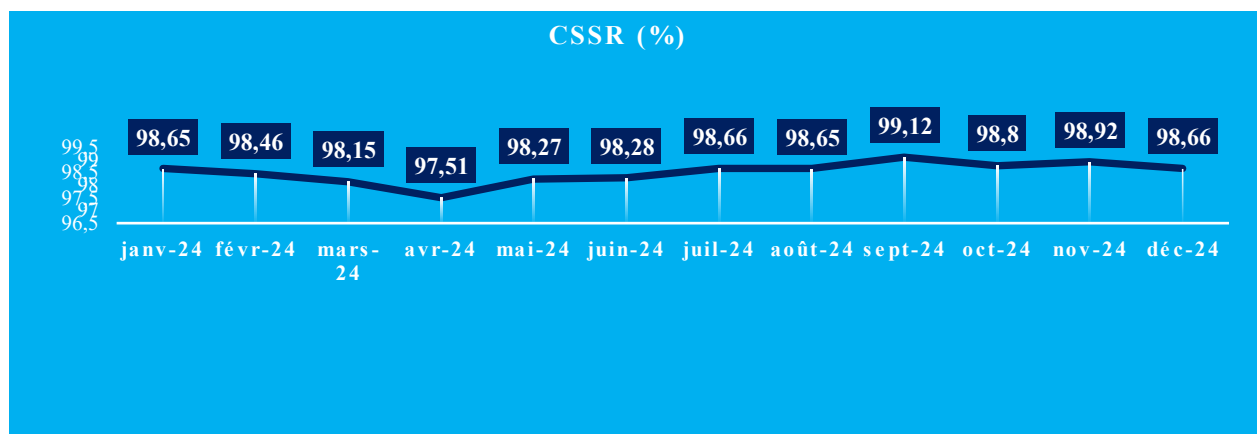


FIGURE 23: CSSR MENSUEL (%), RESEAU 2G TELECEL EN 2024.

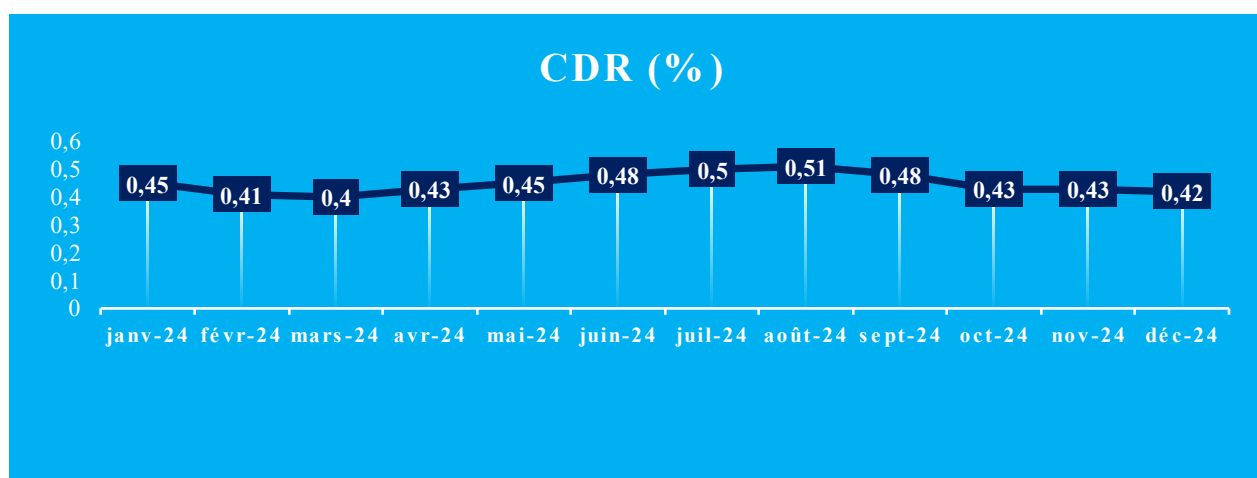


FIGURE 24: CDR MENSUEL (%), RESEAU 2G TELECEL EN 2024.

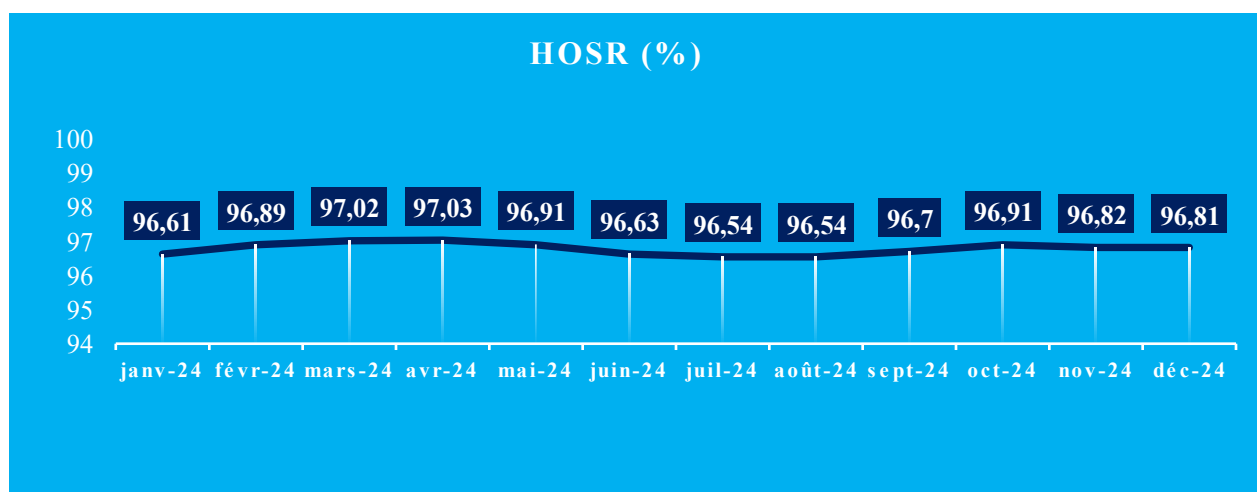


FIGURE 25: HOSR MENSUEL (%), RESEAU 2G TELECEL EN 2024.

2. Réseau Global 3G

Durant la période allant du 01er janvier au 31 décembre 2024, tous les indicateurs clés de performance du réseau 3G de Telecel sont maintenus conformes aux différents seuils fixés excepté l'indicateur taux de réussite de changement intercellulaire en PS qui n'a pas atteint le seuil fixé de 97% courant l'année 2024.

TABLEAU 27: INDICATEUR DE PERFORMANCE DU RESEAU 3G TELECEL EN 2024.

Indicateurs de performances KPI 3G (2024)	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
CSV CSSR (%) (≥ 97)	99,5	99,02	97,86	97,55	99,44	99,54	99,28	99,2	99,05	99,33	99,23	99,04
PS CSSR (%) (≥ 97)	99,31	98,75	98,19	97,89	99,39	99,41	99,35	99,31	99,05	99,18	99,03	98,92
CSV CDR (%)	0,24	0,22	0,21	0,22	0,24	0,25	0,27	0,28	0,28	0,25	0,25	0,24
PS CDR (%)	0,34	0,32	0,31	0,32	0,35	0,34	0,37	0,37	0,41	0,37	0,39	0,38
SOFT HOSR (%) (≥ 97)	99,92	99,93	99,93	99,93	99,93	99,93	99,93	99,93	99,92	99,92	99,92	99,92
CS HOSR (%) (≥ 97)	97,96	97,98	97,97	97,94	98,06	98,01	97,94	98,0	98,06	98,09	98,15	98,11
PS HOSR (%) (≥ 97)	85,97	85,9	85,65	85,28	84,76	83,62	83,57	83,51	84,01	84,82	83,63	83,51

Les graphes ci-après montrent l'évolution des indicateurs cités ci-haut durant ladite période.

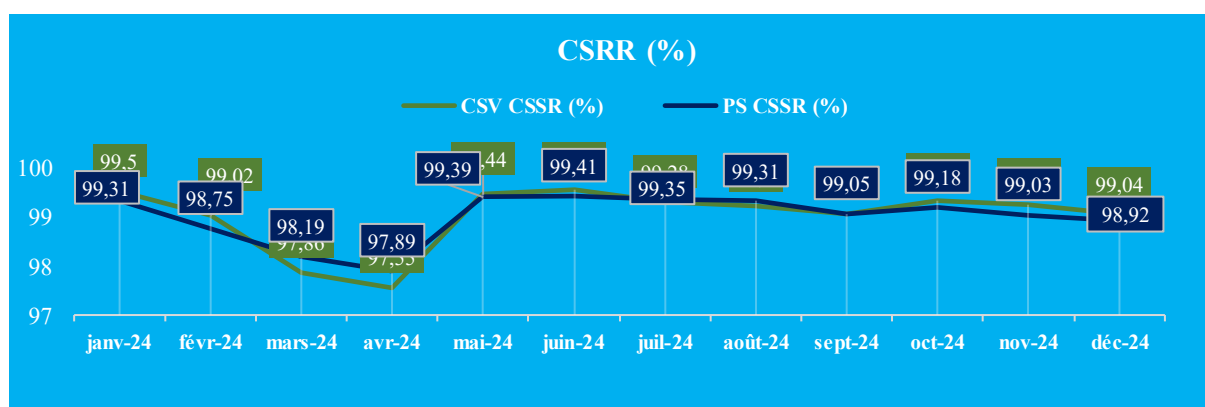


FIGURE 26: CSSR MENSUEL (%), RESEAU 3G TELECEL EN 2024.

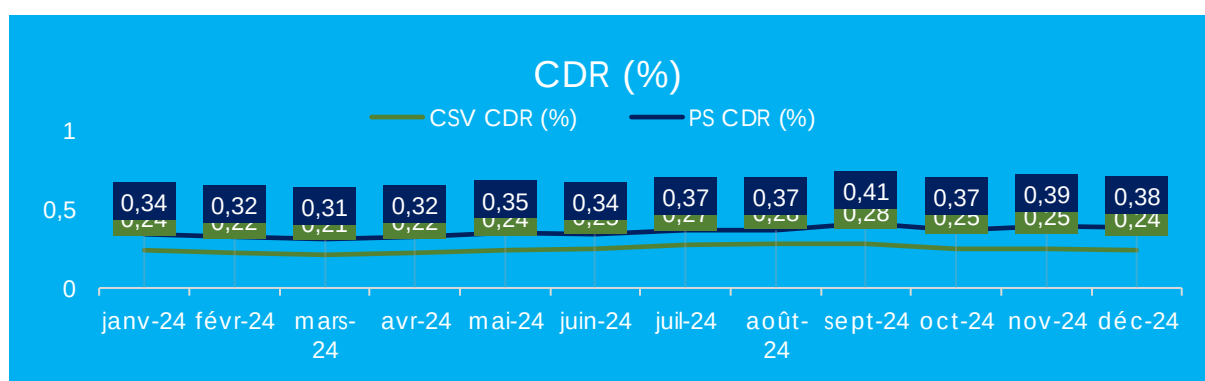


FIGURE 27: CDR MENSUEL (%), RESEAU 3G TELECEL EN 2024.

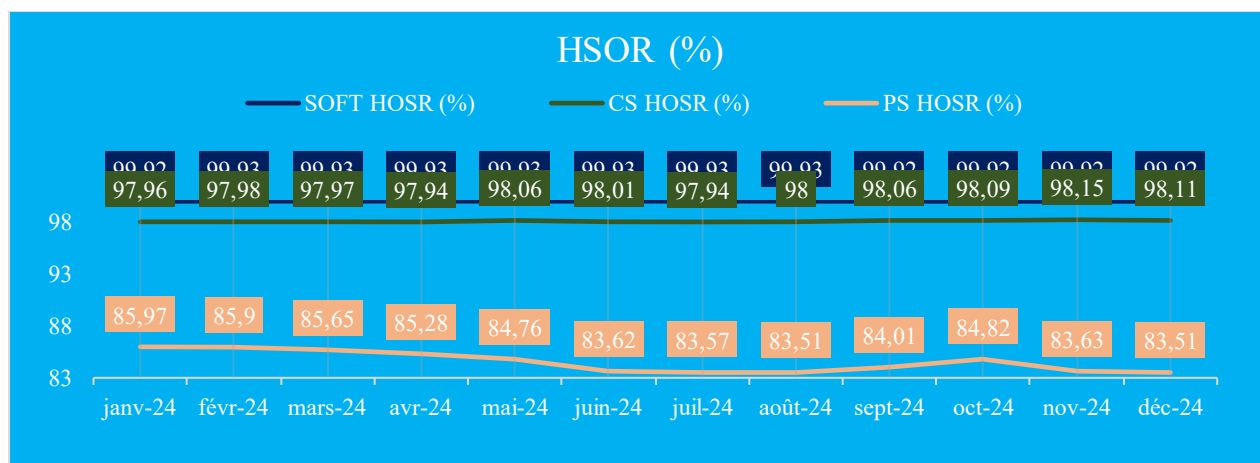


FIGURE 28: HOSR MENSUEL (%), RESEAU 3G TELECEL EN 2024.

Les Cellules Inactives

Pour le mois de décembre 2024, le système a relevé des cellules sur lesquelles il n'y a pas eu de trafic. Comme le montre le tableau ci-après, il s'agit de :

- 73 cellules 2G pour Moov Africa Malitel ;
- 465 cellules 3G pour Moov Africa Malitel ;
- 138 cellules 4G pour Moov Africa Malitel ;
- 174 cellules 2G pour Orange Mali Sa ;
- 851 cellules 3G pour Orange Mali Sa ;
- 72 cellules 4G pour Orange Mali Sa.

TABLEAU 28: SITES OFF PAR OPERATEUR EN 2024.

Opérateurs	2G		3G		4G	
	Total	Off	Total	Off	Total	Off
Moov	6823	73	13004	465	7303	138
Orange	11929	174	28666	851	16987	72
Telecel	921	0	2535	0	----	----

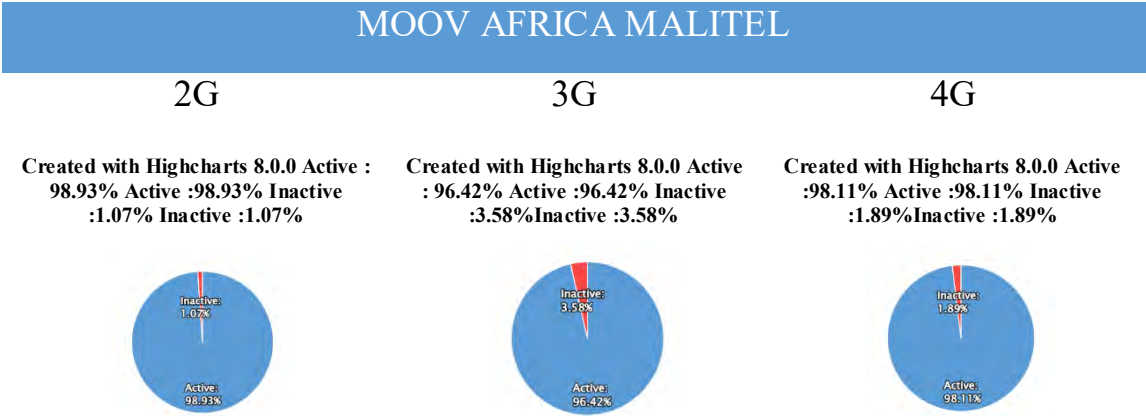


FIGURE 29: POURCENTAGE DE SITES OFF PAR TECHNOLOGIE, MOOV AFRICA MALITEL EN 2024.

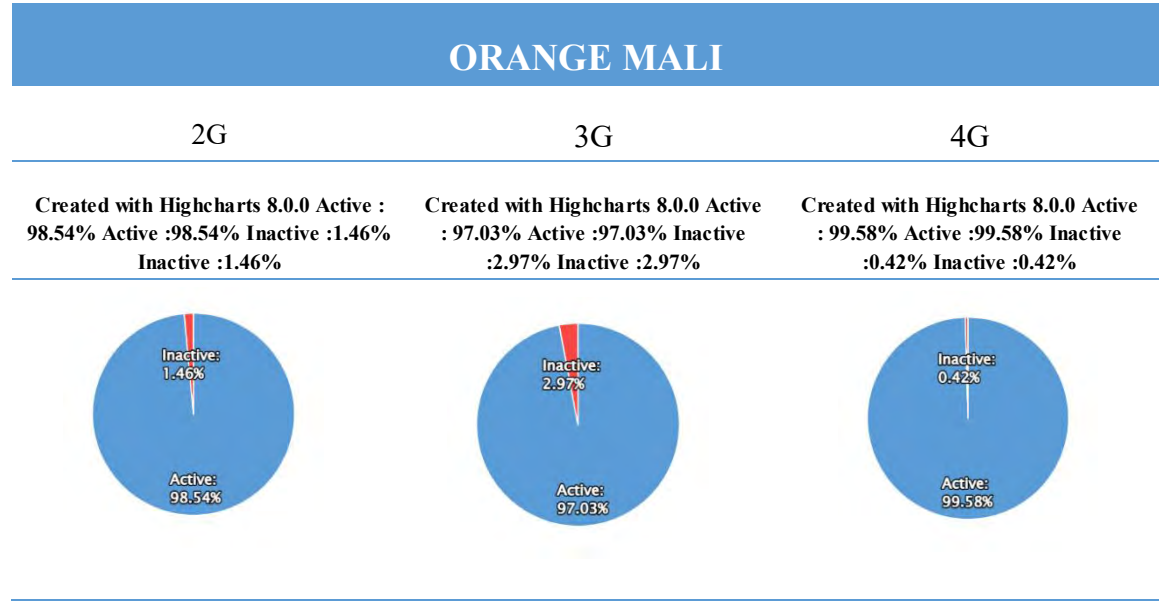


FIGURE 30: POURCENTAGE DE SITES OFF PAR TECHNOLOGIE, ORANGE MALI SA EN 2024.

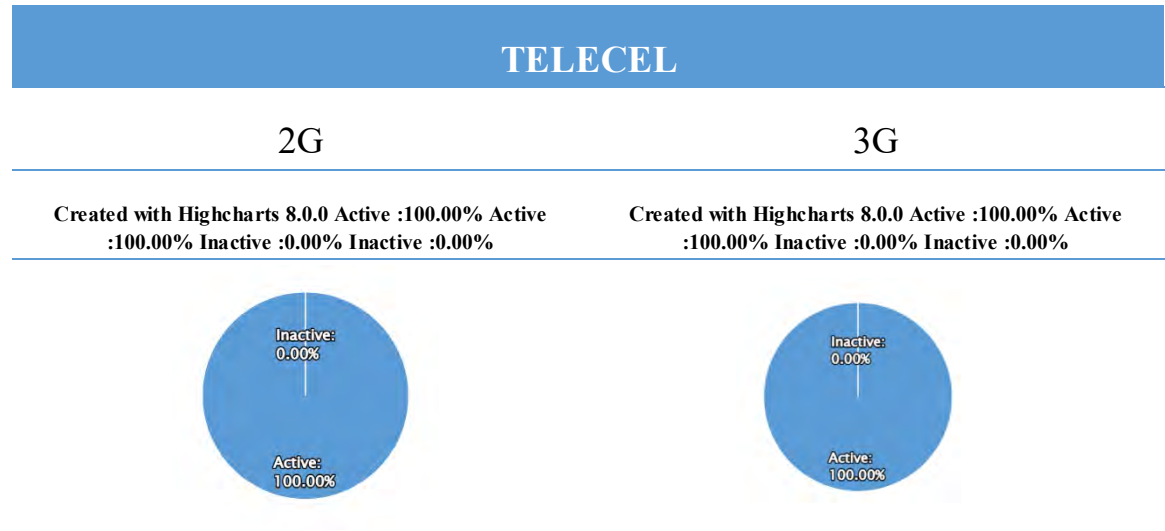


FIGURE 31: POURCENTAGE DE SITES OFF PAR TECHNOLOGIE, TELECEL EN 2024.

V. Régulation et promotion du secteur postal

Depuis 2020, le secteur postal malien a été marqué par de profondes transformations, notamment la concurrence accrue, l'essor du numérique, la diversification des services. Malgré ces évolutions, certaines lacunes ont été constatées, avec des acteurs exerçant sans maîtrise complète du métier ni connaissance des obligations réglementaires, et un personnel nécessitant un renforcement de compétences.

En réponse à ces constats, le régulateur a organisé un programme de renforcement des capacités à destination des opérateurs, transporteurs, consommateurs et agents de l'AMRTP. Ce programme avait pour objectif principal d'améliorer les compétences techniques, d'assurer la conformité réglementaire et de renforcer la qualité des services offerts.

La mise en œuvre a combiné des formations théoriques et pratiques, appuyées par des experts nationaux et internationaux. Chaque session a réuni 30 participants représentatifs de l'ensemble des segments du secteur postal. L'ensemble des activités a permis de renforcer significativement les connaissances des participants sur le métier postal, le cadre réglementaire en vigueur et les outils de gestion.

Trois sessions de formation ont été organisées en 2024 dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du secteur postal à savoir :

- **Session 1 : « Les généralités sur le secteur ; Le métier postal » du 15 au 26 avril 2024**

Cette première session avait pour objectif d'initier les participants aux notions de base des produits et services postaux, d'expliquer le fonctionnement de l'exploitation postale et de dresser un panorama complet de l'environnement postal au Mali.

- **Session 2 : « La réglementation et la régulation postale » du 01er au 12 juillet 2024**

La deuxième session visait à familiariser les participants avec les textes réglementaires nationaux, régionaux et sous régionaux, à clarifier le rôle et les responsabilités du régulateur et à sensibiliser les opérateurs et les consommateurs aux obligations juridiques et réglementaires.

- **Session 3 : « La comptabilité analytique » du 9 au 20 septembre 2024**

La troisième session était consacrée à la comptabilité analytique, avec pour objectifs de présenter ses notions fondamentales, de préparer les participants à son implémentation comme outil de gestion et de contrôle et de souligner son importance dans la production fiable des données postales.

La mise en œuvre de ce programme a constitué une réponse structurée aux défis actuels du secteur postal, contribuant au renforcement des compétences des acteurs, à l'amélioration de la régulation et à la garantie d'une meilleure qualité de services pour les usagers.

VI. Activités liées aux Usagers/Consommateurs

VI.1 Plaintes des consommateurs

L'une des missions de l'Autorité malienne de Régulation des télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP), est «de veiller au respect des règles de la concurrence et de pratiques liées à l'information et à la protection du consommateur, de réprimer les pratiques déloyales et anticoncurrentielles dans le respect des compétences des textes communautaires UEMOA/CEDEAO ».

En 2024, l'Autorité a traitée six (06) plaintes des consommateurs :

- Une plainte en date du 30 Juillet 2024, relative à une demande de résiliation d'abonnement WIFI au motif de non-respect de fourniture de service de qualité qui a eu une suite favorable à la satisfaction du plaignant ;
- Une plainte de l'Association des Consommateurs du Mali « ASCOMA » en date du 11 Avril 2024, relative au nouveau système de prise en charge des réclamations des consommateurs par le service client de l'opérateur Orange Mali SA qui a fourni des explications à adresser à l'ASCOMA pour une bonne compréhension du nouveau mécanisme de prise en charge des plaintes de ses abonnés ;
- Une plainte en date du 13 Septembre 2024, relative à la non satisfaction de la fourniture de service à travers la fibre optique qui a eu une suite favorable à la satisfaction de la plaignante ;
- Une plainte en date du 13 Novembre 2024, relative à une perte de crédit téléphonique dont le plaignant a également été mis dans ses droits accompagné par geste un commercial de la part de l'opérateur ;
- Une plainte en date du 27 décembre 2024, relative à un problème de réseau au grand marché de Bamako à l'immeuble Habib BAH face à l'immeuble NIMAGALA qui a vu une intervention des techniciens des opérateurs pour la résolution du problème ;
- Une plainte en date du 29 décembre 2024 dont l'objet est le non remboursement des frais de restitution d'un So'Box mobile, initialement acheté au nom du plaignant qui a été résolu à sa satisfaction générale.

Il est utile de relever que les plaintes des consommateurs ont toujours été traitées sans recours devant la justice.

Dans le cadre de la mise en œuvre efficiente de sa mission régalienne de défense et de protection des intérêts des consommateurs, l'AMRTP a prévue de se doter d'une plateforme de gestion automatisée des plaintes des consommateurs.

VI.2 Sensibilisation des Consommateurs

Au cours de l'année 2024, l'AMRTP a mis à profit les journées Internationales des Télécommunications afin de sensibiliser d'informer les consommateurs sur les enjeux et les défis de l'Identification des Abonnés aux services des télécommunications/TIC.

L'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP), en partenariat avec les Associations des Consommateurs du Mali, a tenu deux forums, un premier forum à Bamako et un second dans la commune urbaine de Ségou.

Il faut rappeler que ces forums ont précédés, la mise en route d'une caravane d'information, de sensibilisation et d'identification des abonnés aux services des Télécommunications en collaboration avec les opérateurs de Télécommunications dans le cadre du processus de fiabilisation de l'identification des abonnés.

Le premier **Forum AMRTP-Associations de consommateurs** au titre de l'année 2024 s'est tenu, le 01 Aout 2024 à Bamako, dans la salle de conférence de l'AMRTP.

Le thème dudit forum portait sur « *l'identification des SIM : Quel intérêt pour le consommateur ?* »

A la suite des travaux et après les exposés des panélistes, des préoccupations non exhaustives ont été soulevées par les consommateurs présents au nombre desquelles on peut noter :

- Qui identifier ?
- Pour quoi avec le numéro NINA ?
- L'identification et la non identification ne profitent- t- elles pas beaucoup plus aux opérateurs qu'aux consommateurs ?
- Quel est l'intérêt réel de l'identification pour le consommateur ?
- Existe-t-il des applications permettant aux consommateurs de s'auto identifier ?
- Qu'en est-il de la situation des personnes en court séjour dans le pays ?
- Quid de la périodicité du processus de l'identification ?

A toutes ces préoccupations, les conférenciers ont apporté des éléments de réponse à la satisfaction générale des participants.

Ainsi, après le succès du forum de Bamako, le deuxième forum des consommateurs de l'année 2024 s'est tenu dans la commune urbaine de Ségou.

En prélude à ce 2ème forum des consommateurs qui s'est tenu le Samedi 09 Novembre 2024, s'est déroulée une caravane d'information, de sensibilisation et d'identification des cartes SIM des Abonnés aux services des télécommunications/TIC dans les localités sur l'axe Bamako-Ségou, à savoir Marcakoungo, Fana, Dioila, Konobougou, et Ségou ville.

Ce second forum a été l’occasion pour les participants d’exprimer leurs préoccupations sur la problématique de l’identification. Toutes les questions ont été répondues à la satisfaction générale des participants. Le niveau des débats a été appréciable malgré la spécificité du thème.

Au terme des travaux, le forum a encouragé l’AMRTP à continuer cette initiative du forum délocalisé. Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Sensibiliser et éduquer les usagers des services des Télécommunications/TIC et des postes ;
- Organiser le maximum de débats sur l’identification afin de donner la bonne information aux consommateurs ;
- Permettre l’enrôlement des populations au NINA, qui ne le sont pas ;
- Distribuer des kits à l’intérieur du pays pour faire connaître l’AMRTP ;
- Renforcer la collaboration avec les associations de consommateurs ;
- Organiser des rencontres de sensibilisation à l’intérieur du pays ;
- Mener des campagnes de sensibilisation sur les droits des consommateurs ;
- Sécuriser les infrastructures des opérateurs.

La dernière activité de l’année 2024 destinée aux consommateurs était le deuxième passage de la caravane d’information, de sensibilisation et d’identification des abonnés. En vue d’atteindre le maximum de populations dans le cadre de l’identification des Abonnés après une première phase effectuée dans les localités sur l’axe Bamako-Ségou notamment à Maracakoungo, Fana, Dioila, Konobougou, et Ségou ville ; une deuxième phase s’est déroulé sur deux autres axes. Il s’agit de l’axe Bamako-Sikasso et le Mandé.

Ainsi, la caravane s’est rendue successivement auprès des populations des villes de : Sanankoroba ; Ouelessébougou ; Kéléya ; Bougouni ; Zantiébougou ; Niéna ; Sikasso ; Kolondiéba ; Kébila ; Kangaba ; Koumantou ; Kangaba ; Kourémalé ; Siby et Kati.

VII. Les ressources de l’AMRTP

Afin de mener à bien ses activités et missions, l’AMRTP dispose des ressources ci-après :

VII.1 Les ressources humaines

Au 31 décembre 2024, l’effectif du personnel de l’AMRTP est composé de soixante-dix-neuf (79) agents. Aucun mouvement n’a été enregistré au cours de l’année 2024.

TABLEAU 29 : REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIES ET PAR QUALIFICATIONS

Catégories	Total	Départements Réseaux et Infrast..., Radiocom, TIC	Economie et Concurrence	Affaires Juridiques et Internation ales	Administration générale (SE+DAF+ AICG)	Département Postes	Taux en %
Cadres A	51	10	5	6	26	4	64.5
Cadres B	12	3			9		15.1
Agents (C, D, E)	16	4			12		20.2
Total	79	17	5	6	47	4	100

L'évolution de l'effectif par département est consignée dans le tableau suivant :

TABLEAU 30: EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR DEPARTEMENT DE 2019 A 2024.

Départements	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Secrétariat Exécutif	11	11	11	11	15	15
Département Postes	3	3	3	4	4	4
Département Administration et Finances	20	23	20	21	26	26
Département Economie et Concurrence	4	4	4	4	5	5
Département Affaires Juridiques et Internationales	8	8	7	6	6	6
Département Réseaux et Infrastructures	5	5	5	4	5	5
Département Radiocommunications	10	10	10	10	09	09
Département TIC	3	3	3	3	3	3
Service Accès Universel	0	0	0	0	0	0
Service Audit Interne et Contrôle de Gestion (AICG)	4	4	4	4	6	6
Total	69	68	72	67	79	79

VII.2 Renforcement de capacités des ressources humaines : les formations et voyages d'études

Le renforcement des capacités est réalisé à travers la mise en place d'un plan de formation qui comprend les voyages d'études et les formations. En plus d'autres formations sur sites pour les équipements de dernières générations de contrôle du trafic et des fréquences ont été organisées.

Au cours de l'exercice budgétaire 2024, la rubrique formation a été réalisée à hauteur de 99%.

VII.3 Les ressources financières

Elles sont présentées, dans ce chapitre, sous les rubriques : états financiers(bilan) ; compte de résultats.

VII.3.1 Les états financiers (bilan)

le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 81 488 002 932 francs CFA. Il a augmenté de 6% par rapport à l'année 2023.

L'actif est composé de 75% d'immobilisations, de 12% d'actif circulant et de 13% de valeurs disponibles comprenant essentiellement des dépôts à terme et des obligations.

Au passif, les ressources stables, constituées des fonds propres et du report à nouveau, représentent 61% du total du passif.

Le bilan se présente comme suit :

TABLEAU 31: BILAN EN FCFA.

Actif	Montant	Passif	Montant
Actif Immobilisé	60 772 735 777	Ressources stables	47 442 301 056
Actif Circulant	9 946 375 403	Passif circulant	34 045 701 876
Trésorerie-actif	10 768 891 752	Trésorerie passif	0
Total	81 488 002 932	Total	81 488 002 932

VII.3.2 Le compte de résultat

Le résultat net de l'exercice 2024 s'élève à 7 080 194 761 FCFA contre 2 423 772 310 FCFA au 31 décembre 2023. Il est en augmentation de 192% par rapport à l'année 2023.

Les charges d'exploitation se sont chiffrées à 24 403 millions de francs. Elles enregistrent une augmentation de 26% par rapport à l'année précédente.

Les produits d'exploitation des activités ordinaires de l'AMRTP se sont élevés à 26 136 millions de francs CFA soit une augmentation de 3% par rapport à l'exercice 2023.

TABLEAU 32: LE COMPTE RESULTAT EN FCFA.

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges d'exploitation		Redevance radioélectricité	13 830 617 953
	24 400 443 134	Redevance des ressources en numérotation	7 596 487 873
Pertes/créances autres débiteurs	0	Redevance annuelle des opérateurs	5 931 425 143
		Produits divers	9 200 000
Charges financières	383 871	Produits financiers	1 790 619 830
Charges H.A.O	0	Produits H.A.O	0
Dotation	1 369 306 740	Reprise de provisions	3 691 977 707
Résultat	7 080 194 761		

Total 32 850 328 506

Total 32 850 328 506

VIII. Activités d’audit interne et de contrôle de gestion

Au cours de l’année 2024, le Service Audit Interne a procédé à des missions d’audit de conformité et de régularité avec comme objectif, la qualité du contrôle interne, sa mise en œuvre et sa régularité.

Pour l’évaluation des procédures de contrôle interne :

- Des notes sont produites pour donner des avis au Président de l’Autorité.
- Une mission a été effectuée sur le :
 - Contrôle des comptes,
 - Contrôle du respect des procédures de passation des marchés,
 - Contrôle sur les dossiers du personnel,
 - Contrôle sur le calcul des cotisations sociales et fiscales.

Pour le programme d’activités, un rapport d’évaluation a été produit sur l’état d’exécution au 30 juin et 30 novembre 2024.

Le plan stratégique 2023- 2027 a été parachevé et attend son approbation par le conseil de régulation.

PARTIE III:

Activités internationales et de coopération

Courant l'année 2024, l'AMRTP a participé à différentes rencontres au plan régional et international, sur des questions relevant des secteurs régulés. Au nombre de celles-ci, les missions des organisations régionales et internationales.

I. Missions et réunions statutaires :

I.1 Participation du Mali à la session 2024 du conseil de l'union internationale des télécommunications (UIT)

La session 2024 du Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) s'est tenue conformément à l'ordre du jour adopté par les délégués en plénière.

La session a enregistré un niveau de participation assez élevé tous les Etats membres ayant participé soit en présentielle ou en ligne mais aussi les partenaires et autres observateurs.

Ensuite, l'évolution de la mise en œuvre du plan stratégique fut présentée. Le Secrétariat a fait une démonstration des méthodes adoptées pour l'accélération du plan stratégique pour la période 2024-2027. Il a également partagé la feuille de route pour la transformation surtout digitale en vue d'atteindre l'excellence organisationnelle notamment par la participation aux réunions sans papier.

Les Administrations ont rappelé le développement d'une stratégie de coordination des efforts entre les trois Secteurs de l'Union. Ces secteurs doivent joindre leurs efforts pour faire des projets dont les résultats doivent croiser pour mieux optimiser la gestion des fonds de l'Union.

Les Etats membres fondent des espoirs sur les contributions multi parties afin de placer les technologies des télécommunications/TIC sous l'angle des droits humains pour un cadre de vision bien adapté de la transformation numérique plus humanisée.

Pour clore la session, des échanges fructueux ont produit des suggestions à au Secrétariat Général pour l'amélioration des travaux du Conseil. Ces suggestions sont entre autres, la qualité des documents et leur traduction, la gestion du temps de parole, les privilèges aux présents et les facilités pour les voyages dans les rencontres de l'union.

I.2 Travaux de L'AMNT-24 et GSS4

Assemblée mondiale de normalisation des Télécommunications organisée par l'UIT à New Delhi en Inde précédée du Colloque mondial sur la Normalisation

L'AMRTP a participé, du 15 au 24 octobre 2024, à l'Assemblée mondiale de normalisation des Télécommunication (AMNT) organisée par l'UIT à New Delhi en Inde précédée du Colloque mondial sur la Normalisation (GSS4) le 14 octobre 2024. Cet événement a réuni environ 3 700 délégués provenant de 164 pays, avec une participation notable des femmes (27%) et la présence de 37 ministres, marquant ainsi un record de représentation ministérielle pour une AMNT.

Après deux semaines de travaux, nous pouvons retenir de l'AMNT -24 :

Au terme des discussions, 48 résolutions ont été modifiées. Celles-ci concernent notamment la numérotation et l'identification, la cybersécurité, la cybersanté, l'inclusion financière, la transition vers IPv6, l'Internet des objets, les villes intelligentes, l'économie circulaire, ainsi que l'égalité de genre et la participation des pays en développement.

Toutefois, le consensus n'a pas pu être atteint sur 5 résolutions, portant principalement sur le règlement intérieur, la révision périodique du Règlement International des Télécommunications (RTT), l'évaluation de la mise en œuvre, le financement du Secteur et l'usage des logiciels libres.

En parallèle, 8 nouvelles résolutions ont été adoptées, ouvrant la voie à des travaux sur les communications entre véhicules, l'intelligence artificielle, la localisation des appels d'urgence, les infrastructures publiques numériques, le métavers, la transformation numérique durable, l'implication de la prochaine génération d'experts ainsi que la planification stratégique du Secteur.

Dans la continuité, l'assemblée a également approuvé la modification de la Recommandation UIT-T A.25, afin d'harmoniser les procédures d'incorporation de texte entre l'UIT et d'autres organisations.

▪ **Présidents et vice-présidents des commissions**

S'agissant des désignations, le processus a été fortement marqué par les tensions géopolitiques liées à la guerre Ukraine–Russie. Faute de consensus, plusieurs postes ont été attribués par vote. La délégation du Mali a saisi cette occasion pour dénoncer la politisation des travaux et a soutenu les candidatures russes, qui ont cependant toutes été rejetées. De son côté, l'Afrique doit encore mener des consultations (via l'UAT) afin d'harmoniser ses candidatures régionales.

▪ **Questions UIT-T**

Enfin, l'AMNT-24 a validé la mise à jour des questions des commissions d'études pour la période 2024-2028, garantissant ainsi la continuité des travaux techniques.

Quant au GSS-24, il a servi de plateforme pour des échanges enrichissants entre divers acteurs du secteur numérique, mettant en lumière le rôle essentiel des normes internationales dans le façonnement d'un avenir numérique inclusif et durable. Les participants ont convenu de renforcer la collaboration internationale pour élaborer des normes qui répondent aux défis mondiaux actuels et futurs.

I.3 Conseil d'Administration (CA) – Conseil d'Exploitation Postale (CEP) de l'UPU d'Avril – Mai 2024

5ème session du Conseil d'Administration (CA) et DU FORUM DES REGULATEURS POSTAUX de l'Union Postale Universelle

Du 29 avril au 04 mai 2024 à Berne, en Suisse, se sont tenus les travaux de la 5ème session du Conseil d'administration (CA) et du Forum des régulateurs postaux de l'Union Postale Universelle (UPU). Ladite session fut précédée de celle du Conseil d'exploitation Postal CEP qui s'est déroulé du 22 au 26 avril.

A cette 5ème session, les participants ont noté les demandes de libération des arriérés de cotisations et des intérêts moratoires ainsi que la levée immédiate de sanction de 10 pays membres ont été acceptées. Il s'agit de l'Afghanistan, l'Algérie, l'Iraq, le Pakistan, la République Démocratique de Corée, la Fédération de Russie, le Viet Nam, le Nicaragua, Saint-Vincent-et-les Grenadines et de la Somalie.

Notons qu'à cette 5ème session, le rapport sur la mise en œuvre de la stratégie postale présente un taux de réalisation de 77% des indicateurs.

Le rapport sur la mise en œuvre de la stratégie postale d'Abidjan et du plan d'activités d'Abidjan a été examiné et on y relève des informations essentielles sur les tendances du macroenvironnement de l'UPU, sur la réalisation des objectifs stratégiques et sur l'exécution des livrables par le Conseil d'administration (CA) et le Conseil d'exploitation postale (CEP).

Les prochaines sessions du Conseil d'Administration avant le Congrès de Dubaï sont prévues du 04 au 08 novembre 2024 pour la Session 6 et du 24 au 28 février 2025 pour la session 7.

I.4 Conseil d'Administration (CA) – Conseil d'Exploitation Postale (CEP) de l'UPU de novembre 2024

6ème Session du Conseil d'Administration de l'UPU et au Forum des Régulateurs Postaux, Berne, Suisse | 4-8 novembre 2024

Du 04 au 08 novembre 2024, une délégation de l'Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications, TIC et Postes (AMRTP) 2024 a participé aux travaux de la 6ème session du Conseil d'Administration (CA) de l'UPU et au Forum des Régulateurs

Le Directeur Général du Bureau International de l'UPU s'est félicité des résultats obtenus, notamment l'adoption quasi intégrale des rapports. Il a salué l'engagement des participants et plaidé pour une UPU unie, solidaire et moderne, à la hauteur des enjeux internationaux du secteur postal.

I.5 Conseil d'administration de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT)

25ème SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UAT

Du 08 au 10 juillet 2024 à Kinshasa, en RDC, une délégation de l'AMRTP a participé aux travaux de la 25ème session ordinaire du Conseil de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT).

Le Conseil a adopté le rapport final de la 25ème Session du Conseil d'Administration de l'Union Africaine des Télécommunications, sous réserve des observations devant être prises en charge dans la version finale.

A noter que différentes Décisions et Résolutions, relatives aux documents examinés, ont été adoptées.

Le Secrétariat général a annoncé que le pays hôte de la prochaine session du Conseil d'administration de l'UAT est le Sénégal. La date sera communiquée ultérieurement.

I.6 Travaux du Conseil d'Administration de l'UPAP

42ème SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPAP

La 42ème Session Ordinaire du Conseil d'Administration de l'UPAP s'est tenue à Arusha en Tanzanie du 03 au 14 juin 2024 avec la participation de la délégation de l'AMRTP.

Cette session a été précédée par les réunions des commissions administratives et techniques ainsi que par les fora postaux, comprenant le forum des dirigeants postaux et le forum des régulateurs postaux.

Les travaux se sont déroulés au sein de quatre commissions thématiques : finances et administration, exploitation et technologie, politique et régulation, ainsi que stratégie. Ces commissions ont formulé des recommandations et adopté des résolutions issues des discussions. Les fora postaux ont permis de dresser un état des lieux du secteur postal africain, de ses produits et services, ainsi que des attentes des consommateurs. L'accent a été mis sur le rôle central de l'innovation technologique et de la transformation numérique comme leviers de croissance et de pérennité du secteur. Les opérateurs ont été encouragés à diversifier leurs offres et à moderniser leurs services pour mieux répondre aux besoins de l'ère numérique.

Les sessions plénières ont examiné les rapports des commissions et adopté recommandations, décisions et résolutions. Les débats ont notamment porté sur les textes organisationnels, la nécessité de directives en matière de régulation et de réglementation, les évolutions techniques et la diversification des services.

La participation de l'AMRTP a permis de renforcer la coopération avec les acteurs africains et internationaux, de mettre à jour sa vision sur l'innovation et la transformation numérique, et de contribuer à des recommandations visant la modernisation et le renforcement du secteur postal africain.

I.7 Assemblée des régulateurs des télécommunications de l'Afrique de l'ouest (ARTAO)

21ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'ARTAO

Une délégation de l'AMRTP a participé aux travaux de la 21ème Assemblée Générale annuelle de l'Assemblée des Régulateurs de Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO), du 20 au 21 mars 2024 à Freetown, en Sierra Leone.

Cette 21ème Assemblée Générale annuelle de l'Assemblée des Régulateurs de Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO) a été l'occasion de mettre à jour les points d'action de la 20ème Assemblée parmi lesquels : le plan annuel et le programme d'activités 2023, la révision des statuts de l'ARTAO, le budget 2023, la mise en œuvre du Règlement Roaming de la CEDEAO, la collaboration entre l'ARTAO et les opérateurs de Télécommunications, etc.

C'était également l'occasion pour les groupes de Travail de l'ARTAO, composés d'experts désignés par les Etats membres, de présenter leurs activités. Il s'agit des Groupes suivants :

1)Groupe de travail Accès et expérience des consommateurs

2)Groupe de travail Développement des infrastructures

3)Groupe de travail Cybersécurité

D'autres faits marquants de cette 21ème Assemblée générale annuelle furent l'adoption du programme d'activités 2024, la présentation du rapport du Président sortant de l'ARTAO, les élections du Secrétaire Exécutif et du Président du Comité Exécutif et passation de pouvoir entre le Président sortant et le nouveau.

Le Président sortant, M. Saidou Pona SANKARE, a passé le témoin à son successeur, le Sierra léonais M. Amara BREWAH, Directeur Général de NatCA.

Les vice-présidents sont :

- Le 1er vice-président de l'ARTAO est l'ANR-Guinée Bissau.
- Le 2ème vice-président de l'ARTAO est l'ARCEP-Togo.

Il est à souligner que l'avènement de Starlink en Afrique de l'Ouest s'est invité aux débats lors de la 21ème Assemblée Générale annuelle. En effet, fort du constat que la technologie Starlink est présente en Afrique, la question a été abordée et les pays membres de l'ARTAO ont partagé leurs positions.

Le Mali a partagé sa position en précisant que pour des questions de sécurité, Starlink est interdit d'utilisation au Mali. Car, s'avère-t-il, en cette année 2024, la technologie est utilisée par des terroristes dans certaines zones du pays.

« La question des satellites et de Starlink abordée lors de ces travaux, doit être réexaminée car l'évolution technologique est inévitable », a toutefois laissé entendre Monsieur Saidou Pona SANKARE, Président sortant du Comité Exécutif de l'ARTAO, non moins Président de l'AMRTP lors de son discours de passage de témoin au nouveau Président du Comité Exécutif.

Les travaux de la 21ème Assemblée annuelle de l'ARTAO ont pris fin après l'adoption du rapport et du Communiqué final. Les participants ont été informés de la tenue de la prochaine Assemblée Générale en Guinée Bissau.

I.8 Sessions du Conseil d'Administration de l'Organisation Régionale Africaine de Communications par Satellite (RASCOM)

74ème session du Conseil d'Administration de RASCOM

Une délégation de l'AMRTP a participé à la 74ème session du Conseil d'Administration de RASCOM à Yaoundé au CAMEROUN du 20 au 25 mai 2024.

La session a été ouverte par le Président du Conseil d'Administration, représentant l'Administration de la République de Côte d'Ivoire assisté par le Vice-président, représentant l'Administration du Ghana.

Le Conseil a pris note du rapport et a instruit de reconduire le Comité dans sa composition et attributions pour engager les négociations avec la LBF avec l'assistance de l'Administration de la Libye.

I.9 TRAVAUX DU COLLOQUE MONDIAL DES REGULATEURS

GSR 24- OUGANDA

Le GSR « Global Symposium for Regulatory », ou Colloque Mondial des Régulateurs, est un évènement annuel organisé par l'UIT pour un échange entre Régulateurs afin d'harmoniser certaines règles de régulation.

Au cours des échanges, il est ressorti que chaque appel, chaque donnée échangée a un coût ; ainsi 1 litre de diésel correspondrait à 10Kg d'émission de gaz carbonique.

Le défi à relever est la collecte des données.

Les participants ont constaté que certains Régulateurs ont déjà entamé la notification des émissions à gaz ; qu'il est donc essentiel à mettre en place une bonne gouvernance : qu'il faut une volonté politique au niveau régulation pour un système de collecte de données.

La collaboration au niveau interne, régional et international avec le privé et le public est nécessaire pour identifier les données à notifier tout comme la formation de ceux chargés de cette collecte. Le défi est donc la mobilisation et la disponibilité des fonds.

I.10 REUNIONS D'ICANN EN 2024

Au cours de l'année 2024, l'AMRTP a participé qu'à une seule session de l'ICANN. Ladite session a été décisive après le transfert de la gestion technique du nom de domaine point ML au Mali à travers l'AGETIC. Les participants de l'AMRTP ont engagé des négociations en l'absence de l'AGETIC pour informer différents Registres de ce transfert de la confiance et de la fiabilité de l'AGETIC à mieux jouer son rôle de gestionnaire technique du point ML.

L'AMRTP a évoqué la volonté des plus hautes autorités de faire du rapatriement technique de la gestion du Point ML une réussite pour le Mali et l'ensemble de la Communauté Internet. A cet égard, la délégation a fait le point des avancées techniques et administratives de la partie malienne pour gérer sans inquiétude les demandes des utilisateurs. A ce titre, le processus de relecture des politiques de gestion des numéros d'adressage et de la protection des données personnelles pour une utilisation des noms de domaine plus sécurisée, a été engagé avec l'ensemble de la Communauté. Cette lecture qui a été réalisée de façon participative a permis l'adoption d'un document consensuel.

Les instances de l'ICANN et du GAC ont bien apprécié les efforts du Régulateur en le félicitant et l'encourageant à supporter le .ml.

I.11 Travaux de la 12ème Edition du « Cyberdrill 2024 »

Sur invitation de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), une délégation de l'AMRTP a pris part à la douzième édition du cyber drill pour la région Afrique qui s'est tenu du 02 au 06 septembre 2024 au Centre international KOFI ANNAN de formation au maintien de la paix à Accra, au Ghana.

En effet, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et INTERPOL à travers cette rencontre se sont engagé à améliorer l'état de préparation, la protection et l'amélioration des capacités de réponse aux incidents en matière de cybersécurité.

Enfin les différentes formations ont permis de montrer les éléments essentiels à prendre en considération dans la mise en place d'un système de sécurisation, dans la recherche et la mitigation des incidents et les précautions de sécurité.

I.12 22ème réunion annuelle du réseau francophone de la régulation des télécommunications

A l'aimable invitation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Gabon et de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) de la République du Congo, présidente de Fratel en 2024, le réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel) a tenu, les 26 et 27 novembre 2024 à Libreville au Gabon, sa 22ème réunion annuelle.

La 22ème réunion annuelle a permis aux membres de Fratel de mieux appréhender les tendances structurantes du secteur des télécoms et leurs impacts sur l'organisation du marché et sur les modèles d'affaires des opérateurs. Les questions de régulation s'y rapportant ont aussi fait l'objet de débats.

I.13 Conférence sur la Gestion du Spectre

9ème CONFERENCE SUBSAHARIENNE SUR LA GESTION DU SPECTRE

Du 06 au 07 novembre 2024 Nairobi au Kenya, l'AMRTP a participé à la 9ème Conférence Subsaharienne sur la gestion du spectre.

Depuis son lancement en 2015, la conférence sur la gestion du spectre subsaharien s'est forgé une réputation de plateforme de premier plan pour les discussions sur la politique du spectre dans la région. Avec près de 800 participants de 74 pays différents participant de l'événement qui s'est tenue virtuellement en septembre 2020 puis à la dernière Edition en Novembre 2022/2024 à Cape Town en Afrique du Sud.

Les partenaires de l'événement sont l'UIT, l'ATU et Forum Global travaillent avec les gouvernements nationaux et les régulateurs et les parties prenantes de l'industrie du mobile, du satellite, de la radiodiffusion, de la sécurité publique, des plates-formes de haute altitude et plus encore pour s'assurer que leurs voix sont entendues.

Pour garantir une gestion harmonieuse du spectre, il est nécessaire de tenir compte des recommandations suivantes :

- Protéger les services de diffusion en tant qu'utilisateur principal exclusif dans la bande 600 MHz dans un avenir proche, tout en ajoutant une allocation secondaire pour les services mobiles. Cela signifie que l'avenir des bandes 600 MHz, 700 MHz et 800 MHz a désormais été décidé lors de la CMR23.
- Protéger l'avenir de nombreuses bandes clés suivantes : 450 – 470 MHz, 790 – 960 MHz, 1 710 – 2 025 MHz et 2 110 – 2 200 MHz sont actuellement identifiées pour l'IMT dans les trois régions de l'UIT.
- Favoriser la connectivité et les avancées technologiques dans les pays africains en rendant essentielles l'attribution et la gestion efficace du spectre. Le régulateur de la région doit envisager une large gamme d'approches et de régimes de licences différents pour y parvenir. Des régimes innovants de nouvelle génération conçus pour encourager le partage et la flexibilité aux modèles impliquant des approches de réseau de gros et de réseau à accès unique,

- Accroître la participation malienne au niveau des Commissions d'Etudes de l'UIT-R, qui traitent des sujets d'intérêt commun ;
- Tirer les bonnes pratiques des expériences des pays africains ou d'ailleurs pour l'introduction des services 5G et l'attribution du spectre 5G, et qui peuvent contribuer à former une approche régionale unifiée pour le déploiement de la 5G dans la région et au niveau national.

I.14 Activités de L'Alliance des Etats du Sahel

19ème édition de la Semaine du Numérique – Ouagadougou 2024

Une délégation de l'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Postes (AMRTP) a participé à la 19ème édition de la Semaine du Numérique, organisée au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) du 12 au 15 novembre 2024.

Placé sous le thème « Transformation digitale et développement économique : enjeux des FinTech », l'événement a rassemblé des acteurs publics, privés et institutionnels de la sous-région. Le Mali et le Niger étaient invités d'honneur, en tant que membres de l'Alliance des États du Sahel (AES).

L'objectif principal était de renforcer la coopération numérique régionale et de réfléchir à l'impact des FinTech et de la digitalisation sur le développement économique, tout en posant les bases d'une meilleure intégration des marchés numériques sahéliens.

La 19ème édition de la Semaine du Numérique a constitué un tournant décisif pour l'intégration numérique dans l'espace AES. Elle a permis de poser les bases concrètes pour l'interopérabilité des services financiers et de communication, une gouvernance numérique concertée, une régulation commune face aux nouveaux acteurs globaux, et la valorisation du rôle du numérique dans l'inclusion sociale et le développement économique.

Cet événement marque une étape vers un écosystème numérique sahélien intégré, inclusif et compétitif, où le Mali a joué un rôle central.

I.15 Forum de la Gouvernance de l'Internet (FGI)

Forum de la Gouvernance de l'Internet (FGI) 2024 à Riyad

Le 19ème Forum des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet (FGI) s'est tenu à Riyad au Centre international de conférences King Abdulaziz (KAICC), en Arabie saoudite, du 15 au 19 décembre 2024. Le thème principal de cette édition était "Construire notre avenir numérique multipartite". Le forum a réuni des participants de plus de 170 pays pour discuter de sujets cruciaux tels que l'inclusion numérique, la gouvernance de l'intelligence artificielle et la lutte contre la désinformation en ligne.

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a souligné le potentiel transformateur de la technologie numérique et l'importance de la collaboration pour réduire la fracture numérique. Le forum a également abordé des questions telles que la sécurité en ligne et les pratiques numériques durables.

Le Forum de la Gouvernance de l'Internet à Riyad a constitué une plateforme essentielle pour débattre des enjeux contemporains et futurs liés à l'Internet. En mettant l'accent sur la coopération internationale, l'inclusion et la régulation éthique, cet événement contribue à façonner un avenir numérique plus sécurisé.

PARTIE IV:

Données des secteurs régulés

I. ECONOMIE DES OPERATEURS

I.1 CHIFFRE D’AFFAIRES GLOBAL (EN MILLIARD DE FCFA)

Le chiffre d’affaires global déclaré par les opérateurs est estimé à 668,908 milliards à fin 2024, soit une hausse de 3,1% par rapport à l’année précédente (648,858 milliards). Cette croissance est principalement attribuée à la dynamique des services mobiles. Sur les six dernières années (2019-2024), les revenus cumulés atteignent 3 497 milliards, avec un rythme de croissance annuel moyen de 4,8%.

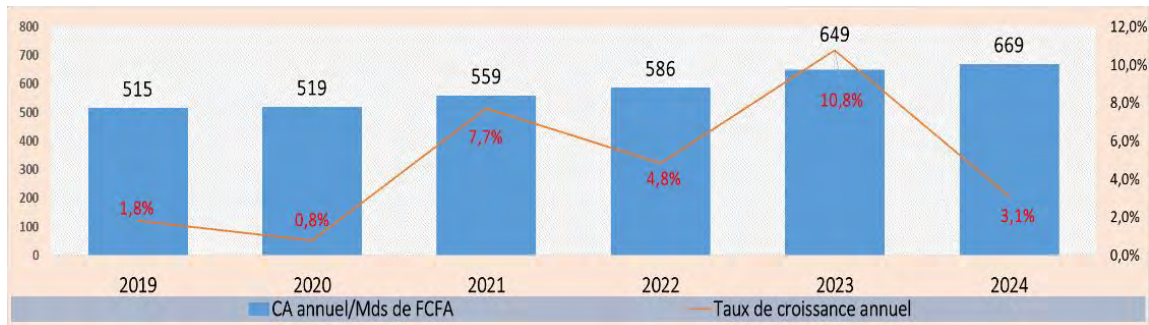


FIGURE 32 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D’AFFAIRES GLOBAL/2019–2024 (EN MILLIARD DE FCFA).

I.2 CHIFFRE D’AFFAIRES PAR OPERATEUR (EN MILLIARD DE FCFA)

SOTELMA a enregistré au cours de la période un léger recul de son chiffre d’affaires, passant de 179,270 milliards en 2023 à 177,707 milliards en 2024 (soit - 0,56%). Cette baisse est due au repli des ventes des segments fixes (-23,12%) et mobiles (-1,39%), malgré une progression notable de 10,68% des ventes Internet. Les ventes mobiles dominent son chiffre d’affaires avec une proportion de 90%, suivies de l’Internet (9%).

ORANGE MALI affiche une croissance du chiffre d’affaires de 4,37%, atteignant 467,155 milliards en 2024, principalement grâce aux ventes mobiles (+4,7%). Les ventes fixes et Internet ont enregistré un recul. Les ventes mobiles constituent la source principale de revenu (93%), suivies de l’Internet (6%).

TELECEL a connu une progression significative de 8,5%, avec un chiffre d’affaires de 23,846 milliards en 2024, soutenue par l’augmentation des ventes mobiles (+6%) et Internet (+15,5%). Les services mobiles représentent 72% de son chiffre d’affaires, contre 28% pour l’Internet.

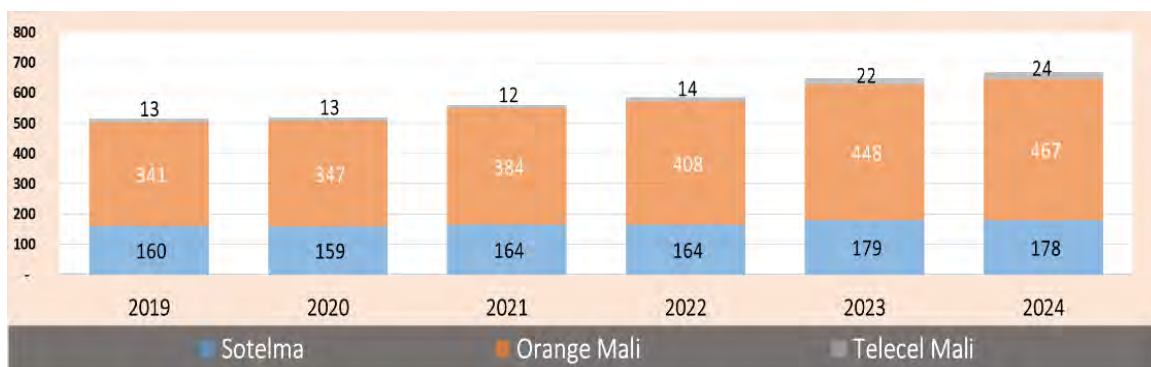


FIGURE 33: ÉVOLUTION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR OPERATEURS/2019-2024 (EN MILLIARD DE FCFA).

I.2.1 CHIFFRE D’AFFAIRES PAR SERVICE (EN MILLIARD DE FCFA)

Les services Mobiles poursuivent leur croissance avec un chiffre d’affaires en hausse de 3,08%, atteignant 614,796 milliards en 2024, contre 596,436 milliards en 2023.

Les ventes Internet enregistrent une évolution positive de +5,02%, passant de 48,267 milliards en 2023 à 50,692 milliards à fin 2024.

En revanche, les services Fixes ont connu une baisse marquée de 17,7%, s’établissant à 3,419 milliards à fin 2024, contre 4,154 milliards l’année dernière.



FIGURE 34: REPARTITION DES VENTES PAR SERVICE.

I.2.2 REVENU MOYEN PAR UTILISATEUR (ARPU)

L’ARPU Mobile a légèrement progressé (+0,52%), passant de 1 518 FCFA en 2023 à 1 526 FCFA en 2024. L’ARPU Fixe a chuté de 16,7%, passant de 1 104 FCFA en 2023 à 920 FCFA à fin 2024. L’ARPU Internet a régressé de 6,23%, passant de 7 513 FCFA en 2023 à 7 045 FCFA en 2024.

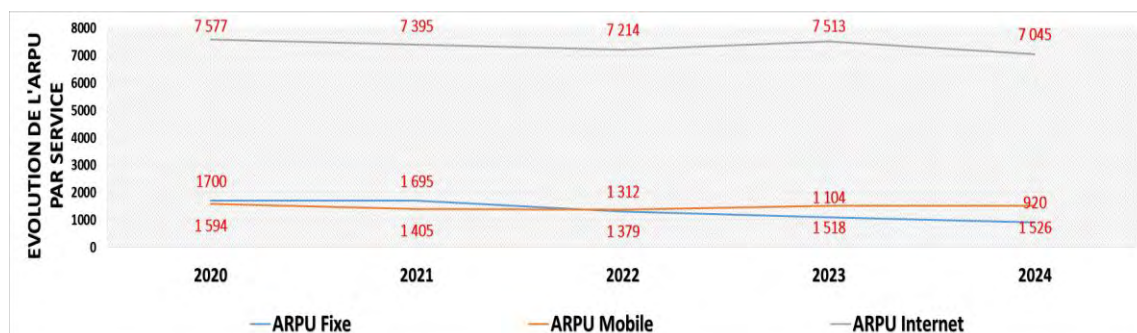


FIGURE 35: ÉVOLUTION DE L'ARPU PAR SERVICE (2020-2024)

I.3 INVESTISSEMENTS (EN MILLIARD DE FCFA)

Les investissements déclarés par les opérateurs se chiffrent à 114,107 milliards en 2024, en baisse de 3% environ par rapport à l'année précédente où ils étaient de 117,619 milliards. La majeure partie (92%, soit 108,219 milliards) a été consacrée au développement des infrastructures (mobiles, fixes et Internet). Sur les cinq dernières années, le montant cumulé des investissements atteint 497,455 milliards, avec un taux de croissance annuel moyen de 9,24%.

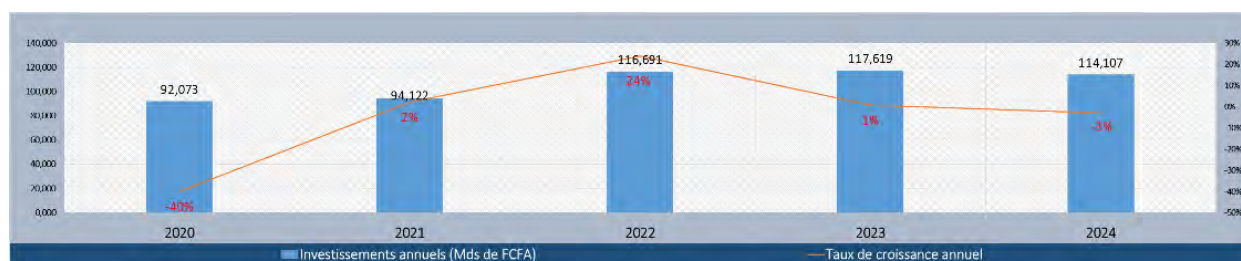


FIGURE 36: ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS/2020-2024 (EN MILLIARD DE FCFA).

I.3.1 INVESTISSEMENTS PAR OPERATEUR (EN MILLIARDS DE FCFA)

SOTELMA a consenti un volume d'investissement de 202,518 milliards en 2024, contre 46,845 milliards en 2023. Il faut noter que ce montant prend en compte le coût du renouvellement de sa licence intervenu au cours de l'année qui s'élève environ à 160 milliards.

ORANGE MALI a légèrement augmenté ses investissements de 2,87%, atteignant 71,952 milliards en 2024, contre 69,913 milliards l'année précédente. 93% des investissements (soit 66,791 milliards) sont dédiés principalement au développement des réseaux mobiles (38,716 milliards) et Internet (26,995 milliards).

On relève une diminution des investissements pour TELECEL de 68,78%; le montant est passé de 253 millions en 2023 à 79 millions en 2024.

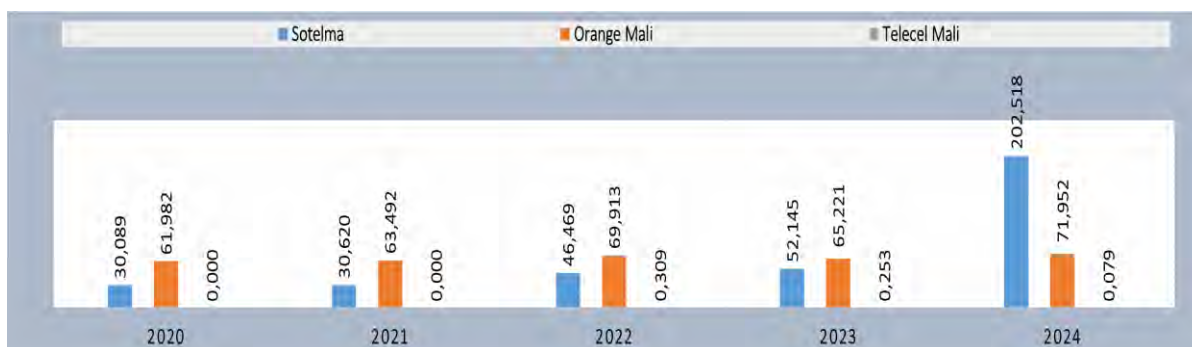


FIGURE 37: ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PAR OPERATEURS/2020-2024 (EN MILLIARDS DE FCFA).

I.3.2 INVESTISSEMENTS PAR RESEAUX

Le volume consacré aux infrastructures réseau a légèrement augmenté au cours de la période de 1,65% pour atteindre 108,219 milliards à fin 2024, contre 106,458 milliards en 2023. Cette progression est principalement due aux investissements dans les réseaux mobiles (+2,43%). En revanche, les investissements ont reculé pour l’Internet (-2,24%) et le fixe (-8,25%).

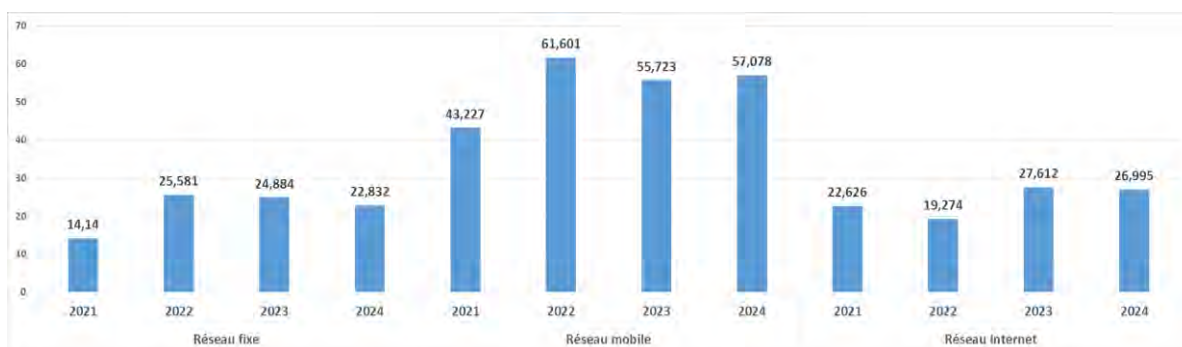


FIGURE 38: ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PAR RESEAUX (2021-2024).

Les réseaux mobiles gardent la part la plus élevée des investissements effectués au cours de la période (50%), suivi par l’Internet (24%) et les réseaux fixes (20%).

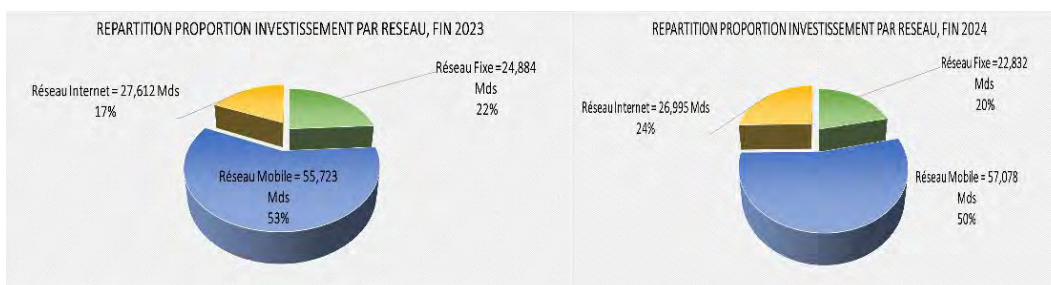


FIGURE 39: PROPORTION DES INVESTISSEMENTS PAR RESEAU (2023-2024).

II. Téléphonie

Le nombre total de lignes téléphoniques (mobiles et fixes) s'élève à 25 712 972 abonnés à fin 2024, contre 25 607 193 en 2023, soit une légère progression de 0,41 % sur la période. Le taux de pénétration a atteint 108 %. Le parc est largement dominé par le mobile (25 395 589 abonnés), contre 317 383 abonnés fixes.

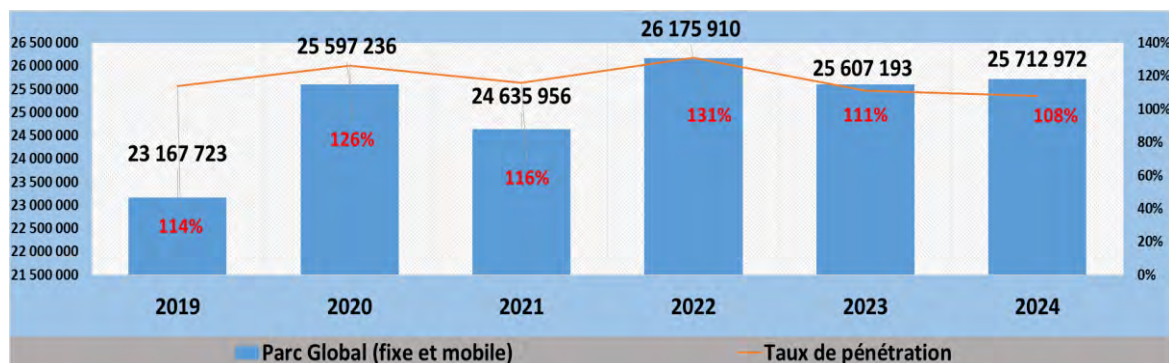


FIGURE 40: ÉVOLUTION ANNUEL DU PARC TELEPHONIQUE/PENETRATION (2019-2024).

Le parc téléphonique global est reparti entre les opérateurs à fin 2024 comme suit :

- SOTELMA : 8 491 201 abonnés à fin 2024, contre 8 462 511 abonnés en 2023, le parc est quasi stationnaire (+0,34%) ;
- ORANGE MALI : 15 781 698 abonnés à fin 2024, contre 15 855 430 abonnés en 2023, soit une baisse de 0,47% ;
- TELECEL : 1 440 073 abonnés à fin 2024, contre 1 289 252 abonnés en 2023, le parc s'est accru de 11,7%.

II.1 Téléphonie mobile

Le parc mobile est quasi stationnaire au cours de la période, avec un taux de croissance de moins d'un pour cent (+0,54%), atteignant 25 395 589 abonnés à fin 2024, contre 25 259 489 abonnés l'année précédente. Le mobile représente plus de 99% du parc téléphonique total. Le taux de pénétration mobile est de 109%.

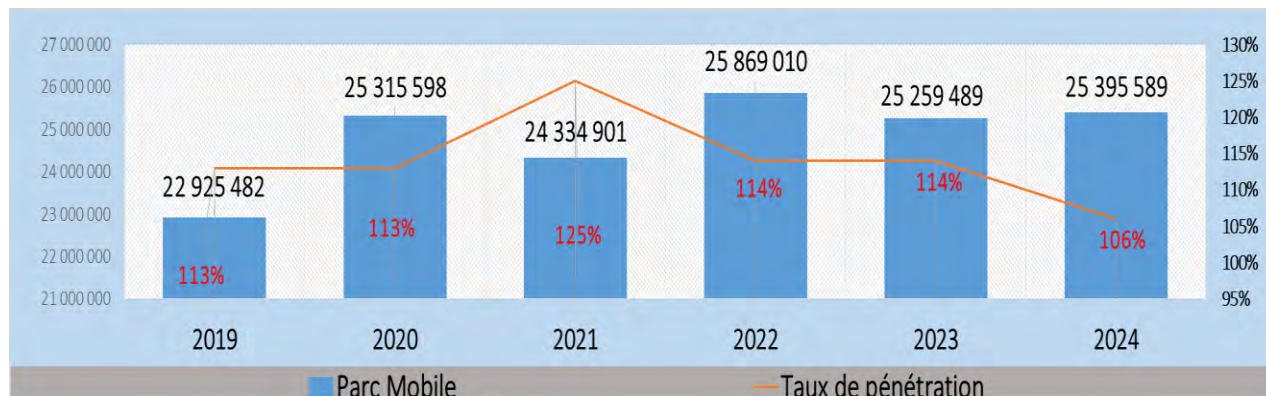


FIGURE 41: ÉVOLUTION DU PARC TELEPHONIQUE MOBILE/PENETRATION 2019-2024).

- Les lignes prépayé dominant largement (99% du parc mobile)
- La répartition du parc mobile par type de ligne est comme suit :
- Lignes Prépayé se chiffrent à 25 321 385 abonnés à fin 2024, contre 25 192 255 en 2023 ; le parc est quasi stationnaire au cours de la période, (soit +0,51% de croissance) ;
- Lignes Postpayé enregistrent une croissance de 10,37% (parc atteignant 74 204 abonnés à fin 2024, contre 67 234 abonnés en 2023).



FIGURE 42: ÉVOLUTION DES LIGNES MOBILES/PREPAID, POSTPAID (2019-2024).

Le parc mobile est reparti entre les opérateurs à fin 2024 comme suit :

- SOTELMA enregistre 5 595 nouveaux abonnés, le parc s'élève à 8 235 505 abonnés, contre 8 229 910 en 2023, soit une légère hausse de 0,07% ;
- ORANGE MALI a vu son parc diminué légèrement de 0,13%, il est chiffré à 15 720 011 abonnés à fin 2024, contre 15 740 327 en 2023, soit une perte de 20 316 abonnés au cours de la période ;
- TELECEL a enregistré la plus forte croissance (+11%) d'abonnés mobiles au cours de la période, avec +11,7% (1 440 073 abonnés), contre 1 289 252 abonnés en 2023.

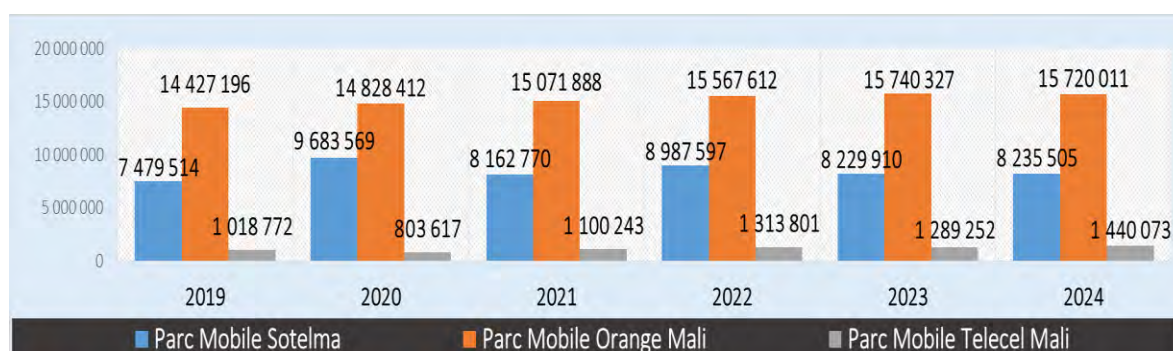


FIGURE 43: ÉVOLUTION DU PARC MOBILE PAR OPERATEUR (2019-2024).

La quasi-totalité du marché mobile repose sur le Prépayé (99,71% du parc total). ORANGE MALI détient 61,99% de ce parc, contre 32,32% pour SOOTELMA et 5,69% pour TELECEL. Le segment Postpayé est marginal (moins d'un pour cent). L'on s'interroge sur les raisons de cette faible adoption du Postpayé. Est-ce un manque d'offres attractives, des exigences de solvabilité trop élevées, ou une demande quasi inexistante

pour ce type de forfait ? Des mesures incitatives ou une simplification des offres pourraient potentiellement stimuler ce segment. SOTELMA a le plus grand nombre d'abonnés Postpaid (68,95% du parc total).

TABLEAU 33: REPARTITION DU PARC MOBILE (PREPAID/POSTPAID) PAR OPERATEUR.

Opérateurs/Type de lignes	Lignes Prépayé	Lignes Postpayé	Total
SOTELMA	8 184 342	51 163	8 235 505
ORANGE MALI	15 696 970	23 041	15 720 011
TELECEL	1 440 073	0	1 440 073

II.2 Concurrence sur le marché mobile

ORANGE MALI conserve une position stable sur le marché, avec une part de marché qui se maintient à 62% comme l’année dernière (détient presque les 2/3 des abonnés). L’opérateur semble profiter de la fidélité de sa clientèle mais aussi d’un portefeuille d’offres compétitives de qualité.

SOTELMA est le challenger significatif avec une part de marché de 32% en 2024, contre 33% l’année dernière ; l’opérateur perd 1 point, ce résultat pourrait s’expliquer par une concurrence agressive sur certains segments (offres Prépayé et Data).

TELECEL conserve une position marginale mais affiche une dynamique positive, recueillant 1 point supplémentaire sur sa part de marché (6% en 2024 contre 5% en 2023). Ce résultat pourrait résulter des campagnes promotionnelles ciblées mais aussi des mesures commerciales dans les zones spécifiques ou les concurrents sont moins présents.

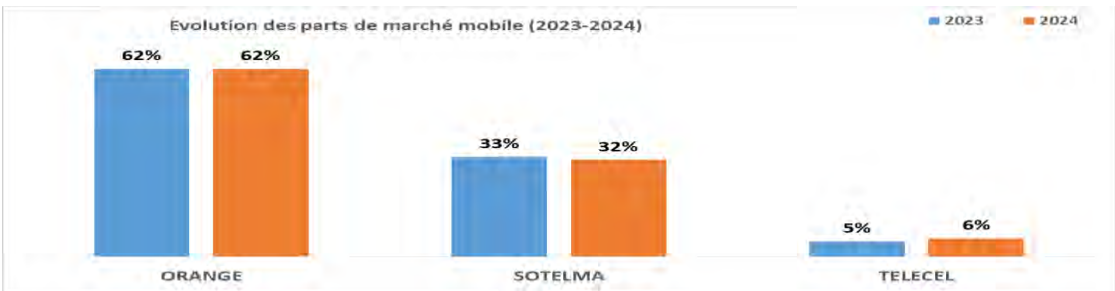


FIGURE 44: GRAPHIQUE : ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ MOBILE (2023-2024).

II.3 Téléphonie fixe/Télé densité

Contrairement au mobile, la téléphonie fixe continue de rencontrer des difficultés pour amorcer une dynamique de croissance soutenue. Le nombre de lignes fixes s’établit à 317 383 abonnés à fin 2024, contre 347 704 abonnés en 2023 (soit un taux de baisse de 8,72%). Le parc fixe reste moins significatif dans le parc téléphonique (moins de 1%). La télé densité fixe reste faible (1,33%).

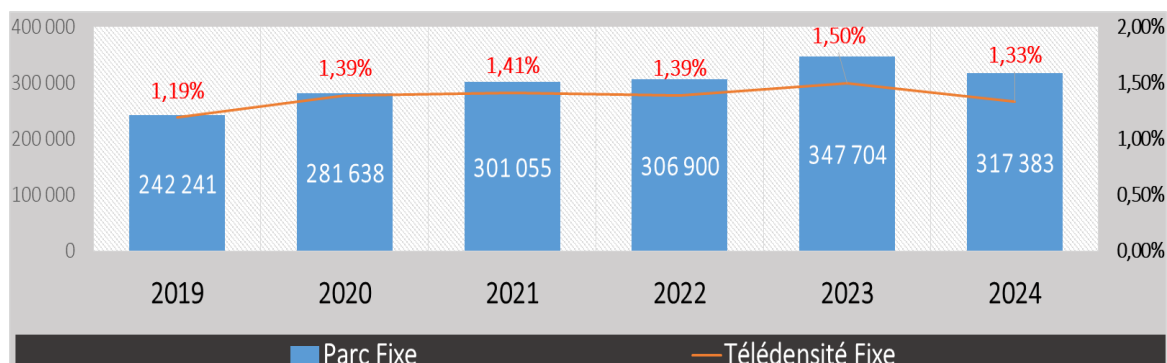


FIGURE 45: ÉVOLUTION DU PARC TELEPHONIQUE FIXE (2019-2024).

Les lignes fixes se répartissent à fin 2024 comme suit :

- SOTELMA a enregistré un parc de lignes fixes de 255 696 abonnés à fin 2024, contre 232 601 abonnés en 2023. Le parc a augmenté de 9,92% grâce aux lignes conventionnelles (+19,62%), malgré une baisse des lignes en boucle locale (-23,07%).
- ORANGE MALI a connu un repli significatif de son parc au cours de la période (-46,41%), le nombre passe de 115 103 lignes en 2023 à 61 103 abonnés à fin 2024. Les lignes de l'opérateur reposent exclusivement sur la boucle locale.

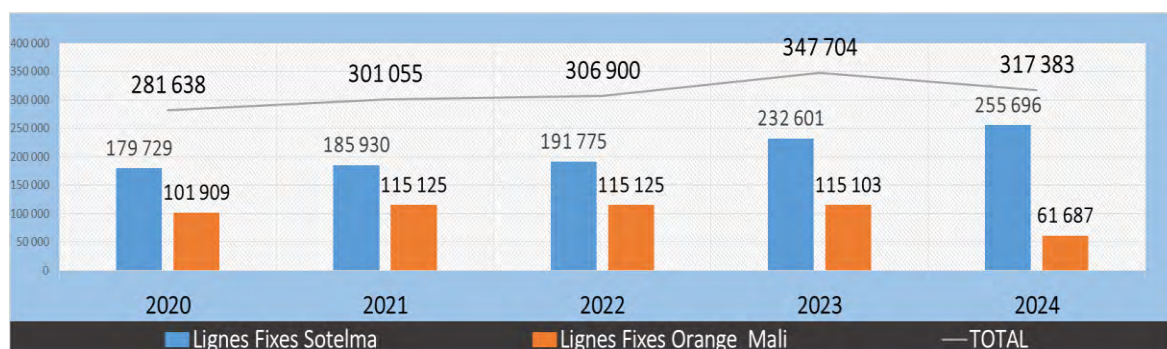


FIGURE 46: ÉVOLUTION DES LIGNES FIXES PAR OPERATEUR (2020-2024).

Les lignes fixes se répartissent par catégorie (conventionnelle/boucle locale) comme suit :

Les lignes conventionnelles s'élèvent à 138 407 abonnés à fin 2024, en hausse de 19,62% par rapport aux 115 707 clients de l'année précédente. Ce parc est exclusivement détenu par SOTELMA ;

Les lignes boucles locales atteignent 178 475 abonnés à fin 2024, contre 231 997 abonnés en 2023, en baisse de 23,07%. Elles représentent 56,23% du parc total fixe.

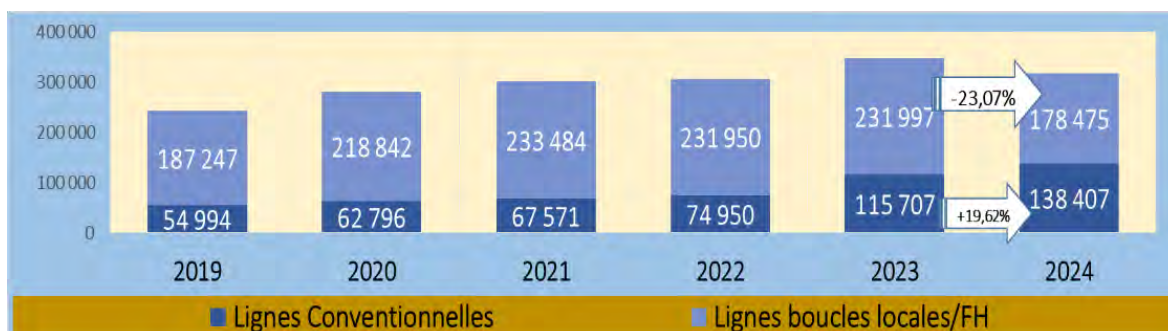


FIGURE 47: ÉVOLUTION DES LIGNES FIXES PAR CATEGORIE (2019-2024).

II.4 Concurrence sur le marché fixe

Le marché fixe se caractérise par un manque de dynamisme, avec une absence d’initiatives modifiant l’équilibre concurrentiel. Les parts de marché restent les mêmes sur les deux années consécutives. SOTELMA est en position dominante avec une part de marché de 62%, contre 38% pour ORANGE MALI.



FIGURE 48: ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ FIXE (2023-2024).

III. Internet

L’offre de service Internet repose sur un éventail de technologies mobiles (3g/4g) et fixes (ADSL, WIMAX, Fibre optique, VSAT). Le parc Internet s’établit à 13 142 372 abonnés à fin 2024, contre 13 409 405 abonnés en 2023, soit une baisse de 2%. Le taux de pénétration Internet est de 57%. Le marché est animé par ORANGE MALI, SOTELMA, TELECEL et quelques fournisseurs d’accès Internet.

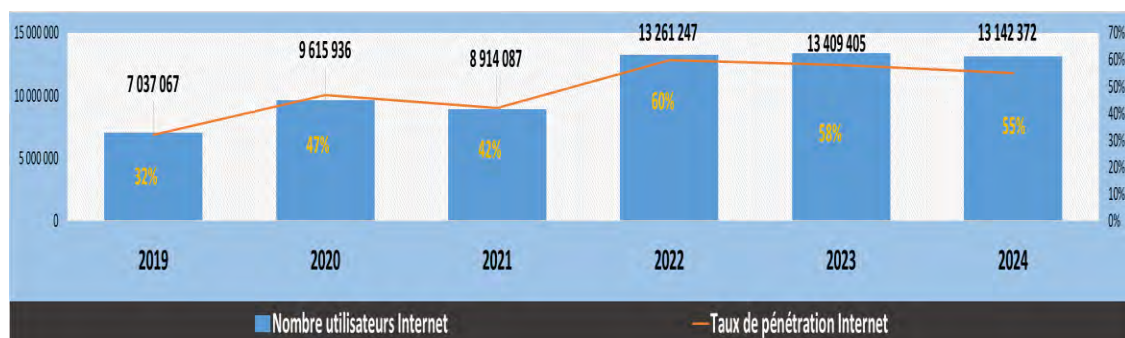


FIGURE 49: ÉVOLUTION DU PARC INTERNET (2019-2024).

III.1 Répartition du parc Internet par opérateur

La répartition du parc Internet entre les opérateurs est comme suit :

- SOTELMA a enregistré une croissance de 5,73% de son parc, passant de 4 998 105 en 2023 à 5 284 702 clients à fin 2024. Cette performance est due à la progression du parc Internet fixe (+12,04%).
- ORANGE MALI a connu une baisse de son parc de 8,55%. Le parc passe de 7 657 280 clients en 2023 à 7 002 404 clients à fin 2024.
- TELECEL a enregistré une augmentation de son parc de 13,43% (atteignant 855 266 clients à fin 2024, contre 754 020 en 2023). Le parc est exclusivement mobile.

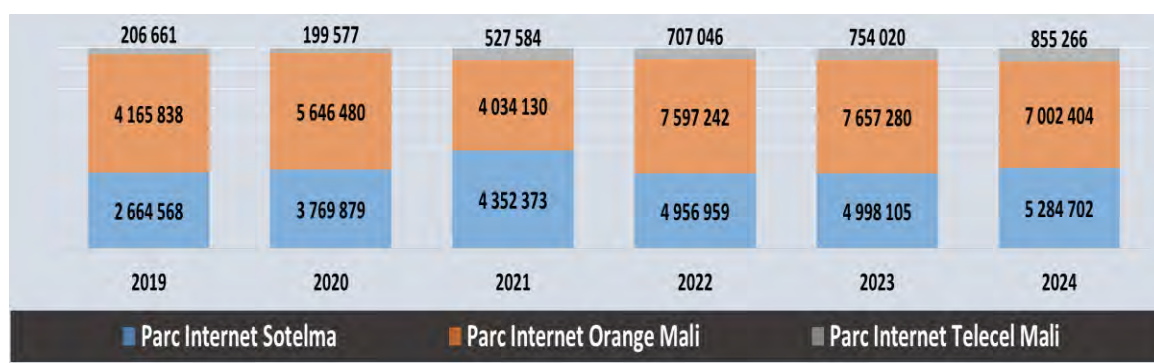


FIGURE 50: ÉVOLUTION DU PARC INTERNET PAR OPERATEUR (2019- 2024).

III.2 Segments de l'Internet

L'Internet est composé de deux segments (mobile et fixe). Le segment mobile est le plus majoritaire avec 13 062 662 clients à fin 2024, contre 13 333 448 clients en 2023 (baisse de 2,03%). Le segment fixe a connu une hausse de 4,95%, avec un parc qui passe de 75 957 clients en 2023 à 79 710 clients à fin 2024.

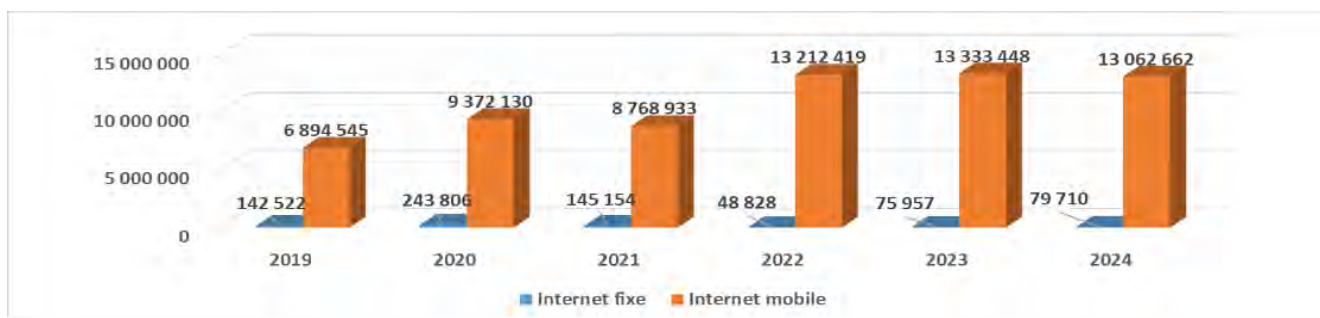


FIGURE 51: ÉVOLUTION DU PARC INTERNET PAR SEGMENT (2019-2024).

III.2.1 Segment Internet Mobile

Le segment Internet Mobile demeure le pilier de la connectivité Internet au Mali, représentant la grande majorité du parc d'abonnés. Deux modes d'accès mobile se distinguent sur le marché : accès Smartphone (3G/4G) et accès Clé Internet. A fin 2024, le parc Internet mobile s'élève à 13 062 662 clients. Ce chiffre représente une baisse de 2,03% par rapport à l'année dernière (13 333 448 clients).

TABLEAU 34: DECOMPOSITION DU PARC INTERNET MOBILE.

	2023	2024	Taux croissance
Parc Smartphones	13 030 897	12 757 642	-2,10%
Parc Clés Internet 3G/4G	302 581	305 020	0,81%
TOTAL	13 333 478	13 062 662	-2,03%

SOTELMA a enregistré une croissance significative de son parc Internet mobile, passant de 4 939 996 clients en 2023 à 5 219 598 clients à fin 2024, soit un taux de croissance de 5,66%. Cette progression est principalement attribuée à l'accès smartphone.

ORANGE MALI a connu un recul de son parc Internet mobile, qui passe de 7 639 432 clients en 2023 à 6 987 798 clients à fin 2024, soit une baisse de 8,53%.

TELECEL se distingue par la croissance la plus forte en pourcentage, son parc ayant augmenté de 754 020 clients à fin 2023 à 855 266 clients à fin 2024, ce qui représente un taux de croissance de 13,43%.

TABLEAU 35: REPARTITION DU PARC INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR (2023-2024).

	2023	2024	Taux croissance
Parc Internet mobile SOTELMA	4 939 996	5 219 598	5,66%
Parc Internet mobile Orange	7 639 432	6 987 798	-8,53%
Parc Internet mobile Telecel	754 020	855 266	13,43%

La baisse globale du parc Internet Mobile en 2024 a été partiellement compensée par la croissance des parcs de SOTELMA et de TELECEL.

III.2.2 Segment Internet Fixe

Le segment de l'Internet fixe bien qu'animé par deux opérateurs (SOTELMA et ORANGE MALI), conserve une place marginale mais connaît une évolution significative. À fin 2024, le parc s'élève à 79 710 clients, contre 75 957 l'année dernière, enregistrant une progression de 4,94%. Malgré cette croissance, le segment fixe ne représente que 0,61% du parc total Internet. Le taux de pénétration est moins d'un pour cent (soit 0,33%).

Au regard des statistiques sur les modes d'accès, on relève une évolution des technologies d'accès filaire, marquée par un déplacement des technologies plus anciennes et moins performantes (VSAT, FH) vers des solutions haut débit (fibre, box).

La Fibre optique demeure le principal moteur de croissance du segment fixe. Le parc a connu une hausse soutenue de 35,44%, passant de 39 883 abonnés en 2023 à 54 019 abonnés à fin 2024. La fibre représente 67,77% du parc total Internet fixe, confirmant sa position dominante. Elle est majoritairement utilisée par les ménages (84%). Cette croissance traduit une adoption croissante des solutions à haut débit, répondant aux besoins accrus de connectivité performante.

Les Box 3G/4G ont connu une forte progression (plus de 500%), avec 9 190 abonnés enregistrés à fin 2024, contre 1 473 abonnés en 2023. Cette augmentation est remarquable et pourrait s'expliquer par une diversification des usages, notamment dans l'administration, qui représente 72% des abonnements. Malgré cette dynamique, les Box 3G/4G ne constituent que 11,53% du parc total des connexions fixes.

Les lignes ADSL quant à elles ont connu une baisse significative, passant de 21 633 abonnés en 2023 à 15 226 abonnés à fin 2024, soit un recul de 29,62%. Cette diminution pourrait s'expliquer par une migration des utilisateurs au profit des abonnements fibres et Box Internet. L'ADSL représente 19,10% du parc total Internet fixe et est principalement utilisée par les ménages (73%).

Les abonnements CDMA/WIMAX s'établissent à 936 clients en 2024, contre 2 458 en 2023, soit une chute marquée, de 61,92%. Ces technologies semblent être délaissées au profit de celles plus performantes.

Les liens VSAT sont en perte de vitesse, leur nombre a enregistré une baisse drastique de 99,90% au cours de la période, passant de 10 163 abonnés en 2023 à seulement 10 abonnés à fin 2024. Ce recul pourrait s'expliquer par le remplacement progressif par des solutions plus performantes et économiques.

L'accès par Faisceau Hertzien (FH) a également connu une baisse, avec 329 clients à fin 2024, contre 337 clients en 2023 (soit -2,37%). Ce mode de connexion reste essentiellement utilisé par les professionnels (64% entreprises et 36% administrations).

TABLEAU 36: REPARTITION DU PARC INTERNET FIXE PAR OPERATEUR/MODE D'ACCES.

Opérateur/Accès	BLR	ADSL	Fibre optique	Box	VSAT	FH
SOTELMA	936	15 226	46 802	2 118	0	22
ORANGE MALI	0	0	7 217	7 072	10	307

La croissance du segment fixe est entièrement portée par l'adoption massive de la fibre optique et la forte progression des Box 3G/4G. Parallèlement les technologies (VSAT, CDMA/WIMAX, ADSL, FH) sont en déclin croissant, voire en voie de disparition, soulignant une modernisation rapide de l'infrastructure fixe vers le très haut débit.



FIGURE 52: ÉVOLUTION DES MODES DE CONNEXION FIXE (2022-2024).

L'Internet fixe est plus généralisé au niveau des ménages/résidentiel (73% des abonnements en 2024, contre 60% en 2023). Bien qu'occupant la deuxième place les abonnements baissent au niveau des entreprises de 33% en 2023 à 16% à fin 2024. On relève une amélioration pour l'administration, passant de 5% à 11% en 2024.

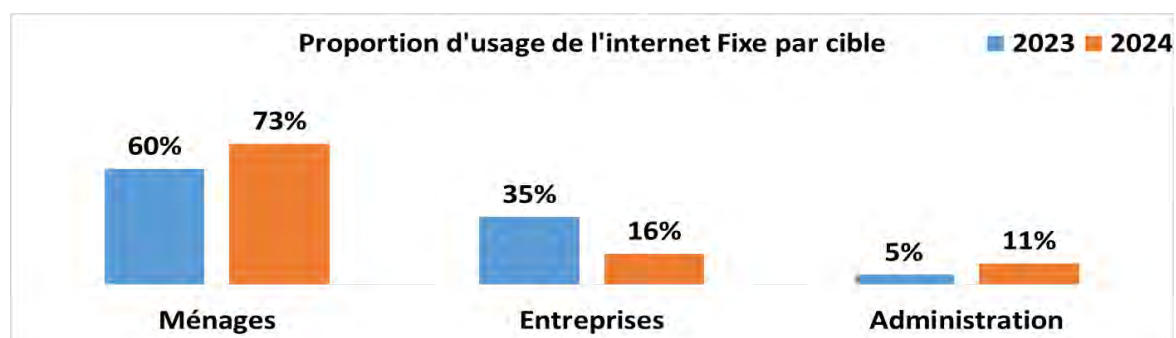


FIGURE 53: PROPORTION D'USAGE DE L'INTERNET FIXE (2023-2024).

III.3 Concurrence sur le marché Internet

ORANGE MALI reste leader du marché de l'Internet avec plus de la moitié des abonnés (53%, contre 57% en 2023). Cependant, la perte de 4 points de parts de marché en un an

est significative, qui pourrait se traduire par la migration de certains clients vers les offres concurrentielles.

SOTELMA réalise de progrès sur le marché, sa part de marché passe de 37% en 2023 à 40% à fin 2024, soit un regain de 3 points au cours de la période. Cette performance pourrait s'expliquer par un renforcement de sa présence sur le marché du haut débit (fibre, Box), ou par des campagnes tarifaires agressives.

On relève une croissance lente mais positive chez TELECEL, avec une part de marché qui se chiffre à 7% à fin 2024, contre 6% en 2023 (+1 points de part de marché).

Le marché de l'Internet est quasi un duopole au profit de ORANGE MALI et SOTELMA (les deux opérateurs cumulent 93% du marché).

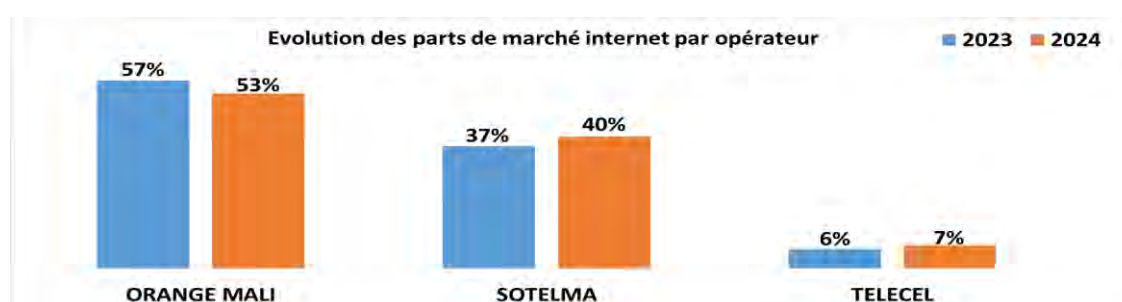


FIGURE 54: ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHE INTERNET (2023-2024).

III.4 Connectivité Internet Internationale du Mali

De par sa situation géographique le Mali est dépourvu d'accès direct à la mer. Le pays dépend de connexions terrestres vers les pays côtiers qui hébergent les points d'atterrissage des câbles sous-marins (SAT-3/WAS et ACE). La capacité Internet est transportée sur le territoire national via les corridors terrestres Bamako-Dakar (Sénégal) et Bamako-Abidjan (Côte d'Ivoire).

L'explosion de la consommation Data ces dernières années a favorisé le déploiement sur le territoire du réseau de fibre optique sur de milliers de kilomètres. Ces efforts ont été appuyés par l'Autorité de régulation avec la mise en place d'un Point d'échange Internet (IXP) pour réduire la dépendance en Bande passante et améliorer la qualité de service. Le développement continu des infrastructures Haut débit (3G/4G) a été soutenu par la multiplication de plus de vingt fois la bande passante internationale.

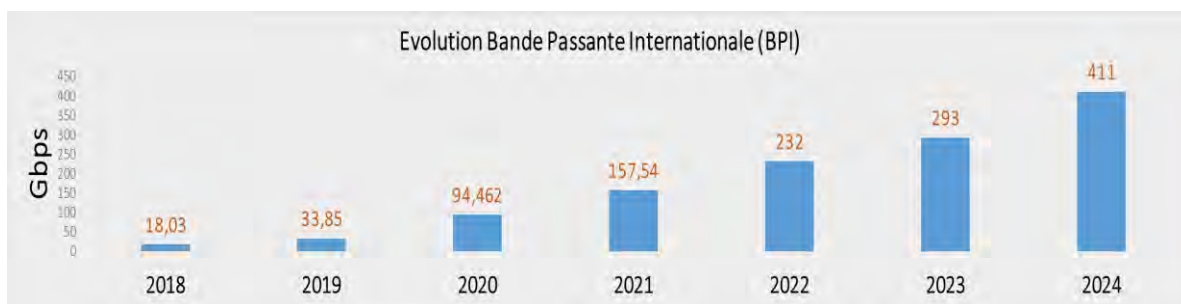


FIGURE 55: ÉVOLUTION DE LA BPI (2018-2024).

Sur le marché de l'Internet, les débits allant de 128 Kbps à plus de 10 Mbps sont proposés par les opérateurs. Environ 23% des abonnements offrent des vitesses comprises entre 2 Mbps à plus de 10 Mbps. Les débits proposés supérieurs à 10 Mbps constituent 73%, ce qui dénote une préférence pour les connexions de meilleure qualité.

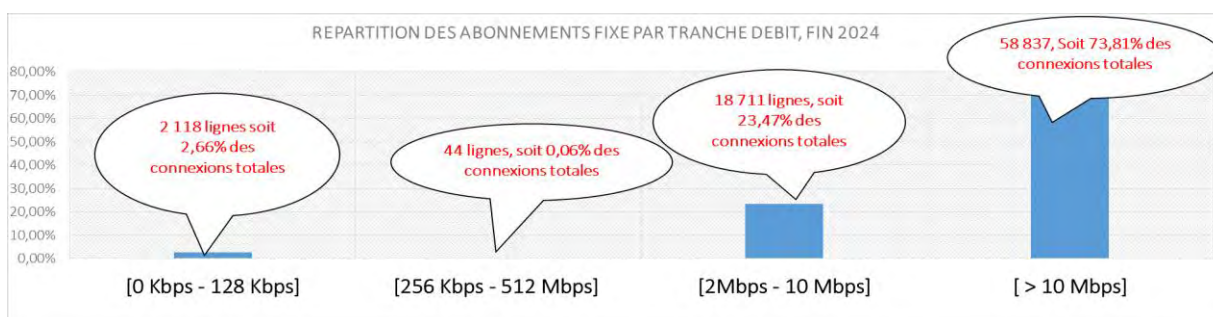


FIGURE 56: NOMBRE DE CONNEXION PAR TRANCHE DE DEBIT.

Pour renforcer la résilience et la redondance de l'accès à Internet au Mali, il est envisagé le partenariat avec la Guinée en vue d'interconnecter les réseaux respectifs de fibre optique. Les infrastructures fibres déployées sur les réseaux énergétiques du pays et le futur réseau fibre optique panafricain/Djiliba en cours serviront à améliorer la connectivité du Mali à l'avenir.

IV. Comptes « Mobile Money »

Plus de seize millions de comptes « Mobile Money », avec un taux de pénétration de 73%. Véritable catalyseur de l'inclusion financière, le mobile money favorise la démocratisation de l'accès et l'utilisation des services financiers. Ce secteur contribue significativement à l'essor de l'économie numérique et de l'inclusion sociale. Selon les notes de la Banque centrale, le taux global d'inclusion financière au Mali atteint 69,46% en 2024, la contribution du mobile money à ce taux s'élève à 40%, loin devant les systèmes de banques classiques et la microfinance.

Les deux fournisseurs dominant le marché, à savoir : Orange Finance Mobile (OFMM), Émetteur de monnaie électronique opérant sous la marque Orange money. SOTELMA opère en partenariat avec les banques sous la marque Moov money. Les services proposés sur le marché sont quasi similaires (dépôt, retrait/transfert d'argent, achat de crédit téléphonique/Internet, paiements facture/marchands).

Selon les déclarations des fournisseurs, le nombre de comptes enregistrés s'élève à 16 858 868 clients à fin 2024, contre 16 936 371 clients l'année précédente, soit une légère baisse de 0,46%. Plus de 7 maliens sur 10 disposent d'un compte mobile money (soit un taux de pénétration de 73%).

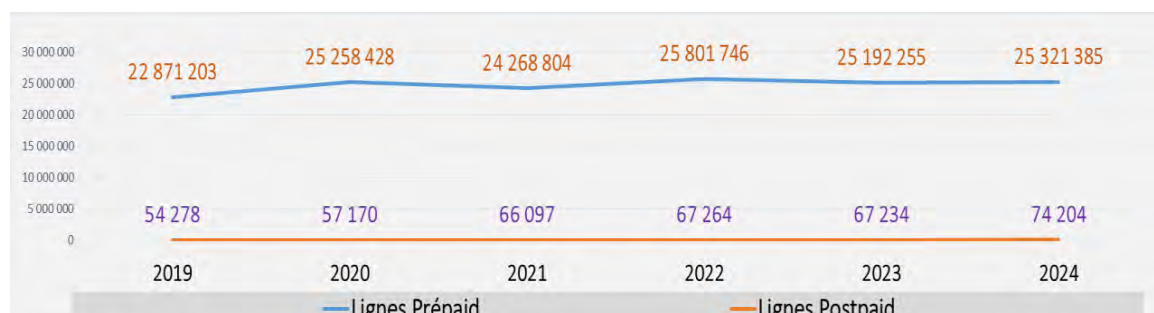


FIGURE 57: ÉVOLUTION DES COMPTES MOBILE MONEY (2019 A 2024).

La répartition des comptes est comme suit :

- Le nombre de comptes Orange Money est le plus élevé, bien qu'en recul (-5,13%), soit 12 454 149 comptes à fin 2024, contre 13 127 680 comptes en 2023 ;
- Le nombre de compte Moov Money atteint 4 404 719 de comptes à fin 2024, contre 3 808 691 comptes l'année dernière (+15,63%).

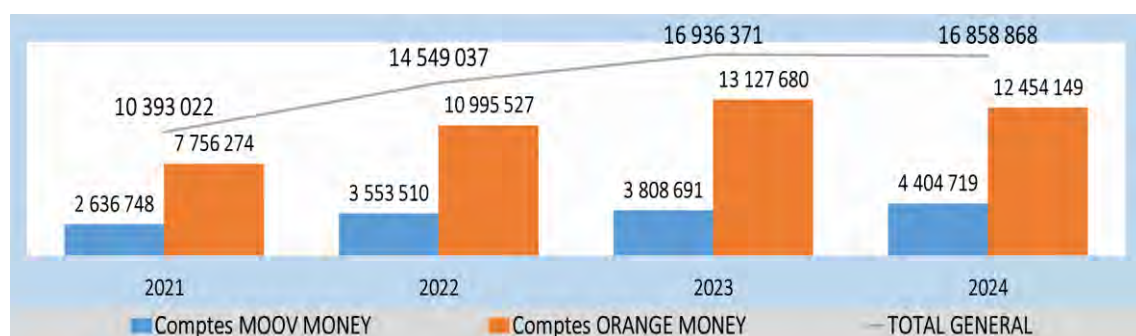


FIGURE 58: REPARTITION DES COMPTES MOBILES MONEY (2021-2024).

IV.1 Concurrence sur le marché Mobile Money

Nonobstant la perte de 4 points sur sa part de marché, OFMM reste leader incontesté du marché, avec près des 3/4 des parts (soit 74% en 2024, contre 78% en 2023). Moov Money progresse de manière notable ; sa progression au cours de la période (de 22% à 26% de part de marché) illustre une stratégie de conquête du marché du mobile money.

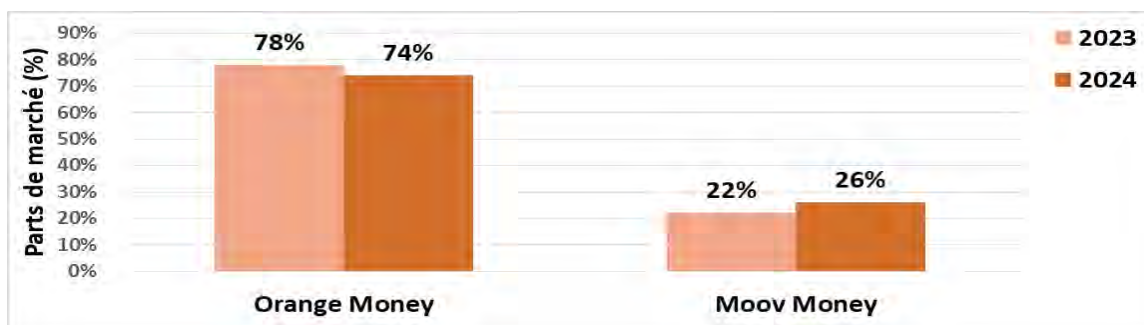


FIGURE 59: GRAPHIQUE : ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHE MOBILE MONEY (2023-2024).

IV.2 Chiffre d’Affaires Mobile Money (Milliards De Fcfa)

Le chiffre d’affaires généré par les transactions mobiles (retraits, transferts et paiements) a connu une progression significative en 2024 par rapport à 2023. Il est passé de 83,744 milliards à 102,714 milliards, soit une hausse de 23%. Cette croissance soutenue témoigne de l’adoption croissante des services de paiement mobile par les utilisateurs, confirmant leur rôle de plus en plus central dans l’écosystème financier.

Les Retraits d’espèces ont enregistré une hausse de 18,35% en 2024, représentant 58% de la valeur totale des transactions. Les Transferts ont progressé de 53,05% et comptent pour 24% de la valeur des transactions, Les Paiements mobiles sont dans la même tendance, la valeur a augmenté de 6,08%, représentant 17% du total des transactions.

Cette dynamique positive observée pour tous les types de transactions reflète l’essor soutenu des services financiers mobiles et leur adoption croissante par les utilisateurs.

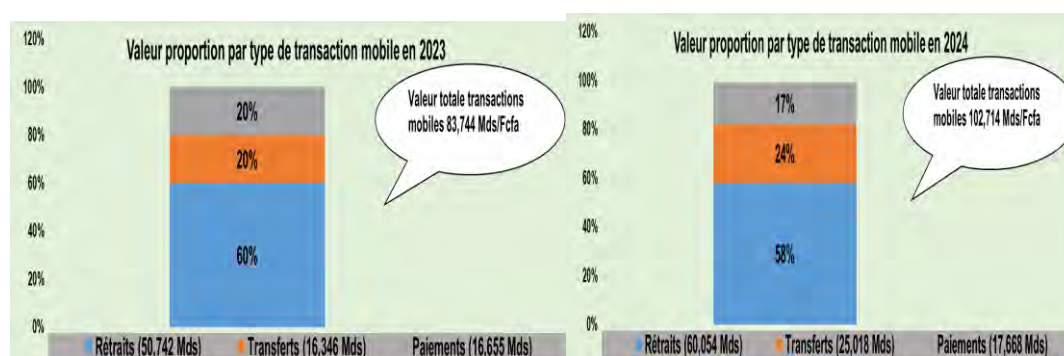


FIGURE 60: PROPORTIONS PAR TYPE DE TRANSACTION (2023-2024).

Nonobstant une légère contraction du nombre total de comptes Mobiles déclarés, vraisemblablement due à l’assainissement du parc consécutif au processus d’identification via NINA, les services financiers mobiles ont confirmé leur rôle central dans l’essor de l’économie numérique et le renforcement de l’inclusion financière.

Les volumes de transactions enregistrent une progression significative, illustrant une adoption croissante par les populations, tant en milieu urbain que rural. Cette dynamique traduit la confiance des utilisateurs, mais également leur ancrage dans les usages quotidiens (retraits, transferts et paiements).

Dans ce contexte, il apparaît indispensable de consolider les acquis, tout en relevant les défis notamment, le renforcement de la concurrence sur le marché de la monnaie mobile, la diversification de l'offres de services (micro-crédit, micro assurance, épargne mobile...), l'amélioration de la sécurité et la lutte contre la fraude et la sensibilisation des utilisateurs.

V. Emplois dans le secteur des télécommunications

L'effectif total des travailleurs des opérateurs de télécommunication se chiffre à 1 199 employés en 2024, contre 1 181 employés en 2023, soit une hausse nette de 18 employés (+1,5%). Cela traduit une légère croissance de l'emploi sectoriel, malgré la dynamique contrastée entre les opérateurs.

L'effectif de ORANGE MALI passe de 743 employés en 2023 à 777 employés en 2024, soit 34 emplois supplémentaires (+4,6%). L'opérateur renforce sa position de premier employeur du secteur (64,8% de l'effectif total). Cette hausse reflète probablement ses investissements continus (réseaux 4G/5G, services digitaux, mobile money).

L'effectif de SOTELMA se chiffre à 361 employés en 2024, contre 409 en 2023, soit une réduction nette de 48 emplois (-11,7%). Cette baisse significative traduit probablement des départs à la retraite non compensés. L'opérateur représente 30,1% de l'effectif total des travailleurs des opérateurs.

L'effectif de TELECEL reste inchangé au cours de la période (61 employés en 2023 et 2024). Les salariés de l'opérateur ne représentent que 5,1% de l'effectif total.

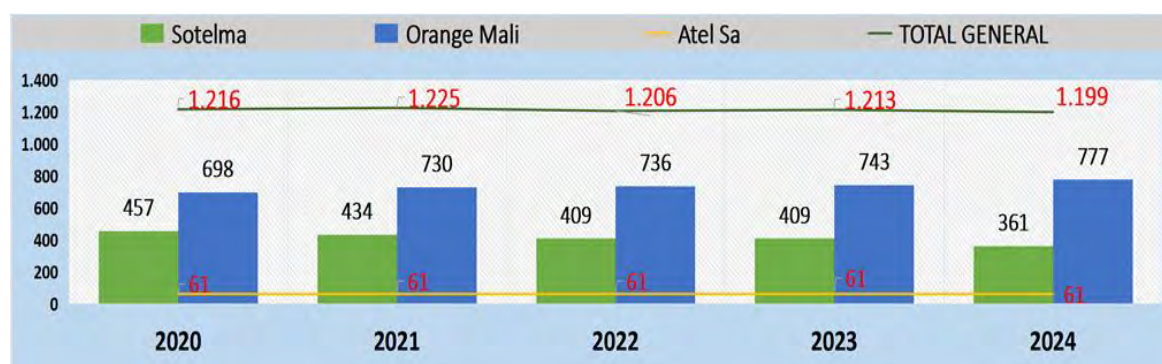


FIGURE 61: ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES OPERATEURS DE TELECOMMUNICATION (2020-2024).

Les hommes représentent 76% (911 employés) de l'effectif total, contre 24% (288 employées) femmes. Cette sous-représentation féminine dénote une concentration probable des femmes dans les fonctions administratives, commerciales et de support.

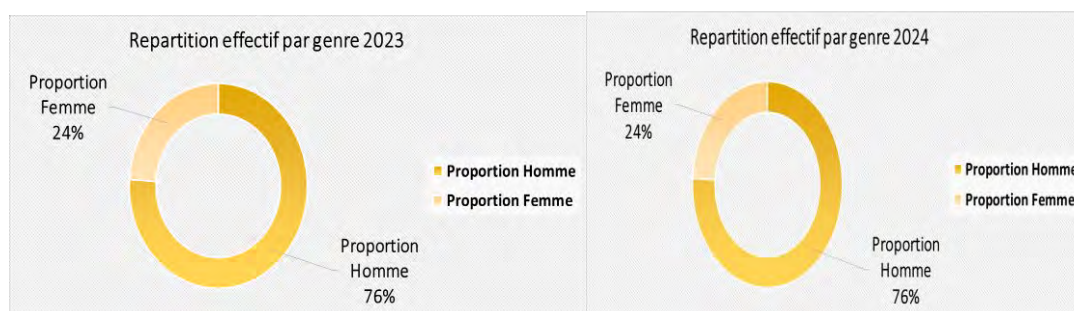


FIGURE 62: REPARTITION DE L' EFFECTIF HOMME/FEMME (2023-2024).

Le secteur des télécommunications malien reste un employeur stable avec une légère croissance en 2024. La dynamique est tirée exclusivement par ORANGE MALI, tandis que SOTELMA se contracte et TELECEL stagne. Le déséquilibre hommes-femmes (76% vs 24%) demeure un enjeu majeur pour un développement inclusif et durable du secteur, avec une faible présence féminine dans les métiers techniques (réseaux, IT, ingénierie).

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: les Assignations de fréquences en 2024.	11
Tableau 2: Les résiliations de fréquences radioélectrique en 2024.	13
Tableau 3: le nombre de factures émises en 2024.	14
Tableau 4: Les attributions de numéros en 2024.	17
Tableau 5: Les attributions de code ussd en 2024.	17
Tableau 6: Les déclarations de service en 2024.	18
Tableau 7: TRAFFIC VOIX (MNS) ON-NET 2024.	19
Tableau 8: TRAFFIC VOIX (MNS) OFF-NET 2024.	19
Tableau 9: TRAFFIC VOIX (MNS) INTERNATIONAL Entrant 2024.	20
Tableau 10: TRAFFIC VOIX (MNS) INTERNATIONAL Sortant 2024.	20
Tableau 11: SMS ON-NET 2024.	21
Tableau 12: SMS OFF-NET 2024.	21
Tableau 13: SMS Internationaux Entrants 2024.	22
Tableau 14: SMS Internationaux Sortants 2024.	22
Tableau 15: Les souscriptions DATA 2024.	23
Tableau 16: Mobile Money CASH-IN 2024.	23
Tableau 17: Mobile Money CASH-OUT 2024.	24
Tableau 18: Mobile MONEY TRANSACTIONS Commissions 2024.	24
Tableau 19: Mobile Money Transactions AIRTIME 2024.	25
Tableau 20: Indicateur de Performance du réseau 2G Moov Africa Malitel en 2024.	26
Tableau 21: Indicateur de Performance du réseau 3G Moov Africa Malitel en 2024.	27
Tableau 22 : Indicateur de Performance du réseau 3G Moov Africa Malitel en 2024.	29
Tableau 23 : Indicateur de Performance du réseau 2G , Orange Mali SA en 2024.	31
Tableau 24: Indicateur de Performance du réseau 3G Orange Mali en 2024.	32
Tableau 25: Indicateur de Performance du réseau 2G Orange Mali en 2024.	34
Tableau 26: Indicateur de Performance du réseau 2G Telecel en 2024.	36
Tableau 27: Indicateur de Performance du réseau 3G Telecel en 2024.	38
Tableau 28: Sites OFF par opérateur en 2024.	39
Tableau 29 : Répartition des effectifs par catégories et par qualifications.	44
Tableau 30: Evolution des effectifs par Département de 2019 à 2024.	45
Tableau 31: Bilan en F CFA.	46
Tableau 32: Le Compte résultat en FCFA.	46
Tableau 33: Répartition du parc mobile (Prépaid/Postpaid) par opérateur.	66
Tableau 34: Décomposition du parc Internet Mobile.	70
Tableau 35: Répartition du parc Internet Mobile par opérateur (2023-2024).	70
Tableau 36: Répartition du parc Internet Fixe par opérateur/mode d'accès.	72

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Taux de croissance du PIB (2017 à 2024).	5
Figure 2: Taux d'inflation (2019 à 2024).	5
Figure 3: CSSR, mensuel Réseau 2G Moov Africa en 2024.	26
Figure 4: CDR mensuel (%), Réseau 2G Moov Africa en 2024.	27
Figure 5: HOSR MENSUEL (%), Réseau 2 G Moov Africa en 2024.	27
Figure 6: CSSR mensuel (%), réseau 3G Moov Africa Malitel en 2024.	28
Figure 7: CDR mensuel (%), réseau 3G Moov Africa Malitel en 2024.	28
Figure 8: HOSR mensuel (%), réseau 3G Moov Africa Malitel en 2024.	29
Figure 9: SSR mensuel (%), réseau 4G de Moov Africa Malitel en 2024.	30
Figure 10: DR mensuel (%), réseau 4G de Moov Africa Malitel en 2024.	30
Figure 11: INTRAFREQHOOOUTSR mensuel (%), réseau 4G de Moov Africa Malitel en 2024.	30
Figure 12: Débit mensuel (Mbit/s), réseau 4G de Moov Africa Malitel en 2024.	30
Figure 13: CSSR mensuel (en %), réseau 2G Orange Mali Sa en 2024.	31
Figure 14: CDR mensuel (en %), réseau 2G Orange Mali Sa en 2024.	32
Figure 15: HOSR mensuel (en %), réseau 2G Orange Mali Sa en 2024.	32
Figure 16: CSSR mensuel (en %), réseau 3G Orange Mali Sa en 2024.	33
Figure 17: CDR mensuel (en %), réseau 3G Orange Mali Sa en 2024.	33
Figure 18: HOSR mensuel (en %), réseau 3G Orange Mali Sa en 2024.	34
Figure 19: SSR mensuel (%), réseau 4G Orange Mali Sa en 2024.	35
Figure 20: DR mensuel (%), réseau 4G Orange Mali Sa en 2024.	35
Figure 21: INTRAFREQHOOOUTSR mensuel (%), réseau 4G Orange Mali Sa en 2024.	35
Figure 22: Débit mensuel (Mbit/s), réseau 4G Orange Mali Sa en 2024.	36
Figure 23: CSSR mensuel (%), réseau 2G Telecel en 2024.	37
Figure 24: CDR mensuel (%), réseau 2G Telecel en 2024.	37
Figure 25: HOSR mensuel (%), réseau 2G Telecel en 2024.	37
Figure 26: CSSR mensuel (%), réseau 3G Telecel en 2024.	38
Figure 27: CDR mensuel (%), réseau 3G Telecel en 2024.	38
Figure 28: HOSR mensuel (%), réseau 3G Telecel en 2024.	39
Figure 29: Pourcentage de sites OFF par technologie, Moov Africa Malitel en 2024.	40
Figure 30: Pourcentage de Sites OFF par technologie, Orange Mali Sa en 2024.	40
Figure 31: Pourcentage de Sites OFF par technologie, Telecel en 2024.	40
Figure 32 : Évolution du chiffre d'affaires global/2019–2024 (en milliard de FCFA).	60
Figure 33: Évolution du chiffre d'affaires par Opérateurs/2019-2024 (en milliard de FCFA).	61
Figure 34: Répartition des ventes par SERVICE.	61
Figure 35: Évolution de l'ARPU par service (2020-2024)	62
Figure 36: Évolution des investissements/2020-2024 (en milliard de FCFA).	62
Figure 37: Évolution des investissements par Opérateurs/2020-2024 (en milliards de FCFA).	63
Figure 38: Évolution des investissements par Réseaux (2021-2024).	63
Figure 39: Proportion des investissements par Réseau (2023-2024).	63
Figure 40: Évolution annuel du parc téléphonique/Pénétration (2019-2024).	64
Figure 41: Évolution du parc téléphonique Mobile/Pénétration 2019-2024).	64
Figure 42: Évolution des lignes mobiles/Prépaid, Postpaid (2019-2024).	65
Figure 43: Évolution du parc Mobile par Opérateur (2019-2024).	65
Figure 44: Graphique : Évolution des parts de marché mobile (2023-2024).	66
Figure 45: Évolution du parc téléphonique Fixe (2019-2024).	67

<i>Figure 46: Évolution des lignes Fixes par Opérateur (2020-2024).</i>	67
<i>Figure 47: Évolution des lignes Fixes par catégorie (2019-2024).</i>	68
<i>Figure 48: Évolution des parts de marché Fixe (2023-2024).</i>	68
<i>Figure 49: Évolution du parc Internet (2019-2024).</i>	69
<i>Figure 50: Évolution du parc Internet par opérateur (2019- 2024).</i>	69
<i>Figure 51: Évolution du parc Internet par segment (2019-2024).</i>	70
<i>Figure 52: Évolution des modes de connexion fixe (2022-2024).</i>	72
<i>Figure 53: Proportion d'usage de l'Internet Fixe (2023-2024).</i>	72
<i>Figure 54: Évolution des parts de marché Internet (2023-2024).</i>	73
<i>Figure 55: Évolution de la BPI (2018-2024).</i>	74
<i>Figure 56: Nombre de connexion par tranche de débit.</i>	74
<i>Figure 57: Évolution des comptes Mobile money (2019 à 2024).</i>	75
<i>Figure 58: Répartition des comptes Mobiles money (2021-2024).</i>	75
<i>Figure 59: Graphique : Évolution des parts de marché Mobile money (2023-2024).</i>	76
<i>Figure 60: Proportions par type de transaction (2023-2024).</i>	76
<i>Figure 61: Évolution de l'effectif des opérateurs de télécommunication (2020-2024).</i>	77
<i>Figure 62: Répartition de l'effectif Homme/Femme (2023 -2024).</i>	78

ANNEXES

I. Annexe I : DECISIONS DE REGULATION 2024

LISTE DES DECISIONS DE REGULATION 2024

1. DECISION N°24-00003/AMRTP-P portant attribution de fréquences dans les bandes de 700 et 2600 MHz à Orange Mali SA en date du 19 janvier 2024 ;
2. DECISION N°24-00004/AMRTP-P portant autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux UHF indépendants à usage privé par l'ambassade d'Italie au Mali en date du 12 janvier 2024 ;
3. DECISION N°24-00005/AMRTP-P portant Déclaration de service de Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) de la Société LAFRICAMOBILE en date du 15 janvier 2024 ;
4. DECISION N°24-00006/AMRTP-P portant Autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau de radiocommunication amateur et d'utilisation de fréquences radioélectrique par Monsieur Hamadoun Abdoulaye YATTARA en date du 16 janvier 2024 ;
5. DECISION N°24-00007/AMRTP-P portant Autorisation d'établissement et d'exploitation d'un système de panique alarme indépendants à usage privé et d'utilisation de fréquences radioélectriques par SAER PROTECT en date du 18 janvier 2024 ;
6. DECISION N°24-00008/AMRTP-P portant autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau VHF indépendant à usage privée et d'utilisation de fréquences radioélectriques par la société SAER PROTECT SA en date du 19 janvier 2024 ;
7. DECISION N°24-00010/AMRTP-P portant autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau VHF indépendants à usage privé et d'utilisation de fréquences radioélectriques par la société par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en date du 29 janvier 2024 ;
8. DECISION N°24-00011/AMRTP-P portant autorisation d'établissement et d'exploitation d'un VSAT indépendants à usage privé et d'utilisation de fréquences radioélectriques par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en date du 29 janvier 2024 ;
9. DECISION N°24-00012/AMRTP-P portant autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau HF indépendants à usage privé et d'utilisation de fréquences radioélectriques par la société par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en date du 29 janvier 2024 ;
10. DECISION N°24-00013/AMRTP-P portant Autorisation d'utilisation des équipements de téléphones satellitaires par l'ambassade du japon au Mali en date du 30 janvier 2024 ;
11. DECISION N°24-00015/AMRTP-P portant Déclaration de service de Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) de la Société RADIO ENTERTAINMENT LIMITED SARL (REL MALI) en date du 06 février 2024 ;

12. DECISION N°24-00016/AMRTP-P portant Déclaration de service de Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) de la Société ESPACE COOL CENTER SARLU en date du 06 février 2024 ;
13. DECISION N°24-00018/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à Orange Mali SA en date du 13 février 2024 ;
14. DECISION N°24-00019/AMRTP-P portant autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par la Banque de Développement du Mali (BDM SA) en date du 15 février 2024 ;
15. DECISION N°24-00020/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux Boucle Locale Radio (BLR) indépendants à usage privé par la société COMPASS SARL en date du 15 février 2024 ;
16. DECISION N°24-00021/AMRTP-P portant autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VHF indépendants à usage privé par l'ONG MEDECINS SANS FRONTIERE en date du 15 février 2024 ;
17. DECISION N°24-00024/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la case d'habitat solidaire du Mali en date du 24 février 2024 ;
18. DECISION N°24-00025/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la société SUNU Assurances IARD Mali en date du 23 février 2024 ;
19. DECISION N°24-00027/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à l'Association Malienne pour la Solidarité et le Développement (AMSODE) en date du 06 mars 2024 ;
20. DECISION N°24-00029/AMRTP-P portant attribution de code USSD à la société Radio Entertainment Limited (REL-MALI) en date du 13 mars 2024 ;
21. DECISION N°24-00030/AMRTP-P portant autorisation d'établissement et d'exploitation d'un VSAT indépendants à usage privé et d'utilisation de fréquences radioélectriques par la Plan International Mali en date du 15mars 2024 ;
22. DECISION N°24-00032/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par l'International Rescue Committee (IRC) en date du 19 avril 2024 ;
23. DECISION N°24-00033/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par l'International Rescue Committee (IRC) en date du 19 avril 2024 ;
24. DECISION N°24-00034/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par l'Organisation du traité d'interdiction complète des Essis Nucléaires (CTBTO) en date du 19 avril 2024 ;

25. DECISION N°24-00036/AMRTP- portant attribution de ressource en numérotation à l'Association Cultur'elles en date du 25 mars 2024 ;
26. DECISION N°24-00037/AMRTP-P portant autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VHF indépendants à usage privé par AIR France-KLM en date du 29 avril 2024 ;
27. DECISION N°24-00038/AMRTP-P portant Autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par l'ONG « MEDECINS SANS FRONTIERE Belgique » en date du 05 mai 2024 ;
28. DECISION N°24-00041/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la société LAFRIMOBILE MALI (LAM) en date du 17 mai 2024 ;
29. DECISION N°24-00042/AMRTP-P portant Déclaration de Fournisseur de service d'Agrégateur USSD à la société LAFRIMOBILE MALI (LAM) en date du 17 mai 2024 ;
30. DECISION N°24-00043/AMRTP-P portant déclaration de Fournisseur de Service à Valeur Ajoutée à la société AFRIC CONSULTING GROUP TELECOM en date du 17 mai 2024 ;
31. DECISION N°24-00044/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par ORABANK MALI SA en date du 26 Mai 2024 ;
32. DECISION N°24-00045/AMRTP-P portant Renouvellement de la Déclaration de service d'installateur privé d'équipement de Télécommunication de la Société MEGALINK SARL en date du 26 avril 2024 ;
33. DECISION N°24-00046/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la société AFRIC CONSULTING GROUP TELECOM MALI SARL en date du 29 avril 2024 ;
34. DECISION N°24-0047/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VHF indépendants à usage privé par l'ONG « l'ONG MEDECINS SANS FRONTIERES France » en date du 29 avril 2024 ;
35. DECISION N°24-00048/AMRTP-P P portant Déclaration de service de Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) de la Société MEGALINK SARL en date du 29 avril 2024 ;
36. DECISION N°24-00051/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie (BICIM SA) en date du 06 avril 2024 ;
37. DECISION N°24-00053/AMRTP-P portant Déclaration de service d'installateur privé d'équipement de Télécommunication de la société SATLEX IT SERVICES SARL en date du 08 mai 2024 ;

38. DECISION N°24-00060/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VHF indépendants à usage privé par l'ONG « l'ONG MEDECINS SANS FRONTIERES France » en date du 27 mai 2024 ;
39. DECISION N°24-00072/AMRTP-P P portant Autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par la BANQUE ATLANTIQUE MALI en date du 12 juin 2024 ;
40. DECISION N°24-00073/AMRTP-P portant autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par la société BRAMALI SA en date du 12 juin 2024 ;
41. DECISION N°24-00074/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à Orange Mali SA en date du 13 juin 2024 ;
42. DECISION N°24-00078/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la Mairie du District en date du 24 juin 2024 ;
43. DECISION N°24-00079/AMRTP- portant attribution de ressource en numérotation à l'ONG ACTED en date du 26 juin 2024 ;
44. DECISION N°24-00082/AMRTP-P portant autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau VHF indépendant à usage privée et d'utilisation de fréquences radioélectriques par la société ESCORT SECURITE PRIVEE en date du 04 juillet 2024 ;
45. DECISION N°24-00083/AMRTP-P P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseau Faisceau Hertzien (FH) indépendants à usage privé par la société DATATECH SARL en date du 08 juillet 2024 ;
46. DECISION N°24-0084/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la société Kaira Global (KMG) en date du 10 juillet 2024 ;
47. DECISION N°24-00085/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par la Bank Of Africa Mali SA en date du 10 juillet 2024 ;
48. DECISION N°24-00086/AMRTP- portant autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau VHF indépendant à usage privé et d'utilisation de fréquences radioélectriques par « SAER PROTECT SA » en date du 11 juillet 2024 ;
49. DECISION N°24-00089/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation au Comité International de la Croix Rouge (CICR) en date du 19 juillet 2024 ;
50. DECISION N°24-00098/AMRTP-P portant fixation des conditions d'instruction et d'octroi des Licences d'exploitation de services postaux en république du Mali en date du 24 juillet 2024 ;

51. DECISION N°24-00100/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la société COMPASS en date du 25 juillet 2024 ;
52. DECISION N°24-00103/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseau de radiocommunication amateur et d'utilisation de fréquences radioélectriques par DR JOSEPH FAREL DORSEY JR en date du 05 aout 2024 ;
53. DECISION N°24-00104/AMRTP-P portant attribution de code USSD LAFRICAMOBILE MALI (LAM) date du 06 aout 2024 ;
54. DECISION N°24-00108/AMRTP-P P portant attribution de ressource en numérotation à la société LAFRIMOBILE MALI (LAM) en date du 06 aout 2024 ;
55. DECISION N°24-00112/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VHF indépendants à usage privé par l'ONG Médecins sans Frontières Belgique en date du 21 aout 2024 ;
56. DECISION N°24-00113/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à l'ONG Catholic Relief Service (CRS) en date du 21 aout 2024 ;
57. DECISION N°24-00120/AMRTP-P portant Déclaration de service de fournisseur d'accès à Internet (FAI) de la Société COMSATES SARL en date du 06 aout 2024 ;
58. DECISION N°24-00121/AMRTP-P portant autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par l'ONG MEDECINS SANS FRONTIERES ESPAGNE en date du 28 aout 2024 ;
59. DECISION N°24-00122/AMRTP-P portant assignation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par l'ONG MEDECINS SANS FRONTIERES ESPAGNE) en date du 28 aout 2024 ;
60. DECISION N°24-00123/AMRTP-P portant assignation de fréquences radioélectriques dans la bande des 7 GHz à la SOTELMA SA en date du 03 septembre 2024 ;
61. DECISION N°24-00124/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la société WAVE SA en date du 03 Septembre 2024 ;
62. DECISION N°24-00127/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux HF indépendants à usage privé par la société IAMGOLD EXPORTATION MALI SARL en date du 11 Septembre 2024 ;
63. DECISION N°24-00128/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VHF indépendants à usage privé par la société IAMGOLD EXPORTATION MALI SARL en date du 11 Septembre 2024 ;

64. DECISION N°24-00129/AMRTP-P portant autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par l'ONG WELTHUNGERHILFE en date du 11 Septembre 2024 ;
65. DECISION N°24-0130/AMRTP-P portant renouvellement de l'autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VHF indépendants à usage privé par le « LE COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE (CICR) en date du 11 Septembre 2024 ;
66. DECISION N°24-00131/AMRTP-P portant Renouvellement de la Déclaration de service de fournisseur d'accès à Internet (FAI) de la Société DATACONNECT MALI en date du 13 septembre 2024 ;
67. DECISION N°24-00132/AMRTP-P portant Déclaration de service de fournisseur de service à valeur Ajoutée de la Société BMI-WFS MALI en date du 17 septembre 2024 ;
68. DECISION N°24-00138/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à la société BMI-WFS MALI en date du 03 octobre 2024 ;
69. DECISION N°24-00139/AMRTP-P portant attribution de code USSD à la société BMI-WFS MALI en date du 03 octobre 2024 ;
70. DECISION N°24-00141/AMRTP- portant autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VSAT indépendants à usage privé par la société Lithium du Mali SA -LMSA en date du 03 octobre 2024 ;
71. DECISION N°24-0143/AMRTP-P portant modalités de limitation du nombre de cartes SIM en date du 10 octobre 2024 ;
72. DECISION N°24-00146/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation au centre national des œuvres Universitaires en date du 15 octobre 2024 ;
73. DECISION N°24-00152/AMRTP-P portant extension des usages en numérotation attribuées à Orange Mali en date du 24 octobre 2024 ;
74. DECISION N°24-00153/AMRTP-P portant assignation de Fréquence dans le cadre de l'établissement et l'exploitation d'un réseau de Radiocommunication amateur à Monsieur Siaka Boubacar COULIBALY en date du 24 octobre 2024 ;
75. DECISION N°24-00157/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à Orange Mali SA en date du 1er novembre 2024 ;
76. DECISION N°24-00158/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation au projet USAID Salam (Chemonics) en date du 1er novembre 2024 ;

77. DECISION N°24-00162/AMRTP-P portant Renouvellement d'assignation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux Boucle Locale Radio « BLR » indépendants à usage privé par AFG BANK SA en date du 04 novembre 2024 ;

78. DECISION N°24-00172/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à World Vision en date du 12 novembre 2024 ;

79. DECISION N°24-00188/AMRTP-P portant assignation de fréquences radioélectriques pour l'exploitation de réseaux VHF indépendants à usage privé par la société BATA SECURITE SARL en date du 03 décembre 2024 ;

80. DECISION N°24-00192/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à Orange Mali SA en date du 10 décembre 2024 ;

81. DECISION N°24-00197/AMRTP-P portant date de désactivation des cartes SIM en date du 13 Décembre 2024 ;

82. DECISION N°24-00198/AMRTP-P portant Déclaration de service de fournisseur d'accès à Internet (FAI) de la Société ARFITECH SARL en date du 13 décembre 2024 ;

83. DECISION N°24-00199/AMRTP-P portant attribution de ressource en numérotation à l'entreprise YACOUBA SAMAKE « ENTYS » en date du 16 décembre 2024 ;

84. DECISION N°24-00201/AMRTP-P portant attribution de code USSD à la société Radio Entertainment Limited Mali (REL-Mali) en date du 17 décembre 2024 ;

II. LISTE DES EQUIPEMENTS HOMOLOGUE EN 2024

N°	Equipe ments homologués	Demandeurs
1	Produit: Wireless Charger Marque :MOPAR Modèle : WCSTE40A	SMA SA
2	Produit : Headunit with radio, Bluetooth and WIFI Marque : Panasonic Modèle : MIB3E_MQB_BTWIFI	NORMES CONSULTING
3	Produit : Headunit with radio, Bluetooth and WIFI Marque : Panasonic Modèle : MIB3E_MQB_BT	NORMES CONSULTING
4	Produit : Car Audio with Bluetooth Marque : Nissan Modèle : CMF-R3000M-16C-E	SMA SA
5	Produit : WIRELESS CHARGER Marque : ADAYO Modèle : WM-FPS-154	Consulta IT Mali

6	Produit : CAR NAVIGATION SYSTEM Marque : LG Modèle : MIB3 OI	SMA SA
7	Produit : RF Marque : LG Modèle : LCWB-001	Module SMA SA
8	Produit : TPMS/Keyless TUNER Marque : Modèle : TWC1G124	ALPS Consulta IT Mali
9	Produit : Passive Entry System (Tuner) Marque : Modèle : TWC1G154	ALPS Consulta IT Mali
10	Produit : GEN1MR / vehicle security device Marque : Continental Modèle : M3NA2C786860	NORMES CONSULTING
11	Produit : Immobilizer Marque : Modèle : TWK1A002	Antenna NISSAN Consulta IT Mali
12	Produit : Car Marque : Modèle : MS2	Key Marquardt Consulta IT Mali
13	Produit : Multimedia device with Bluetooth and WLAN Marque : Modèle : AIVI2SBXM	Bosch SMA SA
14	Produit : Radio Identification Device Marque : Modèle : FS125C	HELLA SMA SA
15	Produit : Short Range Device 433 MHz Marque : Hirschman Car Communication Modèle : 920510A	Consulta IT Mali
16	Produit : Intel® BE201NGW Marque : Modèle : BE201NGW	Intel® Consulta IT Mali
17	Produit : Intel® Wi-Fi 6 AX200 Marque : Modèle : AX200NGW	Intel® Consulta IT Mali
18	Produit : Intel® Wi-Fi 6 AX201 Marque : Modèle : AX201NGW	Intel® Consult IT Mali
19	Produit : Intel® Wi-Fi 6 AX200 Marque : Modèle : AX200D2WL	Intel® Consult IT Mali

20	Produit : Marque : Modèle : 9260D2WL	Intel® Wireless-AC 9260 Intel®	Consult IT Mali
21	Produit : Marque : Modèle : New HMI 2.0	Truck Infotainment-System APTIV	NORMES CONSULTING
22	Produit : Marque : Modèle : FCP WL2	Foot Control Panel Zeiss	SMA SA
23	Produit : Marque : Modèle : FCP Gateway WL 2	Bluetooth Classic Application Zeiss	SMA SA
24	Produit : Head Unit with Bluetooth, WLAN and GNSS Marque : Modèle : IDC23H	BMW	NORMES CONSULTING
25	Produit : Head Unit with Bluetooth, WLAN and GNSS Marque : Modèle : MGU22H	BMW	NORMES CONSULTING
26	Produit : Marque : Modèle : SC2EM-3791500	Smart card BYD	Consult IT Mali
27	Produit : RN WCBS Marque : Modèle : Z0003NI	RENAULT	Consult IT Mali
28	Produit : Marque : Modèle : EQEB-3643700-D11	In-car Smart Access Controller BYD	Consult IT Mali
29	Produit : Marque : Modèle : EQEB-3642700C-D1	Smart Access Controller BYD	Consult IT Mali
30	Produit : Tire Pressure Monitoring System Marque : Modèle : TSB60	Sensor S&T	Consult IT Mali
31	Produit : IVI (In vehicle Infotainment) Marque : Modèle : CRONY 2	Faurecia	SMA SA
32	Produit : ProductLink Cellular Radio Telematics Device Marque : Modèle : PL243	Caterpillar / CAT	SMA SA
33	Produit : Mobile Cellular Phone Marque : Modèle : XT2347-2	Motorola	Consult IT Mali

34	Produit : Mobile Cellular Phone Marque : Modèle : XT2343-2	Motorola	Consult IT Mali
35	Produit : Mobile Cellular Phone Marque : Modèle : XT2309-2	Motorola	Consult IT Mali
36	Produit : Intel® BE201D2W Marque : Modèle : BE201D2W	Intel®	Consult IT Mali
37	Produit : Keyless Entry System (BCM) Marque : MARUTI SUZUKI INDIA LIMITED Modèle : K62S0		SMA SA
38	Produit : G70 Marque : Digital Modèle : G70 2G/ 4G	Matter	BIA MALI SA
39	Produit : ECU with LF transmitter and transponder reader Marque : Modèle : 13854	HELLA	SMA SA
40	Produit : ECU with LF transmitter and transponder reader Marque : Modèle : 13854	HELLA	SMA SA
41	Produit : UWB ranging device Marque : Modèle : RSB19	HELLA	SMA SA
42	Produit : Infotainment Head Unit Marque : Modèle : IDC2385H	BMW	NORMES CONSULTING
43	Produit : Passive Entry/ Passive Start radio identification device Marque : Modèle : FS197	HELLA	SMA SA
44	Produit : Control Unit Marque : Modèle : CU 302	GRUNDFOS	SMA SA
45	Produit : Radio Frequency Transmitter (Key Fob) Marque : Modèle : FS14T	Continental	SMA SA
46	Produit : Radio Frequency Transmitter (Key Fob) Marque : Modèle : FS14TK	Continental	SMA SA

47	Produit : Caterpillar Dual Mode Radio Telematics Hardware Marque : Caterpillar / CAT Modèle : PL083	SMA SA
48	Produit : Vehicle Radar Marque : HL Klemove Modèle : LRR-30	SMA SA
49	Produit : TPMS (Tire Pressure Monitoring System Transmitter) Marque : PACIFIC INDUSTRIAL CO., LTD. Modèle : PMV-E105	SMA SA
50	Produit : Telematics unit for vehicles with BT, WLAN, GNSS Receiver and 2G/4G connectivity Marque : TelliQ Modèle : MCG TQ377	Consult IT Mali
51	Produit : TWS (track wear sensor) Marque : CAT Modèle : TWS	SMA SA
52	Produit : TPMS Sensor Marque : Sensata Technologies Modèle : AG2FP4	Consult IT Mali
53	Produit : Remote Keyless Entry (Hand Unit) Marque : ALPS Modèle : TWB1G0076	Consult IT Mali
54	Produit : UNIT ASSY-FR RADAR Marque : HYUNDAI MOBIS Modèle : MAR326	SMA SA
55	Produit : Telematic Unit Marque : PROEMION Modèle : CANlink mobile 3617	NORMES CONSULTING
56	Produit : Smart Full Touch Handheld Computer Marque : BLUEBIRD Modèle : SF650	Consult IT Mali
57	Produit : Wireless THUM Adapter Marque : Emerson Modèle : 775	Consult IT Mali
58	Produit : SPS Marque : Faurecia Modèle : SPS	SMA SA
59	Produit : Ethernet Switch Marque : Juniper Networks L Modèle : EX3400	Consult IT Mali
60	Produit : High Resolution Short Range Corner Radar Marque : WHST Modèle : STA79-2S-A	SMA SA

61	Produit : Magic Remote Marque : Modèle : MR20GA	LG	SMA SA
62	Produit : Immobilizer Marque : Modèle : 3H_Immo	Continental	SMA SA
63	Produit : Tablet Computer Marque : Modèle : A2836	Apple	Consult IT Mali
64	Produit : Tablet Computer Marque : Modèle : A2925	Apple	Consult IT Mali
65	Produit : Tablet Computer Marque : Modèle : A2898	Apple	Consult IT Mali
66	Produit : Tablet Computer Marque : Modèle : A2898	Apple	Consult IT Mali
67	Produit : Tablet Computer Marque : Modèle : A2837	Apple	Consult IT Mali
68	Produit : Apple Pencil Marque : Modèle : A2538	Apple	Consult IT Mali
69	Produit : Tablet Computer Marque : Modèle : A2926	Apple	Consult IT Mali
70	Produit : Tablet Computer Marque : Modèle : A2902	Apple	Consult IT Mali
71	Produit : Tablet Computer Marque : Modèle : A2903	Apple	Consult IT Mali
72	Produit : 2TX 11be (WiFi7) BW160 + BT/BLE Combo Card Marque : Modèle : MT7925B14L	MediaTek	SMA SA
73	Produit : Multimedia Control System Marque : Great Wall Modèle : IN9.0-OS	Motors	SMA SA
74	Produit : Lenovo EOS 2.4G Wireless Keyboard Gen3 Marque : Modèle : KBRFEK71	Lenovo	SMA SA

75	Produit : Automotive Front Passenger Display Module Marque : HARMAN Modèle : FPDM DT LHD	Consult IT Mali
76	Produit : Type Pressure Monitoring Sensor Marque : Schrader Modèle : BG6BL4	Consult IT Mali
77	Produit : Automatic data processing machines Marque : Dell Modèle : E42W	EMC Consult IT Mali
78	Produit : HARDWARE ASSY-TELEMATIC NODE Marque : GOSUNCN Modèle : GT573	Consult IT Mali
79	Produit : Smart key Marque : STEELMATE Modèle : 3608116XKN02A	Consult IT Mali
80	Produit : RF Receiver Marque : STEELMATE Modèle : 3608103XKN02A	Consult IT Mali
81	Produit : Silverbox RADIO ASM-RECEIVER Marque : GM Modèle : IL7SF	SMA SA
82	Produit : 2TX 11ax (WiFi6) BW80 + BT/BLE Combo Card Marque : MediaTek Modèle : MT7920	SMA SA
83	Produit : TPMS sensor 433 MHz Marque : Schrader Modèle : BG6FD4	Electronics Consult IT Mali
84	Produit : Short Range Vehicular Radar Marque : Aptiv Modèle : RN5TR	SMA SA
85	Produit : WIRELESS CHARGER Marque : ADAYO Modèle : W2BSTLAV1	SMA SA
86	Produit : KEYLESS TRANSMITTER Marque : TOYOTA Modèle : TWB1G0084	Consult IT Mali
87	Produit : RF Module Marque : LG Modèle : LGSBWAC94	SMA SA
88	Produit : Radio frequency transmitter Marque : Continental Modèle : TXN7	SMA SA

89	Produit : RF Module Marque : LG Modèle : LGSBWAC02			SMA SA
90	Produit : SYNC 4 Mid/High / vehicular infotainment system Marque : Ford Motor Company Modèle : Ford Motor Company			NORMES CONSULTING
91	Produit : In-car Entertainment audio head unit Marque : Modèle : AHUD001	FoMoCo		SMA SA
92	Produit : 2TX 11be (WiFi7) BW320 + BT/BLE Combo Card Marque : Modèle : MT7927	MediaTek		SMA SA
93	Produit : Radio Frequency Transmitter Marque : Modèle : HFM401	Continental		SMA SA
94	Produit : Implantable Cardioverter Defibrillator Marque : Modèle : Brava CRT-D	Medtronic		NORMES CONSULTING
95	Produit : Implantable Cardioverter Defibrillator Marque : Modèle : Mirro MRI VR SureScan	Medtronic		NORMES CONSULTING
96	Produit : Premium Magic Remote Marque : Modèle : PM25GN	LG		SMA SA
97	Produit : HMI Marque : Modèle : SID 2.0	CPAC		SMA SA
98	Produit : DSS 4.0 ECM Marque : Modèle : 499-6727	CAT		SMA SA
99	Produit : Keyless Entry System (BCM) Marque : SUZUKI MOTOR CORPORATION Modèle : K81RA			SMA SA
100	Produit : Car Audio Marque : Modèle : DY-5M	MITSUBISHI	ELECTRIC	CONSULT IT MALI
101	Produit : DISPLAY AUDIO Marque : Modèle : NR-201	MITSUBISHI	ELECTRIC	CONSULT IT MALI
102	Produit : UNIT ASSY, AUDIO Marque : Modèle : NR-000	MITSUBISHI	ELECTRIC	CONSULT IT MALI

103	Produit : In-car Smart Access Controller Marque : Modèle : K3CK	BYD	CONSULT IT MALI
104	Produit : BCM (Body Control Module) System Marque : NISSAN MOTOR COMPANY, LTD Modèle : BN009		CONSULT IT MALI
105	Produit : ANT ASSY-IMMOBILIZER Marque : NISSAN MOTOR COMPANY, LTD Modèle : MW1014		SMA SA
106	Produit : Magic Remote Marque : Modèle : MR25GA	LG	SMA SA
107	Produit : Wireless MCU with Integrated Wi-Fi 6 Microcontroller Module Marque : Azure Modèle : AW-CU603		SMA SA.
108	Produit : Intel® BE201D2WP Marque : Modèle : BE201D2WP	Intel®	CONSULT IT MALI
109	Produit : HEADUNIT A-HIGH Marque : MITSUBISHI Modèle : NR-213	ELECTRIC	CONSULT IT MALI
110	Produit : PL671 DSRC GNSS Radio Marque : Modèle : PL671	Caterpillar	SMA SA
111	Produit : Simple Remote Marque : Modèle : WR24GA	LG	SMA SA
112	Produit : Data Communicator Marque : Modèle : KDTG100	Komatsu	SMA SA
113	Produit : IEEE 802.11a/b/g/n/ac 2T2R USB Wi-Fi Module Integrated Bluetooth 2.1+EDR/4.2/5.1 Marque : Modèle : SKI.WB663U.2	N/A	SMA SA
114	Produit : GPON ONT Marque : Modèle : ZXHN F6600P	ZTE	ORANGE MALI SA
115	Produit : In-car Smart Access Controller Marque : Modèle : K3CF	BYD	Consult IT Mali
116	Produit : Right NFC Control Module Marque : Modèle : K3CI	BYD	Consult IT Mali

117	Produit : Smart Access Controller Marque : Modèle : K3CH	BYD	Consult IT Mali
118	Produit : Smart Access Controller Marque : Modèle : 3CG	BYD	Consult IT Mali
119	Produit : IEEE 802.11a/b/g/n/ac 2T2R USB Wi-Fi Integrated Bluetooth 2.1/3.0/4.2/5.0 Marque : Modèle : SKI.WB822CU.2	N/A	SMA SA
120	Produit : iPhone 16 Plus Marque : Modèle : A3290	Apple	Consult IT Mali
121	Produit : iPhone 16 Pro Max Marque : Modèle : A3296	Apple	Consult IT Mali
122	Produit : iPhone 16 Pro Marque : Modèle : A3293	Apple	Consult IT Mali
123	Produit : iPhone 16 Marque : Modèle : A3287	Apple	Consult IT Mali
124	Produit : AirPods Max Marque : Modèle : A3184	Apple	Consult IT Mali
125	Produit : AirPods 4 Marque : Modèle : A3053	Apple	Consult IT Mali
126	Produit : AirPods 4 Marque : Modèle : A3056	Apple	Consult IT Mali
127	Produit : AirPods 4 Marque : Modèle : A3050	Apple	Consult IT Mali
128	Produit : AirPods 4 Marque : Modèle : A3055	Apple	Consult IT Mali
129	Produit : Magnetic Inductive Charger Marque : Modèle : A3250	Apple	Consult IT Mali
130	Produit : Magnetic Inductive Charger Marque : Modèle : A2580	Apple	Consult IT Mali

131	Produit : AirPods 4 Charging Case Marque : Modèle : A3059	Apple	Consult IT Mali
132	Produit : Millimeter Wave Radar Sensor Marque : Modèle : DNMWR019	DENSO	NORMES CONSULTING
133	Produit : Millimeter Wave Radar Sensor Marque : Modèle : DNMWR018	DENSO	NORMES CONSULTING
134	Produit : Headunit with radio and Bluetooth Marque : Modèle : MIB3E_MQB37w_BT	Panasonic	NORMES CONSULTING
135	Produit : Headunit with radio and Bluetooth Marque : Modèle : MIB3E_MQB37w_BTWIFI	Panasonic	NORMES CONSULTING
136	Produit : Multifunction Printer Marque : Modèle : C644B (EM-C800 series),	EPSON	NORMES CONSULTING
137	Produit : TPMS Sensor S5.xF 433 MHZ Marque : BH Modèle : TMSS5B4	SENS	SMA SA
138	Produit : Sanza plus Marque : CHINA MOBILE GROUP DEVICE CO., LTD. Modèle : Orange senza plus		ORANGE MALI SA
139	Produit : Genetic Sequencer Marque : Modèle : MiSeq i100 plus	Illumina	SMA SA
140	Produit : RF Module Marque : Modèle : LGSBWAC24	LG	CONSULT IT MALI
141	Produit : IEEE 802.11b/g/n WLAN Module Marque : Modèle : WLU6117 – D69 (RoHS)	EPSON	NORMES CONSULTING
142	Produit : IEEE 802.11b/g/n WLAN Module Marque : Modèle : WLU6320 – D69 (RoHS)	EPSON	CONSULT IT MALI
143	Produit : Remote Flip Key Marque : Modèle : 30037AZ	SPARKMINDA	CONSULT IT MALI
144	Produit : Short Range Vehicular Radar Marque : Modèle : H5TR	Aptiv	SMA SA

145	Produit : Wireless Charger Marque : Modèle : AT2501	Panasonic	SMA SA
146	Produit : Wireless Charger Module (WCM) Marque : Modèle : VW WLC	Harman	NORMES CONSULTING
147	Produit : iPad mini Marque : Modèle : A2993	Apple	CONSULT IT MALI
148	Produit : iPad mini Marque : Modèle : A2995	Apple	CONSULT IT MALI
149	Produit : Bluetooth Module Marque : Modèle : GB8763	LG	SMA SA
150	Produit : Notebook Marque : Modèle : S510	Getac	CONSULT IT MALI
151	Produit : Ethernet Switch Marque : Modèle : EX2300	Juniper	Networks CONSULT IT MALI
152	Produit : Home Gateway Marque : Modèle : ZXHN H3601P	ZTE	ORANGE MALI SA
153	Produit : CONT ASSY -AV Marque : Modèle : LANR41	Nissan	SMA SA
154	Produit : CAR AUDIO Marque : Modèle : P2401	Clarion	CONSULT IT MALI
155	Produit : Wireless Module used in Canon Printers Marque : Modèle : P2402	Canon	CONSULT IT MALI
156	Produit : ECOLOG 1000 Marque : Modèle : 5545000190	OTT	Hydromet SETRA SA
157	Produit : SVR 100 Marque : Modèle : 6315100390	OTT	Hydromet SETRA SA
158	Produit : RLS Marque : Modèle : 63.109.001.9.2	OTT	Hydromet SETRA SA

159	Produit : ECU-Display Head Unit Marque : Modèle : EEBABCDE1	GEELY	SMA SA
160	Produit : Automotive Display Audio Marque : MITSUBISHI Modèle : R1LOW-R	ELECTRIC	SMA SA
161	Produit : Display Audio Marque : MITSUBISHI Modèle : R1LOW	ELECTRIC	CONSULT IT MALI
162	Produit : Display Audio Marque : Modèle : MITSUBISHI ELECTRIC	R1LOW-SB-M	CONSULT IT MALI
163	Produit : Data Communicator Marque : Modèle : KDTC830	Komatsu	CONSULT IT MALI
164	Produit : Receiver Antenna Marque : Modèle : GHR-M001	NIDEC	SMA SA
165	Produit : Transmitter of Keyless Entry System Marque : Modèle : J166E	NIDEC	SMA SA
166	Produit : Wireless Control Module Marque : Modèle : G8D-841M-WCM-E	NIDEC	SMA SA
167	Produit : LTE Wireless Router Marque : Modèle : Flybox 4G CP02v	Orange	ORANGE MALI SA
168	Produit : NS3000 Marque : Modèle : Modem – L-band 950-2150MHz ; IF 50-180MHz	NOVELSAT	ORANGE MALI SA
169	Produit : 750 W C-Band Outdoor TWT Marque : Modèle : T07CO and T07CO-A1 Series	CPI	ORANGE MALI SA
170	Produits : AHEGHA AirScale RRH 4T4R BI/3/7 640W, AHPMDA AirScale RRH 2T2R B8/20/28 240W, ASIB AirScale Common, AMIA AirScale Subrack, ABIA AirScale Capacity, Fan Alarm Evo, UBT-T 18GHz, UBT-T 13-15GHz, UBT-T 10-11GHz, AIM-T-D 11GHz 490-500-520-530MHz SB4, AIM-T-D 11GHz 490-520-530MHz SB3, AIM-T-0 11GHz 490-500-520-530MHz SB4, AIM-T-0 11GHz 490-520-530MHz SB3, AIM-T-D 18GHz 1008-1010MHz SB4, AIM-T-D 18GHz 1008-1010MHz SB3, AIM-T-D 15GHz 420MHz SBI, AIM-T-0 15GHz 420MHz SB2 et AIM-T-0 15GHz 420MHz SBI Marque : NOKIA Modèle : 475767A.101, 473997A.101, 473764A.102, 473098A.205, 473096A.107, 3EM23911BB, 3DB29218AB,		ORANGE MALI SA

	3DB29215AC, 3DB28289CA, 3DB28184DA, 3DB28113BA, 3DB29210AC, 3DB28212DA, 3DB28184CA, 3DB28113AA, 475767A.101	3DB28289DA, 3DB28212CA, 3DB28176AA,	
171	Produits : AIM-T-0 18GHz 1008-1010MHz SB4, AIM-T-0 18GHz 1008-1010MHz SB3, EAC - Ethernet Access Card, EAC IOG - Ethernet Access Card IOG, CorEvo-1G, EASv2, MSS-8 IOG shelf (light grey), OMT-C UBT 18 GHz, OMT-C UBT 15 GHz et OMT-C UBT 10/11 GHz Marque : NOKIA Modèles : 3DB28070DA, 3DB28070CA, 3DB19417AA, 3DB19343AA, 3DB19318BA, 3DB19017AB, 3DB18485GA, 3CC58391AA, 3CC58389BA, 3CC58389BA	ORANGE MALI SA	
172	Produits : Ant UBT Int 2ft 18 GHz DP A, Ant UBT Int 2ft 15 GHz DP A, Ant UBT Int 2ft 11 GHz DP A, Ant UBT Int 4ft 10/11 GHz DP A, Ant UBT Int 3ft 15 GHz DP A, Ant UBT Int 3ft 10/11 GHz DP A, Ant UBT Int 1ft 18 GHz DP A, Ant UBT Int 1ft 15 GHz DP A. Marque : CommScope Modèles : 3CC57274AA, 3CC57273AA, 3CC57271AA, 3CC57039AA, 3CC57025AA, 3CC57022AA, 3CC56982AA, 3CC56981AA	ORANGE MALI SA	
173	Produit : Car Navigation Marque : Panasonic Modèle : AT2401	CONSULT IT MALI	
174	Produit : Smart Car Access Device Marque : HELLA Modèle : FBD6	CONSULT IT MALI	
175	Produit : Cardle Mobile Wireless Charger Marque : KJIMA Modèle : TWLC001	O CONSULT IT MALI	
176	Produit : Cardle Mobile Wireless Charger Marque : KJIMA Modèle : TWLC002	O CONSULT IT MALI	
177	Produit : Smart Access Controller Marque : BYD Modèle : K3CC	SMA SA	
178	Produit : DECT Phone Marque : Doro Modèle : Comfort 1010 Duo, Comfort 100, Comfort 1000 Duo, Comfort 1000	ORANGE MALI SA	